

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

Saint-Leu Trois Bassins Saint-Paul Le Port La Possession

S O M M A I R E

INTRODUCTION		P.	3
PARTIE I – EXECUTIONS BUDGETAIRES		P.	5
I/	Section de fonctionnement	P.	7
A]	Les principales recettes de fonctionnement du compte administratif 2009	P.	7
1)	<i>La fiscalité relative à la Taxe Professionnelle</i>	P.	8
2)	<i>La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères</i>	P.	10
3)	<i>Le Versement Transport</i>	P.	12
4)	<i>La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)</i>	P.	13
5)	<i>Les subventions et participations</i>	P.	13
6)	<i>La Dotation Générale de Décentralisation (DGD)</i>	P.	14
7)	<i>Les produits exceptionnels et autres</i>	P.	14
B]	Les principales dépenses de fonctionnement du compte administratif 2009	P.	17
1)	<i>Les prestations de services aux usagers</i>	P.	17
2)	<i>Le reversement de fiscalité aux communes</i>	P.	18
3)	<i>Les autres dépenses de fonctionnement</i>	P.	19
4)	<i>Les subventions aux organismes de droit privé</i>	P.	19
II/	Section d'investissement	P.	22
A]	<i>Les dépenses d'investissement du compte administratif 2009</i>	P.	22
B]	<i>Le financement des dépenses d'investissement du compte administratif 2009</i>	P.	24
	Annexes Budgétaires	P.	30
	Annexe : Fiscalité 2009	P.	36
PARTIE II – RAPPORTS D'ACTIVITES PAR POLE DE COMPETENCES		P.	48
Rapports d'activités du pôle services publics		P.	49
	<i>Environnement & cadre de vie</i>	P.	49
	<i>Transports publics, urbains et scolaires</i>	P.	58
	<i>Investissements & patrimoine</i>	P.	65
Rapports d'activités du pôle territorial		P.	72
	<i>Développement économique et touristique</i>	P.	72
	<i>Aménagement du territoire et habitat</i>	P.	83
	<i>Mission prospective</i>	P.	90
	<i>Politique de la ville</i>	P.	92
	<i>Développement culturel et sportif</i>	P.	95
Rapports d'activités du pôle ressources		P.	99
	<i>Ressources humaines</i>	P.	99
	<i>Informatique de gestion</i>	P.	106
Rapports d'activités de la direction générale des services		P.	110
	<i>Communication institutionnelle</i>	P.	110
	<i>Commande publique et Assistance juridique</i>	P.	118
	<i>Coopération décentralisée</i>	P.	124
	<i>Documentation</i>	P.	127
Frais de structure : synthèse		P.	129

INTRODUCTION

➡ L'exercice budgétaire 2009 du TCO se caractérise par les éléments suivants :

- **un volume financier réalisé de 119 196 033 €**, soit + 13 % par rapport à 2008 (pour mémoire : 105 518 501 €)

- **un niveau global d'investissement en nette progression par rapport aux précédents exercices : 14 639 736 € (soit + 100 % par rapport à 2008:7 327 673 €)**

- **un excédent net global de clôture de 5 878 260,19 €.**

L'année 2009 a ainsi été marquée par la volonté de mettre en œuvre les opérations inscrites au « Plan Pluriannuel des Investissements » PPI 2009-2013. Pour mémoire, le volume prévisionnel des opérations à engager jusqu'en 2013 serait de l'ordre de 148 M €, soit une moyenne de 15 à 20 M € par an pour les prochains exercices.

▲ Sur le plan financier et budgétaire :

➡ La réalisation du compte administratif 2009 du TCO a permis de dégager, à la clôture de l'exercice, les résultats suivants :

- un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de : + 12 909 737,20 €
- un besoin de financement de la section d'investissement de : 7 031 477,01 € (restes à réaliser compris)

Soit un excédent net global de clôture pour l'exercice 2009 de + 5 878 260,19 €.

EXECUTIONS BUDGETAIRES 2009

TOTAL PREVISIONS = 162 420 156 €					
		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Prévisions	40 996 230,00 €		121 423 926,00 €		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Réalisations	37 522 781,99	26 869 352,48	106 310 769,27	119 220 506,47	
Taux de réalisation 2009	92%	66%	88%	98%	
Rappel Taux de réalisation 2008	82%	63%	88%	101%	
Résultat	-10 653 429,51 (a)			+12 909 737,2 (b)	
Restes à réaliser en investissement ⁽¹⁾	378 047,50	4 000 000,00			
Solde des restes à réaliser en invest.	3 621 952,50 (c)				
Solde de la section d'investissement		-7 031 477,01 d = (a + c)			
Excédent net global de clôture				+ 5 878 260,19 (b+d)	

(1) dépenses et recettes engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice

Rappel de l'excédent net global de clôture des précédents exercices: - 2008: +10 227 983€
- 2007: +8 949 084 €
- 2006: +3 902 118 €

La baisse de l'excédent net global de clôture entre 2008 et 2009 s'explique par :

-une dotation supplémentaire de 2,5 M € au titre de la DSC 2009 (dispositif mis en place à titre exceptionnel pour accompagner les communes face à la baisse attendue de leur octroi de mer)

-une diminution de certaines recettes de fonctionnement (baisse du VT et absence de participation du département au titre des transports scolaires).

PARTIE I

RAPPORT D'ACTIVITES 2009
EXECUTIONS BUDGETAIRES

Investissement (13 %)

15 735 063 €



Investissement & patrimoine 34 %



Aménagement & habitat 17 %



Economie & tourisme 7 %



Autres 2 %



Environnement & cadre de vie 18 %



Transport Public 13 %



Remboursement capital dette 7 %



Politique de la Ville 1 %

Fonctionnement (87 %)

103 460 970 €

Prestations de services aux usagers :



Collecte & traitement des déchets ménagers 37 %



Transport Public urbain & scolaire 27 %



Reversement de fiscalité aux communes 24 %



Frais de structure 11 %



Subventions aux associations 1 %

DR= 119 196 k € + DO= 24 637 k € = 143 833 k €

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A] Les principales recettes de fonctionnement du Compte Administratif 2009

EVOLUTION DES RECETTES DE GESTION DU TCO

EVOLUTION DES RECETTES DE GESTION DU TCO

	2009	2008	2007	Evolut° 09/08	Evolution en M€
Fiscalité Taxe Professionnelle ⁽¹⁾	40 157 989	37 519 808	33 747 440	7%	2 638 181
Concours financiers de l' Etat (DGF, compensation TP,DGD)	23 608 085	23 756 677	23 730 222	-1%	-148 592
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	18 601 852	16 292 473	15 317 359	14%	2 309 379
Versement transport	17 076 622	17 531 399	16 557 802	-3%	-454 777
Participations des usagers ⁽²⁾	3 793 009	3 916 657	3 415 852	-3%	-123 648
Subventions et participations ⁽³⁾	2 338 539	3 754 052	4 355 424	-38%	-1 415 513
Reprise des provisions constituées	1 200 000				1 200 000
Autres recettes ⁽⁴⁾	1 404 479	2 318 097	3 179 699	-39%	-913 618
TOTAL	108 180 575	105 089 163	100 303 799	3%	3 091 412

(1) La fiscalité Taxe Professionnelle n'inclut pas les compensations de l'Etat.

(2) La participation des usagers comprend les recettes perçues au titre des transports scolaires, de l'utilisation des équipements de traitement des déchets et des produits divers de gestion courante.

(3) La diminution constatée en 2009 s'explique par :
 - l'absence de participation du Département au titre des transports scolaires (-1 200 000 €)
 - la baisse générale des cofinancements (emplois aidés...)

(4) Pour 2008, la ligne « autres recettes » comprend un produit lié aux rattachements de 2007 non suivis d'effets pour un montant de 1 070 752,77 €.

1 LA FISCALITE : la Taxe Professionnelle : 48 605 599 €

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le TCO est soumis au régime de « la Taxe Professionnelle Unique » (TPU).

En effet, la Communauté d'Agglomération perçoit l'intégralité du produit de la taxe professionnelle (TP + compensations provenant de l'Etat) sur le territoire des cinq communes membres **et reverse, parallèlement, une compensation financière à chacune des communes** afin de respecter le principe de neutralité budgétaire (en vigueur depuis 2002).

Cependant, à compter de 2010, le TCO ne votera plus un taux de taxe Professionnelle Unique compte tenu de la réforme prévue par la loi de finances 2010. Cette taxe sera remplacée par la Cotisation Economique Territoriale (CET) voir annexe fiscalité.

➡ Ainsi, au titre de l'exercice 2009, le TCO a fixé un taux de TPU de 17,38 % générant **un produit global de 48 605 599 €, soit 45 % des recettes réelles de fonctionnement du Budget 2009** (Produit de TP : 40 138 048 € ; Diverses Compensations de l'Etat & autres : 8 467 551 €).

➡ Cependant, **50 % des ressources issues de la Taxe Professionnelle font l'objet d'un reversement aux communes membres**, essentiellement via l'Attribution de Compensation (AC) et la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

Les tableaux présentés ci-après, donnent un aperçu synthétique et rétrospectif :

- des taux réellement pratiqués en 2009 dans les cinq communes, compte tenu du lissage dans le temps afin d'arriver à un taux unique de Taxe Professionnelle en 2013 ;
- du positionnement du TCO par rapport à d'autres Communautés d'Agglomération ;
- de l'affectation du produit global de Taxe Professionnelle perçu par le TCO.

- Taux de Taxe Professionnelle appliqués dans les communes -

	Taux 2009	Taux 2008	Taux 2007	Variation 09/08
Taux de TPU voté du TCO	17,38%	17,38%	17,38%	

Taux TP effectif par commune	Taux 2009	Taux 2008	Taux 2007	
Le Port	17,04%	16,95%	16,82%	+0,53%
La Possession	15,66%	15,22%	14,74%	+2,89%
Saint Paul	18,65%	18,96%	19,23%	-1,64%
Saint Leu	17,38%	17,36%	17,32%	+0,12%
Trois Bassins	15,67%	15,24%	14,76%	+2,82%

➡ **Le vote d'un taux de TPU à 17,38% correspond à un taux d'objectif à atteindre ce qui explique que chaque commune a un taux de TP différent selon son positionnement et son écart par rapport à ce taux d'objectif (à atteindre en 2013).**

- Taux TPU : Positionnement du T.C.O (BENCHMARKING) -

	2009	2008	2007
-Taux de TPU du TCO	17,38%	17,38%	17,38%
Taux moyen national de l'ensemble des CA	non disponible à ce jour	17,24%	17,22%
CIVIS	20,91%	20,91%	20,91%
CIREST	22,68%	22,68%	22,68%
CINOR	15,87%	15,70%	15,70%
- Produit de TP/habitant			
*TCO	241 €/hab	228 €/hab	209 €/hab
*Moyenne nationale			291 €/hab
- Base de TP/habitant			
*TCO	1137 €/hab	1062 €/hab	961 €/hab
*Moyenne nationale		1648 €/hab	

➡ **Le produit de TP par habitant du TCO est inférieur de 20 % par rapport à la moyenne nationale. De plus, la base de TP par habitant du TCO est inférieure de 45 % par rapport à la moyenne nationale.**

– Affectation des ressources de la Taxe Professionnelle 2009 –

	2009	2008	2007
TP globale perçue par le TCO	48 605 599 €	45 948 428 €	42 311 484 €
TPU+compensations fiscales	48 585 658 €	45 935 433 €	42 298 489 €
Fiscalité reversée	19 941 €	12 995 €	12 995 €
AC reversée par le TCO aux communes membres (a)	19 383 495 € 40%	19 792 838 € 43%	19 792 838 € 46%
DSC reversée aux communes membres (b)	5 122 512 € 10%	2 542 448 € 6%	2 454 101 € 6%
Produit de TP conservé par le TCO pour l'exercice de ses compétences	24 099 592 € 50%	23 613 142 € 51%	20 064 545 € 48%

(a) *Attribution de compensation (AC) : somme obligatoire versée à chaque commune pour compenser le transfert total du produit de la Taxe Professionnelle en tenant compte des compétences exercées au 01 janvier 2002 par le TCO.*

(b) *Dotation de Solidarité Communautaire (DSC): somme (facultative) versée par le TCO aux 5 communes dans le cadre d'un dispositif de solidarité institué lors de la création du TCO.*

2

LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) : 18 601 852 €

Sur l'exercice 2009, c'est un **produit de 18 601 852 €** qui a été perçu par le TCO, **soit 17 % des recettes réelles de fonctionnement.**

Les tableaux présentés ci-après, donnent un aperçu synthétique et rétrospectif :

- des taux réellement pratiqués en 2009 dans les cinq communes;
- du positionnement du TCO par rapport à d'autres Communautés d'Agglomération ;
- de l'évolution du taux de couverture de la TEOM.

- Taux de TEOM par commune -

	TAUX 2009	TAUX 2008	TAUX 2007	Variation 09/08	Poids de chaque commune dans la base imposable
Port	13,00%	12,75%	12,40%	+1,90%	16%
Possession	13,70%	13,35%	13,00%	+2,55%	15%
Saint-Paul bas	14,70%	14,60%	14,50%	+0,70%	} 57%
Saint-Paul hauts	13,00%	12,75%	12,40%	+1,92%	
Saint-Leu	14,10%	14,00%	13,90%	+0,70%	10%
Trois-Bassins	13,00%	12,75%	12,40%	+1,90%	2%

- TEOM : Positionnement du TCO -

	2009	2008	2007
(*)Taux moyen TEOM du TCO	13,84%	13,45%	13,40%
- CIVIS	17,06%	16,25%	16,25%
- CIREST	16,00%	13,00%	13,00%
- CINOR	13,08%	11,98%	11,55%

(*) produit global collecté/bases imposables globales

➡ Le taux moyen national au titre de 2008 est de 8,75%, soit un taux moyen TCO supérieur de 58 % au taux moyen national.

- Evolution du taux de couverture de la TEOM -

Le taux de couverture permet d'évaluer la part du service couvert par le produit de la TEOM. Par conséquent, au titre de 2009, **56 % du service est couvert par la TEOM**, le différentiel étant assuré par le budget général du TCO.

	2009	2008	2007
Produit TEOM	18 601 852	16 292 473	15 317 359
Dépenses nettes de fonctionnement	35 317 972	31 007 482	29 752 616
Taux de couverture	56%	53%	52%
(*)Dép.globales d'envt/hab	185 €/hab	156 €/hab	148 €/hab

(*) dépenses globales nettes hors personnel+ investissement en matière d'environnement

➔ A l'horizon 2013, au même titre que la Taxe Professionnelle, les cinq communes auront un taux unique de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères avoisinant les 15 % (en tenant compte des données actuelles et hors participation à une usine de traitement et de valorisation énergétique des déchets).

	2009	2008	2007
TCO:			
Taux moyen TEOM	13,84%	13,45%	13,40%
Base moyenne de TEOM / hab	648 € / hab	601 € / hab	
Produit de TEOM / hab	90 € / hab	82 € / hab	
Moyenne nationale:			
Taux TEOM		8,75%	
Base moyenne de TEOM / hab		918 € / hab	
Produit de TEOM / hab		109 € / hab	

3 LE VERSEMENT TRANSPORT : 17 076 623 €

Ce produit affecté aux dépenses de Transports Publics urbains a généré en 2009 **une recette de 17 076 623 €, soit 16 % des recettes réelles de fonctionnement**. Le VT est une taxe de 1,80 % payée par toute entreprise de plus de 9 salariés sur sa masse salariale.

	VT prélevé en 2009	rappel 2008	rappel 2007	Poids de chaque commune
Le Port	5 991 741 €	6 232 965 €	5 784 074 €	35%
La Possession	1 273 077 €	1 383 780 €	1 296 625 €	7%
Saint-Paul	9 145 670 €	9 110 225 €	8 658 846 €	54%
Saint-Leu	557 613 €	664 683 €	686 310 €	3%
Trois-Bassins	108 522 €	139 746 €	131 947 €	1%
TOTAL	17 076 623 €	17 531 399 €	16 557 802 €	100%

– Evolution du versement transport perçu par le TCO –

	2009	2008	2007	Evolut° 09/08
montant du VT perçu	17 076 623 €	17 531 399 €	16 557 802 €	-3%
VT perçu/hab	85 €/hab	87 €/hab	82 €/hab	
VT perçu/hab moy.nationale des CA génération 2002			125 €/hab	
Dép globales Transports/hab ^(*)	119 €/hab	107 €/hab	102 €/hab	
Taux de couverture ^(**)	77%	83%	81%	

(*) =dépenses globales nettes de fonctionnement hors personnel + investissement

4

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) : 12 166 893 €

Cette Dotation Globale de Fonctionnement émanant de l'Etat a représenté en 2009 une somme de 12 166 893 €, soit 11 % des recettes réelles de fonctionnement.

	2009	2008	2007	Evolut° 09/08
DGF perçue	12 166 893 €	12 312 211 €	12 170 516 €	-1%
DGF/habitant	60 €/hab	61 €/hab	60 €/hab	
Moyenne CA			45 €/hab	

5

LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : 6 131 548 €

Ces recettes, d'un volume de 6 131 548 € (6 % des recettes réelles de fonctionnement) correspondent à des subventions et participations liées à l'exercice des compétences :

	2009	2008	2007	Evolut° 09/08
Subventions & participations reçues	6 131 548 €	7 708 599 €	7 771 278 €	-20%

-Transports urbains et scolaires:

3 326 884

*Fonds d'Investissement Routiers (FIRT):

1 677 804

*participation des familles au titre des transports scolaires:

1 644 080

*autres:

5 000

-Environnement & cadre de vie:

2 474 740

*participation des usagers aux équipements de traitement des déchets:

1 971 336

*subvention Eco Emballage au titre de la collecte sélective:

420 462

*remboursement sur les rémunérations du personnel:

41 942

*participation de la région et du Département à la compétence cadre de vie:

41 000

-Politique de la ville:

91 525

*remboursement sur les rémunérations du personnel:

81 382

*autres:

10 143

-Autres recettes:

238 399

*remboursement sur les rémunérations du personnel:

70 949

*participation des usagers au titre des autres compétences:

167 450

TOTAL:

6 131 548

6

DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) : 2 993 583 €

Le produit total de la DGD scolaire représente près de **3 % des recettes réelles de fonctionnement**. C'est une dotation de l'Etat affectée aux dépenses de transports scolaires sur le territoire du TCO.

	2009	2008	2007	Evolut° 09/08
DGD scolaire	2 993 583 €	3 015 846 €	2 928 320 €	-1%

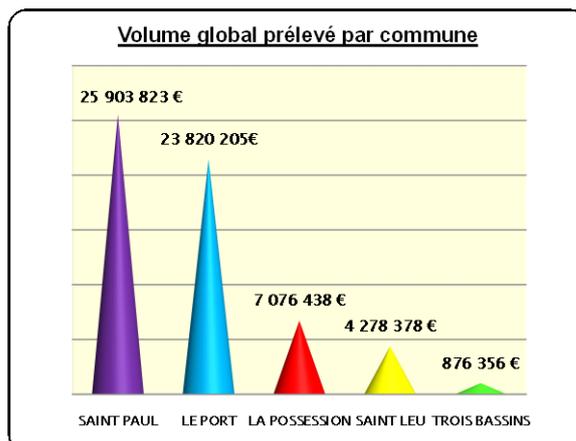
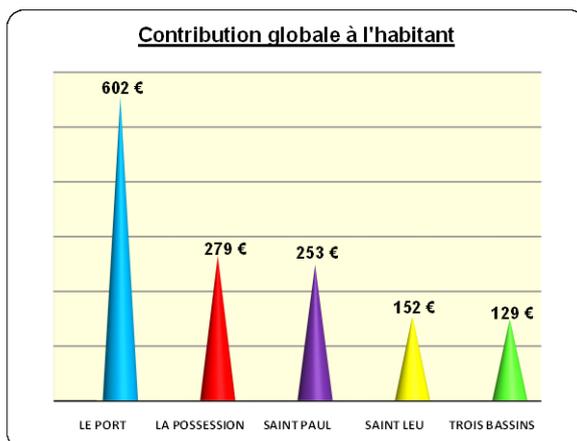
7

LES PRODUITS EXCEPTIONNELS & AUTRES : 1 404 479 €

- Produit lié aux rattachements de l'exercice 2008 non suivis d'effets = 1 070 753 € (écriture comptable consistant à constater une recette dans l'année *n* par rapport à des dépenses rattachées à l'exercice antérieur et non payées).
- Produits exceptionnels liés à la compétence environnement et cadre de vie : 254 741,54 € (centre de stockage de la rivière Saint Etienne : 208 978 € et réquisition suite à la grève SEPUR : 33 189 €)
- Produits financiers : 49 101 € (économie générée par la gestion active de dette)
- Divers = 29 884 €
- **TOTAL = 1 404 479 € (1 % des recettes réelles de fonctionnement).**

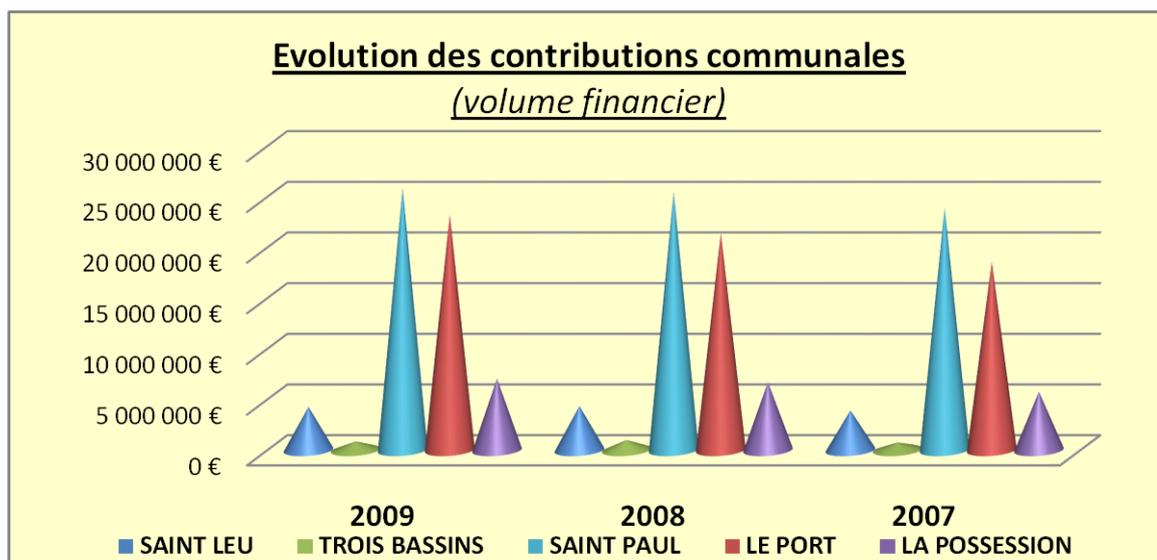
2009 - ETAT DES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES AU TCO

COMMUNES/POPULATION	SAINT LEU	TROIS BASSINS	SAINT PAUL	LE PORT	LA POSSESSION	TOTAL
	28 157 hab	6 805 hab	102 507 hab	38 675 hab	25 319 hab	201 463 hab
A) TPU prélevée sur les 5 communes (compensations comprises)	2 472 723	620 125	13 606 097	27 885 044	4 001 669	48 585 658
B) Etat des attributions de compensation (Reversements de TP par le TCO aux communes)	319 177	-	6 001 494	12 455 758	607 066	19 383 495
C) Dotation de solidarité communautaire versée aux communes	758 487	286 234	2 067 622	1 324 079	686 090	5 122 512
D) Produit fiscal disponible du TCO (D= A-B-C)	1 395 059	353 832	5 536 981	14 105 207	2 708 513	24 099 592
E) TEOM prélevée sur les 5 communes	2 046 204	372 037	10 417 037	2 976 296	2 790 278	18 601 852
F) Versement transport prélevé sur les 5 communes	557 613	108 522	9 145 670	5 991 741	1 273 077	17 076 623
G) Participation transport scolaire	279 503	48 910	804 135	206 961	304 571	1 644 080
TOTAL CONTRIBUTION DES COMMUNES EN 2009 = (D+E+F+G)	4 278 378	883 302	25 903 823	23 280 205	7 076 438	61 422 146
Rapport à l'habitant	152 €	130 €	253 €	602 €	279 €	Moyenne : 283 €



ETAT DES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES 2007-2009

	2009	rapport à l'hab	2008	rapport à l'hab	2007	rapport à l'hab
SAINT LEU	4 278 378 €	152 €	4 366 126 €	155 €	3 931 184 €	140 €
TROIS BASSINS	883 302 €	130 €	1 019 567 €	150 €	778 646 €	114 €
SAINT PAUL	25 903 823 €	253 €	25 544 184 €	249 €	23 958 832 €	234 €
LE PORT	23 280 205 €	602 €	21 457 311 €	555 €	18 631 538 €	482 €
LA POSSESSION	7 076 438 €	279 €	6 721 197 €	265 €	5 789 660 €	229 €
	61 422 146 €	305 €	59 108 385 €	293 €	53 089 860 €	264 €



B] Les principales dépenses de fonctionnement du Compte Administratif 2009 :

EVOLUTION DES DEPENSES DE GESTION DU TCO

	2009	2008	2007	Evolut° 09/08	Evolution en M€
Pres° de services aux usagers	66 589 205	63 353 252	59 008 849	5%	3 235 953
dont :					
* environnement & cadre de vie	37 730 968	35 313 792	31 777 890	7%	2 417 176
* transports publics & scolaires	28 373 024	28 039 460	27 230 959	1%	333 564
* PLIE	485 213				
Revt de fiscalité aux communes	24 506 007	22 335 286	22 246 939	10%	2 170 721
Frais de structure dont :	10 389 815	9 450 225	10 620 445	10%	939 590
* Frais de personnel	7 038 845	6 098 470	6 347 374	15%	940 375
* Elus	871 888	902 423	904 914	-3%	-30 535
* Frais de siège	2 479 082	2 449 332	3 368 157	1%	29 750
Frais d'études	28 102	36 526	139 531	-23%	-8 425
Frais financiers	302 717	477 779	484 701	-37%	-175 062
Sub. aux associations (hors Environnement et Transport)	1 645 126	1 151 191	1 028 291	43%	493 935
TOTAL	103 460 970	96 804 259	93 528 756	7%	6 656 710

1

LES PRESTATIONS DE SERVICES AUX USAGERS : 66 589 205 €

► Ce poste de dépenses a généré un volume financier de **66 589 205 €** soit **64 % des dépenses réelles de fonctionnement**. Hors reversement de fiscalité aux communes membres (AC + DSC), **il représente 84 % du budget de fonctionnement du TCO**.

⇒ Il s'agit des 2 secteurs clés en matière de prestations servies à la population. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2009, le TCO porte le PLIE d'agglomération qui a généré une dépense de 485 213 €.

	2009	2008	2007	Evol° 09/08
Prestations de services aux usagers:	66 589 205 €	63 353 252 €	59 008 849 €	5%
* Environnement & cadre de vie	37 730 968 €	35 313 792 €	31 777 890 €	7%
* Transports urbains et scolaires	28 373 024 €	28 039 460 €	27 230 959 €	1%
* PLIE d'agglomération	485 213 €			-

↳ **Environnement & cadre de vie = 37 730 968 €**

- Collecte & traitement des ordures ménagères : 36 524 706 €
- Fourrière : 1 206 261 €

↳ **Transports publics urbains et scolaires = 28 373 024 €**

- transports publics urbains : 14 887 698 €
- transports scolaires : 13 440 445 €
- remboursement VT aux entreprises (pour sommes indûment payées) : 44 880 €

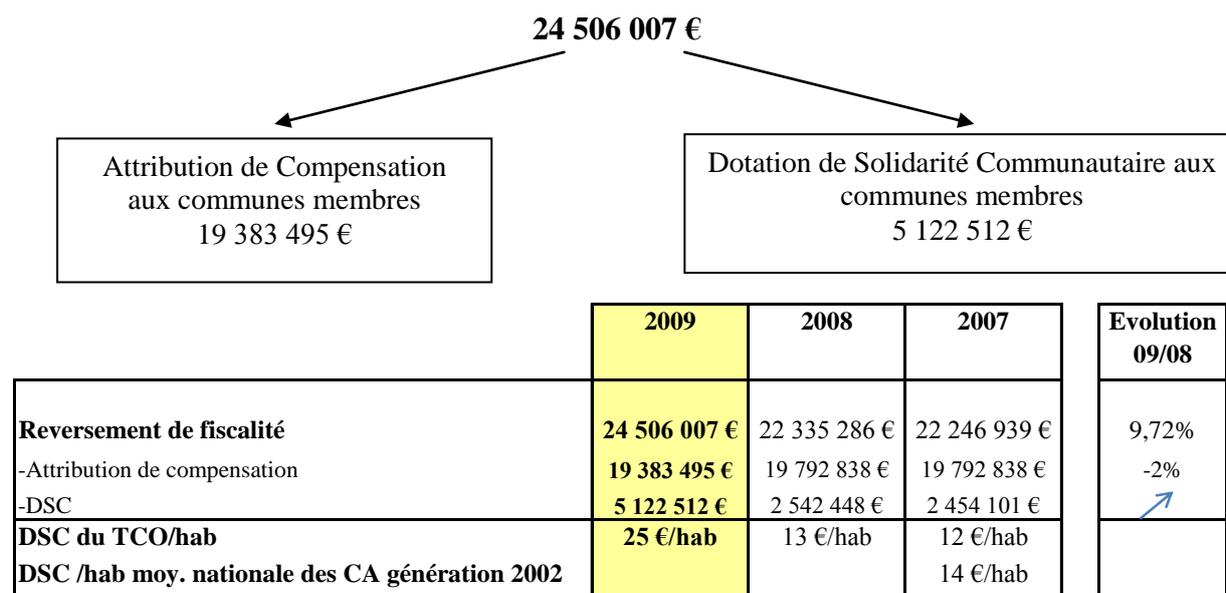
➔ Un état détaillé de l'ensemble des prestations assurées aux usagers est présenté en annexe dans les rapports de gestion établis par les services gestionnaires du TCO.

➔ Compte tenu de notre politique ambitieuse d'investissement pour la période 2008-2013, le TCO s'attachera à contenir l'évolution de ces postes historiques de gestion.

2

LE REVERSEMENT DE FISCALITE AUX COMMUNES : 24 506 007 €

▶ Ce poste de dépenses représente **un volume budgétaire de 24 506 007 €, soit 24 % des dépenses réelles de fonctionnement de 2009** et se répartit comme suit :



Concernant ce poste de dépenses, l'exercice 2009 a été marqué par les points suivants :

- l'attribution de compensation a été diminuée pour tenir compte d'un nouveau transfert de compétence intervenu depuis le 1^{er} janvier 2009 : le PLIE d'agglomération
- à titre exceptionnel, le TCO a prévu une dotation supplémentaire de 2 541 927 € afin d'accompagner financièrement les communes membres face à la baisse drastique des recettes liées à l'octroi de mer, portant le montant total de la DSC à 5 122 512 €.

3

LES AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 10 389 815 €

► Ce poste de dépenses d'un montant de **10 389 815 € (hors charges financières)** représente **10 % des dépenses réelles de fonctionnement du TCO en 2009** :

↳ Charges de personnel = 7 038 845 € soit 7 % des dépenses réelles de fonctionnement

↳ Frais de fonctionnement de la structure = 2 479 082 €
(parc automobile, téléphonique et informatique, formation, honoraires, communication, siège de bureaux...)

↳ Poste des élus (indemnités, formation...) = 871 888 €

	2009	2008	2007	Evolut° 09/08
TOTAL	10 389 815 €	9 450 226 €	10 620 445 €	10%
-Charges de personnel Personnel/dépenses réelles de fonctionnement	7 038 845 € 7%	6 098 470 € 6%	6 347 374 € 7%	15%
-Poste des élus	871 888 €	902 423 €	904 914 €	-3%
-Fonctionnement divers	2 479 082 €	2 449 332 €	3 368 157 €	1%
-Frais de structure /hab	52 €/hab	47 €/hab	53 €/hab	
-Charges de personnel/hab	35 €/hab	30 €/hab	31 €/hab	
-Charges de personnel/hab moyenne nationale des CA génération 2002	nd	nd	64 €/hab	

Pour 2007, les frais de fonctionnement divers comprennent une charge exceptionnelle de 818 000 € et en 2008, de 375 014 €.

4

LES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE : 1 645 126 €

Ces subventions s'inscrivent dans le cadre des compétences dévolues au TCO et représentent 1,6 % des dépenses réelles de fonctionnement.

	2009	2008	2007	Evolut° 09/08
Subventions octroyées par le TCO	1 645 126 €	1 151 191 €	1 028 291 €	43%

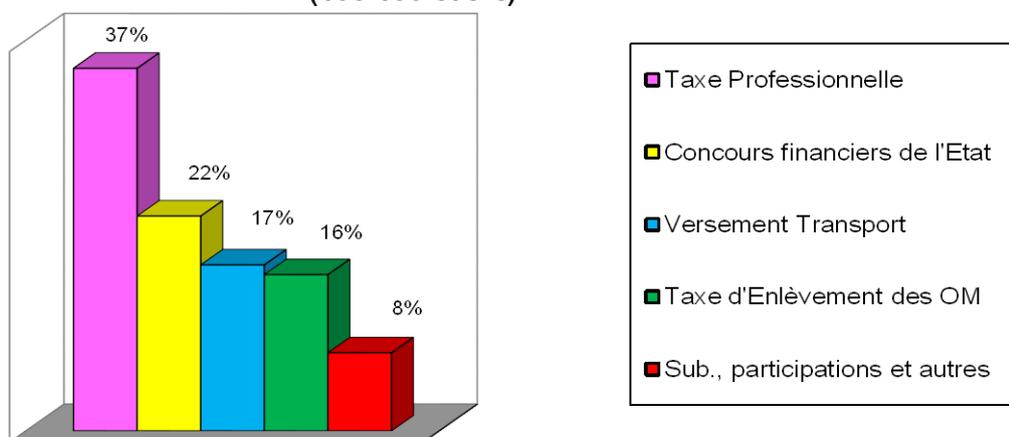
- SUBVENTIONS OCTROYEES AU TITRE DE 2009 -

	2009	2008	2007
Economie et tourisme	419 857	396 578	270 755
1156 ASS. MAISON DE LA MONTAGNE	19 500		
1266 OFFICE DE TOURISME DE ST PAUL	98 740		
1375 ASS. CLUB F42	2 500		
1598 COMITE DES FETES ET ANIMATIONS	56 072		
4 SEMTO	7 187		
48 GEM'PORT DES MASCAREIGNES	67 500		
796 OFFICE DU TOURISME POSSESSION	98 016		
988 OFFICE DU TOURISME DE ST LEU	70 342		
Politique de la ville	411 387	332 912	395 896
1439 AGENCE IMMOBILIERE SOLEIL	20 000		
1449 ASS. BAC REUNION	20 373		
1508 ASS. AD2R (DVPT RURAL REUNION)	91 081		
1518 ASS. CITOYENS CONTRE LE CHIK	20 000		
1534 OCCE LA REUNION	62 072		
1707 ASS. TIPA TIPA	5 000		
631 ASS. ASCID	13 500		
677 MIO-MISSION INTERCOMMUN. OUEST	150 000		
1734 COOPERATIVE DYNAMIQUE SERVICES	3 000		
1904 AMICALE ECOLE FRANCOISE-DOLTO	6 360		
2015 TI FANAL (ASS.)	20 000		
Culture	357 359	119 540	52 400
1956 AN GREN KOULER, ECRITURES	11 000		
1959 THEATRENFANCE (ASS.)	3 000		
1961 THEATRE DES ALBERTS (ASS.)	6 008		
1964 BAND'DECIDEE	2 500		
2005 LA CERISE SUR LE CHAPEAU	5 000		
2006 DES PIEDS ET DES MAINS	4 643		
2007 LES COMPERES CREOLES	10 190		
2008 COMPAGNIE ARGILE	5 850		
2012 DELIL'AME ASS.	20 328		
2013 COLLEGE DU BERNICA	6 090		
2014 DANSE EN L'R	30 750		
44 ASS. AGEMA (KABARDOCK)	75 000		
48 GEM'PORT DES MASCAREIGNES	75 000		
632 ASS. DE GESTION DU SECHOIR	75 000		
64 VILLAGE TITAN CENTRE CULTUREL	7 000		
1736 ECOLE SUP. DES BEAUX ARTS	20 000		
Sport	17 600		
1965 PSG - CLUB ILE DE LA REUNION	4 100		
2002 COMITE REGIONAL DE CANNE DE COMBAT	1 000		
1704 ASS. SPORTIVE ET CULTURELLE DE	5 000		
1801 ASS. JEUNESSE SPORTIVE PORTOISE	7 500		
Autres	144 632	133 613	129 860
2036 AIVP (ASSO. INTERNATIONALE	14 827		
898 T'COS	129 805		
Aménagement	125 080	130 500	150 000
811 SIDR	35 080		
1289 CAUE	30 000		
43 AGORAH	60 000		

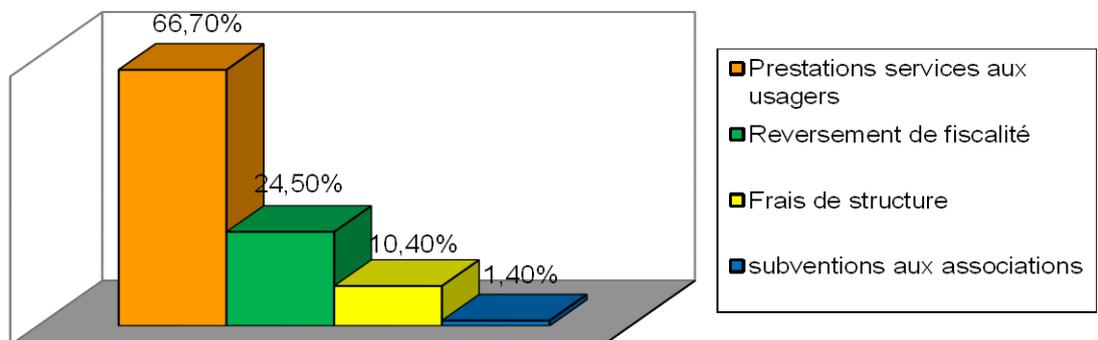
Environnement	152 733,00	14 288	10 380
1449 ASS. BAC REUNION	14 000,00		
1709 ASS. SARA - SAUVONS LES	2 500,00		
2037 LES AMIS DE L'OCEAN INDIEN	3 853,00		
411 OBSERVATOIRE REUNIONNAIS DE L'	131 000,00		
986 ASS. DIAGONALE DES FOUS	1 380,00		
Transport	16 478,00	23 760	19 000
1823 COMITE REUN. PROMOTION VELO	700,00		
234 CCIR	8 140,00		
782 OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	7 638,00		
TOTAL	1 645 126	1 151 191	1 028 291

TCO - exercice 2009 SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Structure des recettes réelles de fonctionnement
(108 180 575 €)**



**Structure des dépenses réelles de fonctionnement
(103 460 970 €)**



II – SECTION D’INVESTISSEMENT

	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Reports de dépenses (*)
2009	40 996 230,00	37 522 781,99	92%	378 047,50
2008	29 693 237,28	24 402 818,85	82%	787 600,54
2007	34 086 424,54	20 500 523,96	60%	911 890,28

(*) Depuis 2007, la diminution du volume des reports s’explique par un nombre plus important d’opérations gérées en Autorisations de Programme et Crédits de Paiement c’est-à-dire en pluriannualité.

A] Les dépenses d’Investissement du Compte Administratif 2009:

➔ La section d’investissement débouche sur une **réalisation budgétaire de 37 522 781,99 €**, se décomposant comme suit :

- mouvement d’ordre : 8 725 279,25 € (sans mouvements de trésorerie);
- mouvement réel : 28 797 502,74 € dont :
 - opérations d’équipement : 14 637 300,82 € (voir détail ci-dessous)
 - Gestion Active de Dette : 13 062 440 €
 - Remboursement du capital de la dette : 1 094 166,68 €
 - Autres : 3 495,24 €

Ce crédit de 13 062 440 €, correspondant à une réalisation budgétaire équilibrée en dépenses et en recettes, autorise le TCO à procéder à des remboursements temporaires de capital de dette (gestion Trésorerie 0) et permet de minorer les frais financiers supportés par le TCO (en 2009, le TCO n’a remboursé que 50% des intérêts prévus).

➔ Par domaine de compétence, **la répartition des principales opérations pour 2009 est la suivante :**

	OPERATIONS GERÉES PAR LA DIP (*)	OPERATIONS GERÉES PAR LES DIRECTIONS	TOTAL RÉALISÉ EN 2009
	(a)	(b)	(a+b)
Réalisation de 8 nouvelles déchèteries	2 821 075,68		2 821 075,68
Etude mise aux normes station transit du Port	25 588,22		25 588,22
Réhabilitation des 8 déchèteries existantes	233 416,32		233 416,32
Extension & optimisation de la PF de compostage du Port	688 763,89		688 763,89
Autres	11 099,56		11 099,56
Equipements de traitement déchets		1 043 926,61	1 043 926,61
Etudes prospectives en matière d'environnement		115 622,69	115 622,69
Autres (déchèteries, fourrière, subvt.ARER...)		183 109,46	183 109,46
Titres de participations (CYCLEA)		1 499 998,50	1 499 998,50
TOTAL ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	3 779 943,67	2 842 657,26	6 622 600,93
Extension Gare Routière	663 420,09		663 420,09
Infrastructures poteaux abris	139 908,37		139 908,37
Etudes préliminaires "itinéraires privilégiés"	157 633,33		157 633,33
Etudes prospectives en matière de déplacement		70 868,32	70 868,32
Régime d'aide PDU aux communes		1 068 312,07	1 068 312,07
Autres - hors AP- Loi Handicap....		23 761,50	23 761,50
Etude faisabilité échangeur Portail		-	-
Elaboration du PDU du TCO		-	-
Locaux modulaires du Port		5 422,83	5 422,83
Titres de participation (SEMTO)		900 000,00	900 000,00
TOTAL TRANSPORTS PUBLICS	960 961,79	2 068 364,72	3 029 326,51
Aménagement, densification 100 ha de ZAE		1 042 458,94	1 042 458,94
Réhabilitation friches industrielles		10 850,00	10 850,00
Sentier littoral de l'ouest	22 729,34		22 729,34
Animation économique & touristique	-		-
Aménagement touristique dans les Hauts	140 303,53		140 303,53
Travaux de dépollution du site de Cambaie	3 594,00		3 594,00
Divers		35 478,63	35 478,63
Filière équine		6 933,15	6 933,15
ZAE BMV/Vue Belle		11 586,73	11 586,73
Signalisation touristique		-	-
TOTAL ECONOMIE/TOURISME	166 626,87	1 107 307,45	1 273 934,32
Elaboration du SCOT			
Production de logements neufs		1 825 312,30	1 825 312,30
Rénovation et amélioration de l'habitat		350 315,26	350 315,26
ADOC/SIG		30 134,25	30 134,25
Action foncière			-
Paysage et cadre de vie		126 664,81	126 664,81
Structuration de bourg			-
Ouverture villes sur la mer			-
Piste Rivière des Galets			-
Réalisation d'un camping intercommunal	79 018,87		79 018,87
Divers		172 339,91	172 339,91
Acquisition remorque énergétique		194,80	194,80
Assistance mise en place PLH		17 061,63	17 061,63
Réalisation logements intermédiaires		41 392,75	41 392,75
Subvention équipement : "Mer intérieure"		55 575,09	55 575,09
Mission opérateur foncier		1 314,00	1 314,00
SCOT			-
Infrastructure Haut Débit		120 796,49	120 796,49
TOTAL AMENAGEMENT & HABITAT	79 018,87	2 741 101,29	2 820 120,16
Centre d'Hébergement d'Urgence	23 200,67		23 200,67
Radiobus		69 805,79	69 805,79
Subventions d'équipement		11 252,20	11 252,20
Travaux chantier insertion RHD		124 742,30	124 742,30
Cyberbases		2 687,78	2 687,78
Etude besoins funéraires		15 624,00	15 624,00
TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE	23 200,67	224 112,07	247 312,74
Evolution du parc informatique		204 381,45	204 381,45
Mise en œuvre site WEB commission accessibilité		302,91	302,91
Elaboration sch. Directeur informatique		27 935,42	27 935,42
Etude faisabilité carte vie quotidienne		16 139,38	16 139,38
Dématérialisation des marchés publics		4 209,80	4 209,80
TOTAL INFORMATIQUE	-	252 968,96	252 968,96
Travaux de VRD sur le TCO	230 554,98		230 554,98
Rénovation et extension siège	94 109,43		94 109,43
Matériel & mobilier pour siège	39 485,37		39 485,37
Divers		26 887,42	26 887,42
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	364 149,78	26 887,42	391 037,20
TOTAL	5 373 901,65	9 263 399,17	14 637 300,82

(*) Direction des Investissements & Patrimoine

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU TCO

2009(*)	2008	2007	Evolution 09/08
14 637 300,82 €	7 327 673,03 €	8 724 452,09 €	100%

(*)hors gestion active de dette: 13 062 440 € et remboursement du capital

B] Le financement des dépenses d'Investissement du Compte Administratif 2009 :

Compte tenu du montant des dépenses réalisées, les recettes réelles d'investissement (21 862 900 €) sont les suivantes :

- Dette : 13 078 299,95 € (dont Ecriture Gestion Active de Dette : 13 062 440 €)
- Dotations, fonds divers et réserves : 5 622 090,18 €
*Excédent de fonctionnement capitalisés = 4 927 750,06 €
*FCVTA = 694 340,12 €
- Subventions obtenues pour les opérations d'investissement : 2 501 872 €
- Remboursement d'une avance de trésorerie (SEMTO) = 613 440 €
- Autres = 47 197,50 €

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU TCO

2009(*)	2008	2007	Evolution 09/08
8 800 459,62 €	2 430 448,92 €	6 697 066,35 €	

(*)hors gestion active de dette: 13 062 440 €

L'augmentation des recettes au titre de 2009 s'explique par :

- une écriture comptable relative à l'excédent de fonctionnement capitalisés (4,9 M €),
- un encaissement des subventions plus important que les précédents exercices (pour rappel, montant encaissé en 2008 : 801 909 €).

➡ En dernier lieu, le tableau ci-dessous donne la quote part des subventions perçues dans le financement des opérations d'investissement :

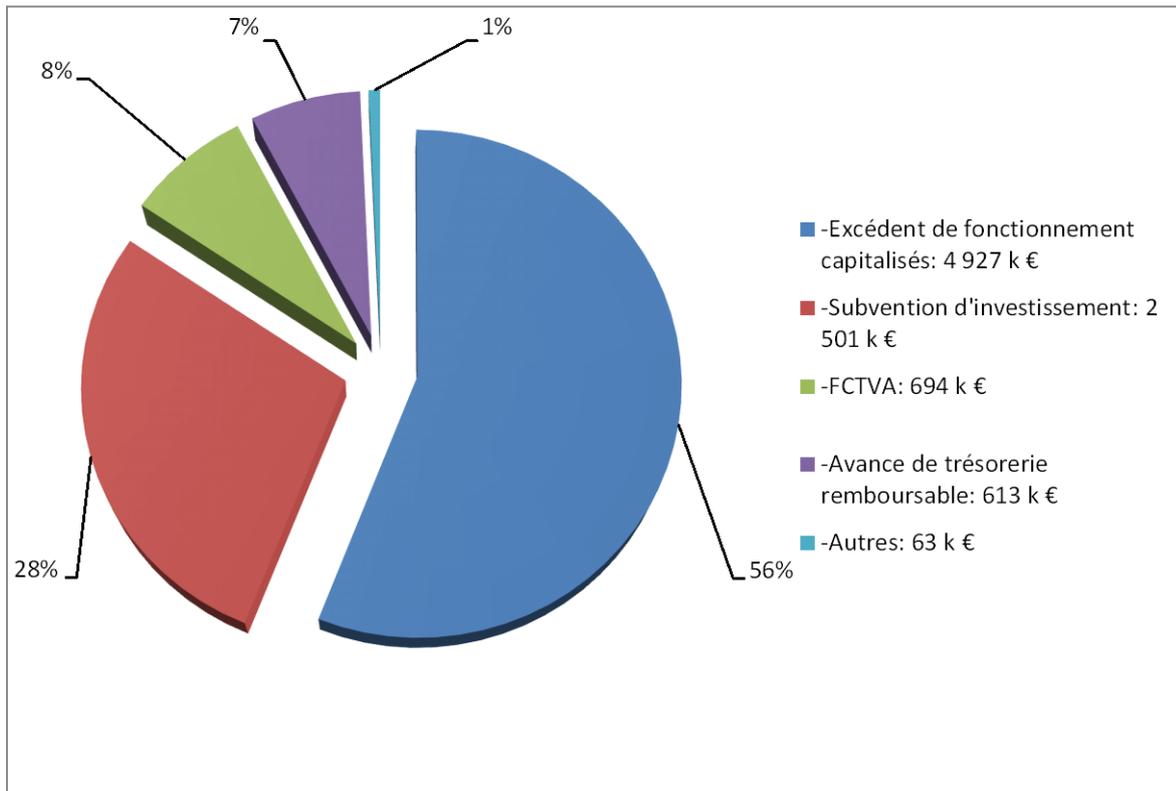
	2009	2008	2007	Moyenne 09-07
Taux moyen de subvention	33%	18%	78%	43%
Recettes d'invest. encaissées	2 501 871,99	801 909,86	3 708 748,07	
Dépenses d'équipement (*)	7 559 476,69	4 535 102,57	4 774 535,10	

(*) *comptes 20+21+23*

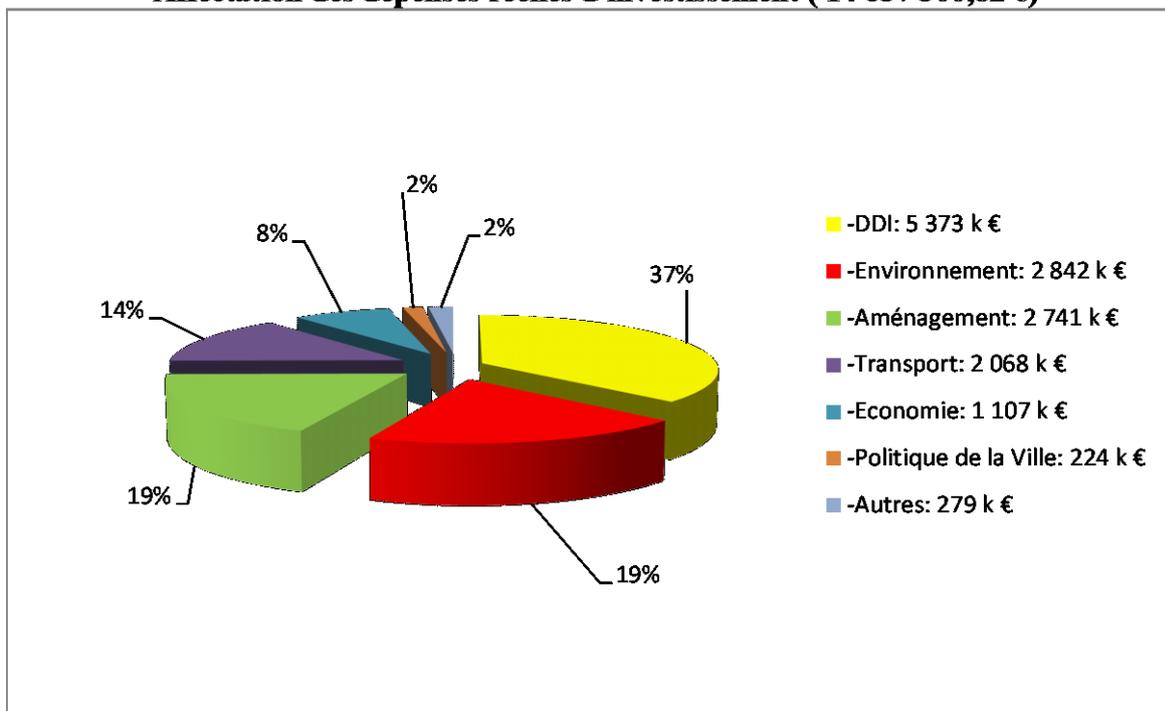
TCO - exercice 2009
SECTION D' INVESTISSEMENT

(hors gestion active de dette+ remboursement de la dette)

Origines des recettes réelles d'investissement (8 800 459,62 €)



Affectation des dépenses réelles d'investissement (14 637 300,82 €)



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS DU TCO : RAPPORT D'ETAPE

PPI 2008 - 2013 (*) : Rapport d'étape			
Montants en K€		PPI 2008 - 2013	Dépenses cumulées au 31/12/2009
1	Portage financier pour l'aménagement de 184 ha d'espaces à vocation économique et touristique		
	- <i>Cambaie (55 ha)</i>	1 750	4
	- <i>Eco parc (13 ha)</i>	3 447	0
	- <i>CIGED (30 ha)</i>	3 000	0
	- <i>Zones des hauts (6 ha)</i>	3 000	54
	- <i>ZALM de Trois Bassins (30 ha)</i>	3 803	0
	- <i>ZAC Portail (30 ha)</i>	0	0
	- <i>Moulin Joli (20 ha)</i>	3 000	1 000
2	Friches industrielles de Savanna : immobilier d'entreprises	0	0
3	Equipement lié à l'accueil de la Grande Plaisance (Les Varangues des docks)	10 000	0
4	Réalisation d'un camping intercommunal	4 300	79
5	Aménagement du littoral Sud de Saint Leu	2 000	36
6	Aménagement du littoral de Trois Bassins	600	13
7	Aménagement du littoral de la Rivière des Galets (Le Port et Saint Paul)	5 262	0
8	Aménagement du littoral Nord de La Possession	163	0
9	Portion RN1 (fonds de concours)	5 000	0
10	Signalisation touristique :	2 300	119
11	Aménagement de la route Hubert Delisle	1 369	112
Economie et Tourisme		48 994	1 417
12	Soutien au projet ANRU du Port (logement / habitat)	5 300	50
13	Bonification foncière pour logement (EPFR)	5 000	235
14	Accompagnement sur la structuration des bourgs	3 750	421
15	Cœur d'agglomération (études)	1 500	156
16	Etudes prospectives (SCOT, Charte paysagère, SAGE, SIG)	1 800	127
17	Soutien à la production de logements aidés (aides à la pierre) : opérations en cours 2009 - 2010	4 500	1 942
	Soutien à la production de logements aidés : opérations 2011 - 2013		0
18	Piste de la Rivière des Galets : accès à Mafate (subvention d'équipement)	200	0
19	Constitution de réserves foncières d'opportunité	3 000	0
20	Accompagnement aux projets d'ouverture des villes sur la mer (dont Darse de grande plaisance)	3 750	56
Aménagement du territoire et Habitat		28 800	2 987
21	Centre d'hébergement d'urgence (prise en charge des coûts de fonctionnement problématique)	2 186	23
Politique de la Ville		2 186	23

PPI 2008 - 2013 (*) : Rapport d'étape

Montants en K€		PPI 2008 - 2013	Dépenses cumulées au 31/12/2009
22	Développement du haut débit (jonction gazelle) - Travaux complémentaires	350	121
23	Carte Vie Quotidienne (montant à déterminer - étude en cours)	0	16
24	Création de maisons de l'Internet	330	0
Technologies de l'information		680	137
25	Complexe sportif et de loisirs de Dos d'Ane	2 000	0
26	Antennes d'enseignement artistique	4 000	0
Culture et Sport		6 000	0
27	Aménagement de 1 534 points d'arrêt du réseau kar'ouest	10 850	232
28	Rénovation et extension de la gare routière de St Paul	2 300	726
29	Réalisation d'itinéraires privilégiés pour les transports en commun :	10 700	385
30	Mise en oeuvre de la loi Handicap (accessibilité)		0
31	Mise en oeuvre du Plan de Déplacement Urbain	310	0
32	Régime d'aide PDU de soutien aux communes	3 000	1 122
33	Actions TCO dans le cadre du Schéma Directeur Intercommunal Vélo	1 000	0
34	Etudes prospectives (requalification de la RN1, ...)	500	71
Transport		28 660	2 536
35	CIGED (complexe environnement + fourrière animale + voiture)	5 000	0
36	Réalisation de 5 nouvelles déchèteries	5 535	2 829
	Réhabilitation des 8 déchèteries existantes		246
37	Extension et optimisation de la plateforme de compostage du Port	1 500	689
38	Mise aux normes de la plateforme de transit du Port	5 425	26
39	Extension et renouvellement du parc de bacs roulants, de biocomposteurs, de bornes à verre et de corbeilles à papier	4 250	1 044
40	Plateforme de compostage de St Leu	2 170	1
41	Réhabilitation des décharges et de l'usine de broyage des ordures ménagères du Port	3 000	0
42	Aménagement des points de regroupement et des points d'apports volontaires	1 000	24
43	Etudes prospectives (compétences bruit, air, agenda 21 intercommunal, schéma directeur énergie)	800	116
Environnement		28 680	4 975
44	Gestion patrimoniale (Mise aux normes du siège social du TCO)	4 000	94
TOTAL PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT		148 000	12 169

(*) engagement jusqu'en 2013 et mandatement jusqu'au 31/12/2015

Par conséquent, il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer sur les points suivants :

- l'adoption du Compte de Gestion 2009 du comptable du TCO,

- l'adoption du Compte Administratif 2009 du TCO,

- l'affectation du résultat excédentaire dégagé sur l'exercice 2009 soit 12 909 737,2 € comme suit :

*7 031 477,01 € (compte 1068) en couverture du besoin de financement de la section d'investissement (corrigé des restes à réaliser);

* le solde, soit 5 878 260,19 € en excédent de fonctionnement reporté (compte 002).

Présentation de cette affaire en commission finances et affaires générales du 1^{er} juin 2010 et en CCP du 3 juin 2010.

➡ La maquette réglementaire du compte administratif 2009 ainsi que le compte de gestion du receveur sont consultables à la direction des finances du TCO et en séance.

- TCO 2009 -

ANNEXES BUDGETAIRES:

- ❖ **Gestion active de la dette,**
- ❖ **Origine des recettes & des dépenses,**
- ❖ **Tableau synthétique budgétaire.**

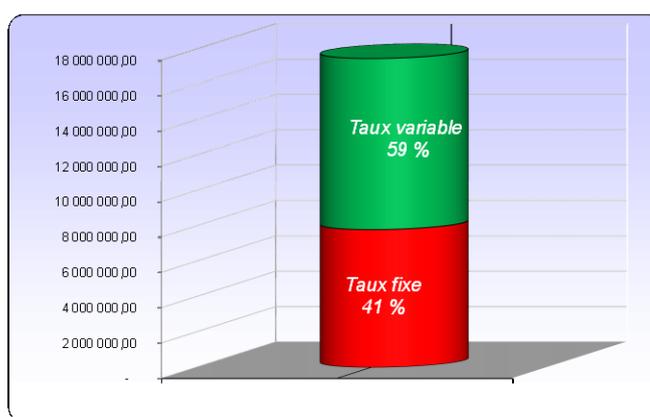
ENCOURS DE DETTE DU TCO

	2009	2008	2007
Encours de dette au 01/01	17 411 871,94	17 474 680,69	16 476 791,31
Annuité	1 396 983,42	1 840 588,10	1 484 391,44
Donc : Capital	1 094 266,68	1 362 808,75	1 002 110,62
Intérêts	302 716,74	477 779,35	482 280,82
Emprunt tiré dans l'année		1 300 000	2 000 000
Encours de dette au 31/12	16 317 605,26	17 411 871,94	17 474 680,69
Encours/habitant	86 €	86 €	87 €
Moyenne nationale (*)			249 €

Répartition de l'encours de dette au 31/12/2009:

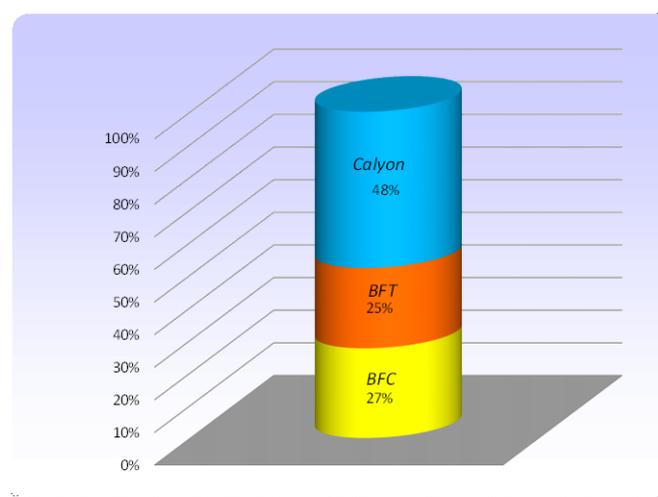
* Taux fixe =	6 663 333,27	41%
* Taux variable =	9 654 271,99	59%
	16 317 605,26	

* taux fixe : 3,63 % & 3,88 %
 * taux variable + marge de 0,06 centimes
 + marge de 0,18 centimes



Répartition par banque :

BFC	27%
BFT (Groupe Crédit Agricole)	25%
CALYON (Crédit Agricole)	48%



GESTION ACTIVE DE LA DETTE

Economie réalisée suite aux remboursements anticipés opérés dans l'exercice

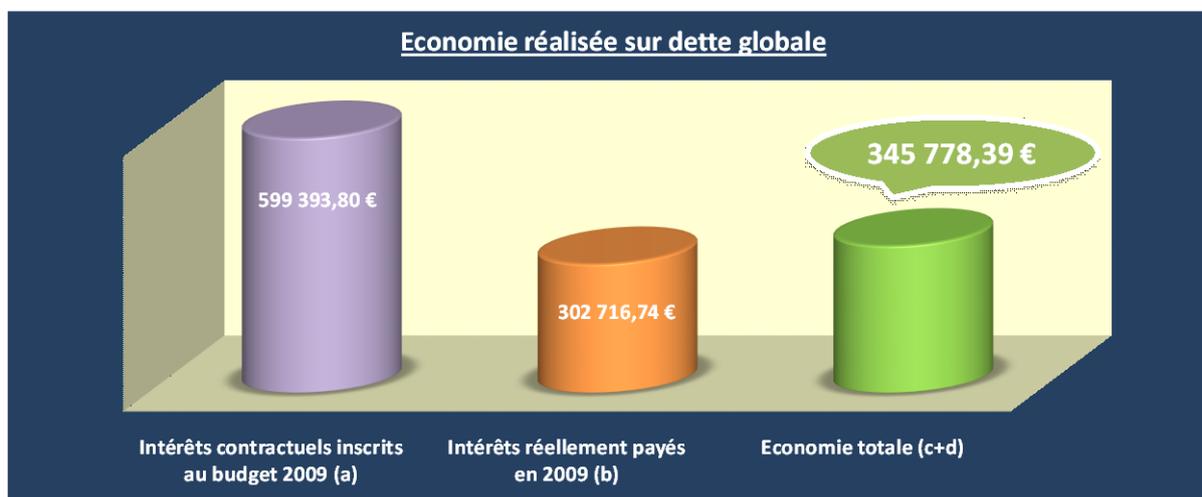
La gestion active de la dette a porté en 2009 sur un volume de 13 062 440 € ; la trésorerie du TCO a permis en cours d'année de rembourser par anticipation et de façon provisoire 4 de ses 5 contrats de prêt en cours. Les remboursements temporaires ont généré une économie totale des charges d'intérêt de l'ordre de 345 778,39 € .

	Montant initial de l'emprunt	Intérêts contractuels inscrits au budget 2009 (a)	Intérêts payés en 2009 (b)	Economie réalisée sur exercice en cours (c = a-b)	Recette perçue au titre de l'exercice précédent (d)	Economie totale réalisée (c+d)
BFT (prêt 2004 sur 20 ans)	3 900 000	98 253,20	27 461,24	70 791,96	49 101,33	119 893,29
CALYON (prêt 2005 sur 20 ans)	3 600 000	98 044,15	77 373,01	20 671,14	-	20 671,14
BFT/CALYON (prêt 2008 sur 15 ans)	1 300 000	62 711,81	9 191,46	53 520,35	-	53 520,35
CALYON (prêt 2005 sur 15 ans)	6 500 000	185 627,99	33 934,38	151 693,61	-	151 693,61
TOTAL emprunts remboursables par anticipation (1)	15 300 000	444 637,15	147 960,09	296 677,06	49 101,33	345 778,39

BFCOI (prêt 2005 sur 15 ans) (2)	5 800 000,00	154 756,65	154 756,65			
----------------------------------	--------------	------------	------------	--	--	--

Prêt à taux fixe non remboursable par anticipation

TOTAL DETTE GLOBALE TCO (1) + (2)	21 100 000	599 393,80	302 716,74	296 677,06	49 101,33	345 778,39
-----------------------------------	------------	------------	------------	------------	-----------	------------



RECAPITULATIF DE LA DETTE DU TCO

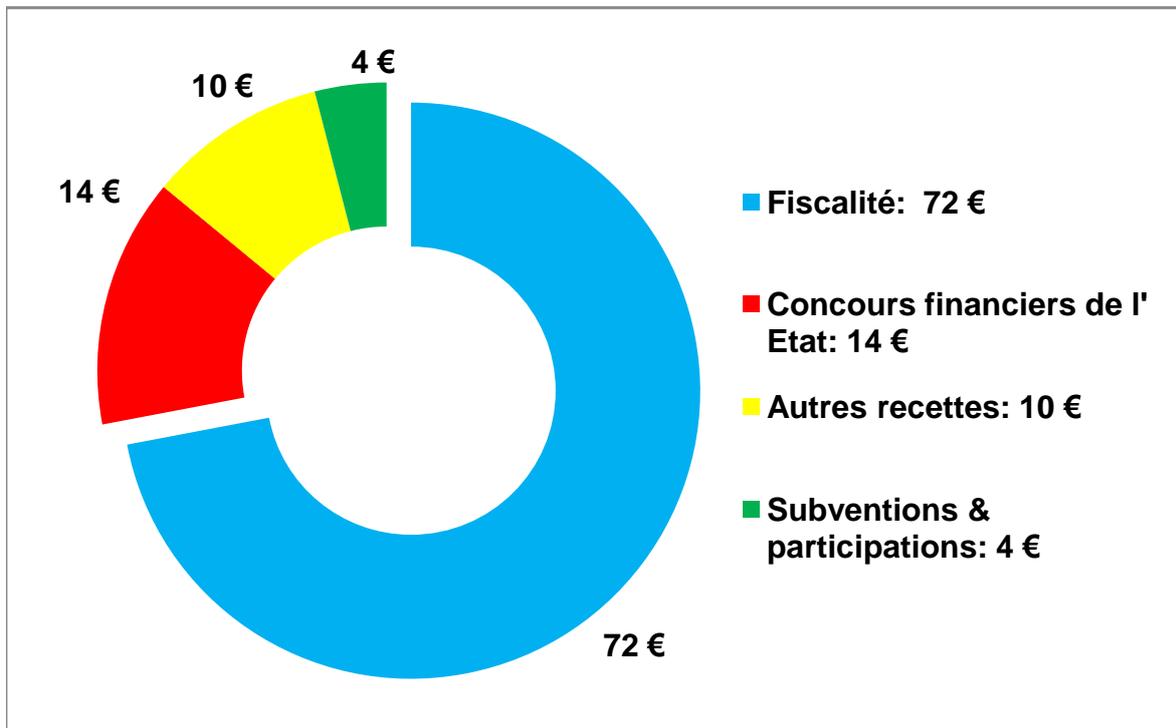
	Montant initial de l'emprunt	Index	Capital restant du au 01/01/2009	Annuité 2009		Capital restant dû au 31/12/2009
				Capital	Intérêts	
BFCOI (prêt 2005 sur 15 ans)	5 800 000,00	Taux fixe à 3,63 %	4 349 999,95	386 666,68	154 756,65	3 963 333,27
CALYON (prêt 2005 sur 20 ans)	3 600 000,00	Taux fixe à 3,88 %	2 880 000,00	180 000,00	77 373,01	2 700 000,00
S/Total emprunts à taux fixe	9 400 000,00	-	7 229 999,95	566 666,68	232 129,66	6 663 333,27
BFT (prêt 2004 sur 20 ans)	3 900 000,00	TAM + 0,18	3 394 700,00	142 700,00	27 461,24	3 252 000,00
CALYON (prêt 2005 sur 15 ans)	6 500 000,00	TAG 3 M + 0,06	5 549 431,99	319 800,00	33 934,38	5 229 631,99
BFT/CALYON (prêt 2008 sur 15 ans)	1 300 000,00	TAM + 0,10	1 237 740,00	65 100,00	9 191,46	1 172 640,00
S/total emprunts à taux indexé	11 700 000,00	-	10 181 871,99	527 600,00	70 587,08	9 654 271,99
TOTAL GENERAL	21 100 000,00	-	17 411 871,94	1 094 266,68	302 716,74	16 317 605,26

TAM = taux annuel monétaire pour un mois donné, renouvelé chaque fin de mois

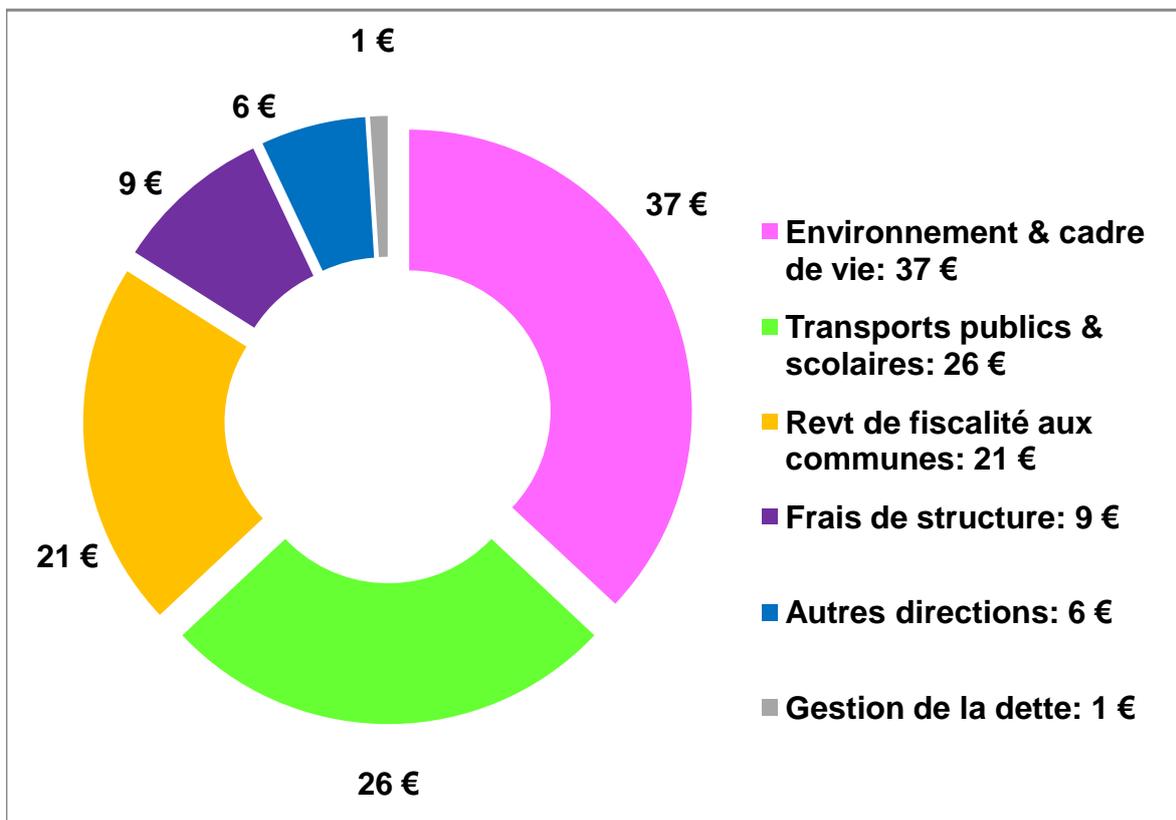
TAG : taux annuel global - taux qui résulte de la capitalisation des moyennes mensuelles des mois considérés recalculées quotidiennement

TCO - exercice 2009
- RAPPORT D' ACTIVITES -

- ORIGINE DES RECETTES -



- AFFECTATION DES DEPENSES -



TCO-CA 2009 - TABLEAU SYNTHETIQUE BUDGETAIRE

R E C E T T E S

	2009	2008	2007	Variation 2009/2008
Recettes réelles de fonctionnement	108 180 575	105 089 163	100 303 800	3%
* TPU : Produit de la fiscalité directe	48 605 599	45 948 429	42 311 484	
dont : TPU + Compensations fiscales	48 585 658	45 935 433	42 298 489	
Fiscalité reversée	19 941	12 996	12 995	
* TEOM	18 601 852	16 292 473	15 317 359	
* DGF	12 166 893	12 312 211	12 170 516	
* Versement transport perçu	17 076 623	17 531 399	16 557 803	
* Subventions et participations	2 150 209	3 754 052	3 947 489	
* DGD scolaires & urbaines	2 993 583	3 015 846	2 995 662	
* Autres recettes de gestion	4 030 441	3 954 545	3 823 789	
* Produits exceptionnels	1 355 376	2 280 208	3 179 698	
* Reprise sur provision	1 200 000			
Recettes réelles d'investissement	21 862 900	15 817 545	14 197 066	38%
FCTVA	694 340	316 352	704 947	
Remboursement d'avances de trésorerie	660 638		264 269	
Subventions d'équipement	2 501 872	801 910	3 708 748	
Dépôts et cautionnements reçus	15 860	12 187	19 103	
Emprunts		1 300 000	2 000 000	
Gestion active de la dette	13 062 440	13 387 096	7 500 000	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	4 927 750			

D E P E N S E S

	2009	2008	2007	Variation 2009/2008
Affectation des dépenses réelles d'investissement	28 797 503	22 077 578	17 226 563	30%
* Economie & Tourisme	1 273 934	235 658	2 720 013	
* Gestion active de la dette	13 062 440	13 387 096	7 500 000	
* Environnement	6 622 601	1 319 986	1 407 724	
* Aménagement	2 820 120	4 289 699	3 256 884	
* Remboursement du capital de la dette	1 094 267	1 362 809	1 002 111	
* Politique de la ville	247 313	325 668	402 713	
* Informatique	275 325	234 681	174 683	
* Transport public	3 029 327	719 958	725 498	
* Siège (acq.+parc auto+travaux+police interco)	371 505	176 851	33 720	
* Culture & sport	671	25 172	3 216	

	2009	2008	2007	Variation 2009/2008
Dépenses réelles de fonctionnement	103 460 970	96 828 019	93 547 755	7%
* Prestations de services aux usagers	66 758 416	63 415 060	59 057 229	
dont : * Environnement (col. & trait. OM, fourrière)	37 883 701	35 351 840	31 807 270	
* Transports publics urbains & scolaires	28 389 502	28 063 220	27 249 959	
* PLIE	485 213			
* Reversements fiscalité aux communes	24 506 007	22 335 286	22 246 939	
* Frais de structure	10 389 815	9 450 226	10 620 445	
dont principalement : Charges de personnel	7 038 845	6 098 470	6 347 374	
Poste des élus	871 888	902 423	904 914	
Honoraires	489 684	203 493	316 342	
Frais de gardiennage	255 593	147 215	127 044	
Gestion parc Auto (carburant, location entretien)	230 818	193 228	293 318	
Communication du TCO	181 937	295 269	390 408	
Frais de télécommunication	136 978	157 858	306 697	
Maintenant, entretien & réparation bâtiments	130 737	64 521	84 860	
Frais d'insertion	127 458	126 261	200 476	
Gestion parc informatique	100 556	83 296	104 480	
Frais de formation	94 887	137 812	93 881	
Primes d'assurance	84 811	72 714	86 984	
Charges exceptionnelles (*)	54 543	385 656	850 707	
Frais de mission	51 242	39 055	80 353	
Locations mobilières et immobilières	36 770	9 495	25 377	
Fournitures administratives	30 485	117 668	53 570	
Frais de réception, colloques, alimentation	25 445	39 654	25 468	
Autres	447 137	376 138	328 192	
* Subventions aux associations	1 475 915	1 113 142	998 911	
* Intérêts de la dette	302 717	477 779	484 701	
* Frais d'études et de recherche	28 102	36 526	139 531	

(*) Il s'agit principalement de la régularisation des rattachements de recettes 2008 non suivis d'effet sur l'exercice 2009 (20 849 €)

- TCO 2009 -

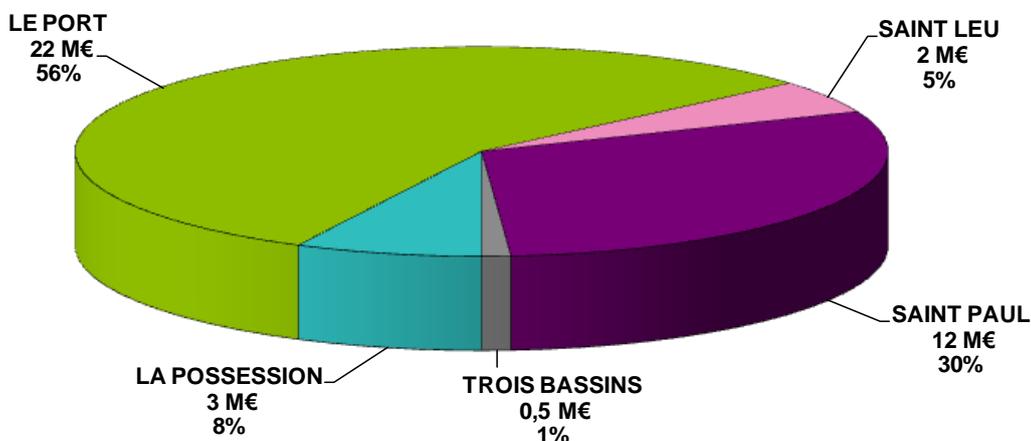
ANNEXE : FISCALITE 2009 ELEMENTS DE SYNTHESE

- ❖ **Taxe Professionnelle,**
- ❖ **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.**

❖ *Sources : Services Fiscaux DGI – Fichiers 2009*

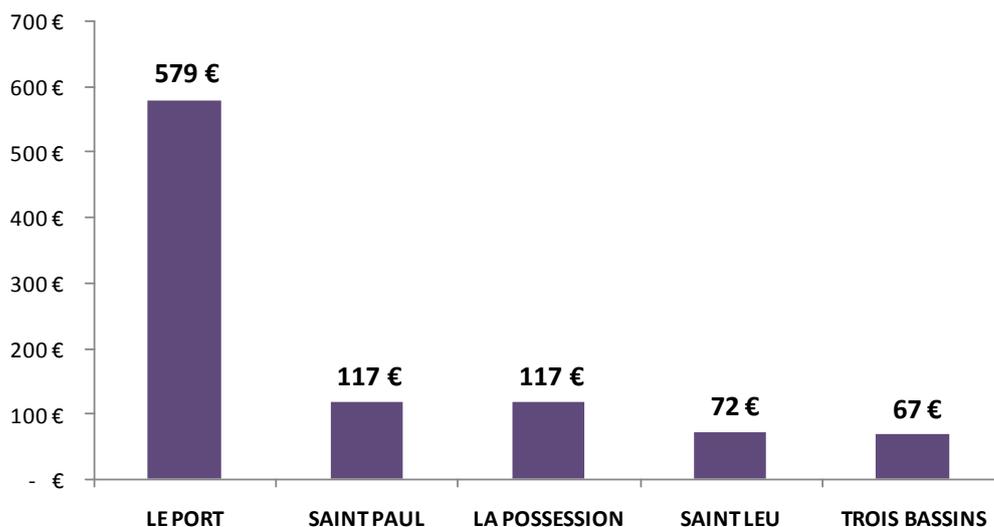
TAXE PROFESSIONNELLE

Taxe Professionnelle 2009 perçue par le TCO : 40 M€ *

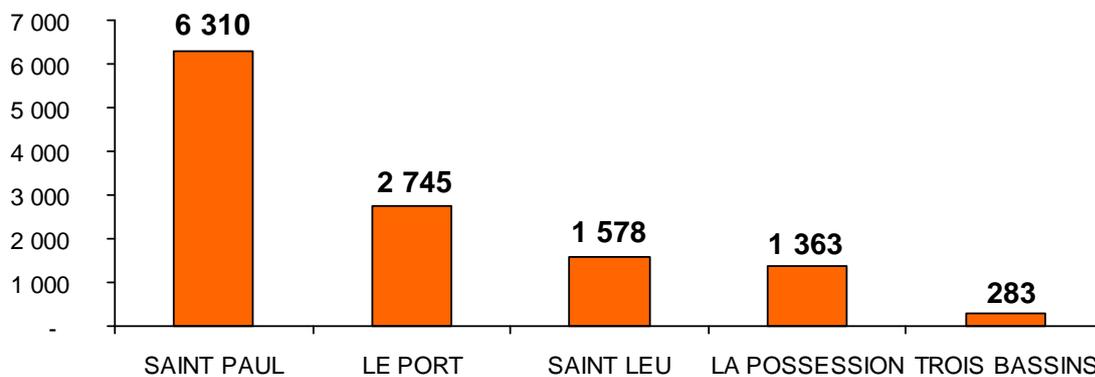


(*) viennent s'ajouter 8 M€ de compensation de l'Etat, au titre de la suppression de la part salariale.

Taxe professionnelle 2009 perçue par le TCO en € / habitant



Nombre de redevables de Taxe Professionnelle 2009



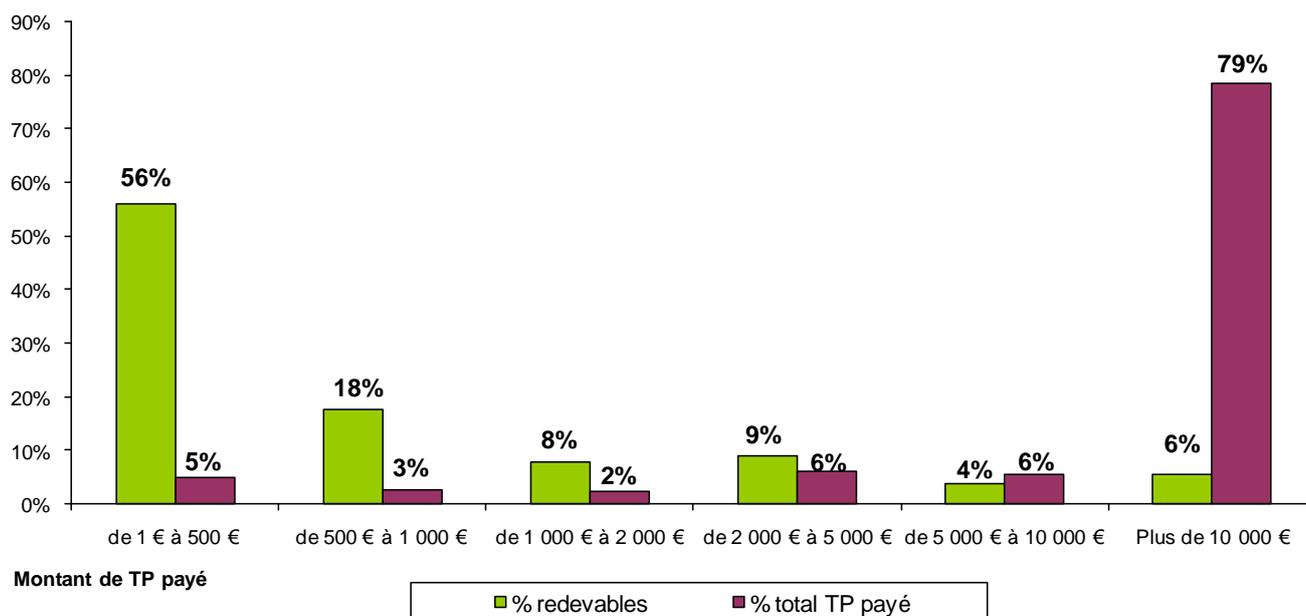
TAXE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHES

Pour chaque tranche de TP payée, le tableau ci-dessous présente le nombre de redevables, le montant total de TP acquittée et la part de TP perçue par le TCO, dans cette tranche.

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables	Montant total TP	Dont cotisation perçue par le TCO
TP à 0 €	17	0,1%	-
TP payée entre 1 € et 500 €	6 871	56%	2 932 013
TP payée entre 500 € et 1 000 €	2 156	18%	1 582 508
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	968	8%	1 378 933
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	1 106	9%	3 553 068
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	473	4%	3 343 610
Plus de 10 000 € de TP payée	688	6%	46 987 239
Total	12 279	59 777 371	39 790 471

77 % du produit de la TP du TCO est apporté par 6% des entreprises, basées principalement au Port.

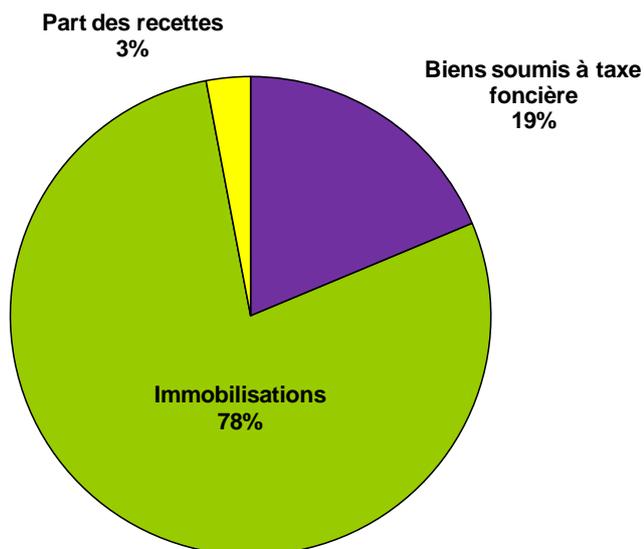
Taxe professionnelle 2009 par tranches



DECOMPOSITION DES BASES BRUTES DE TP

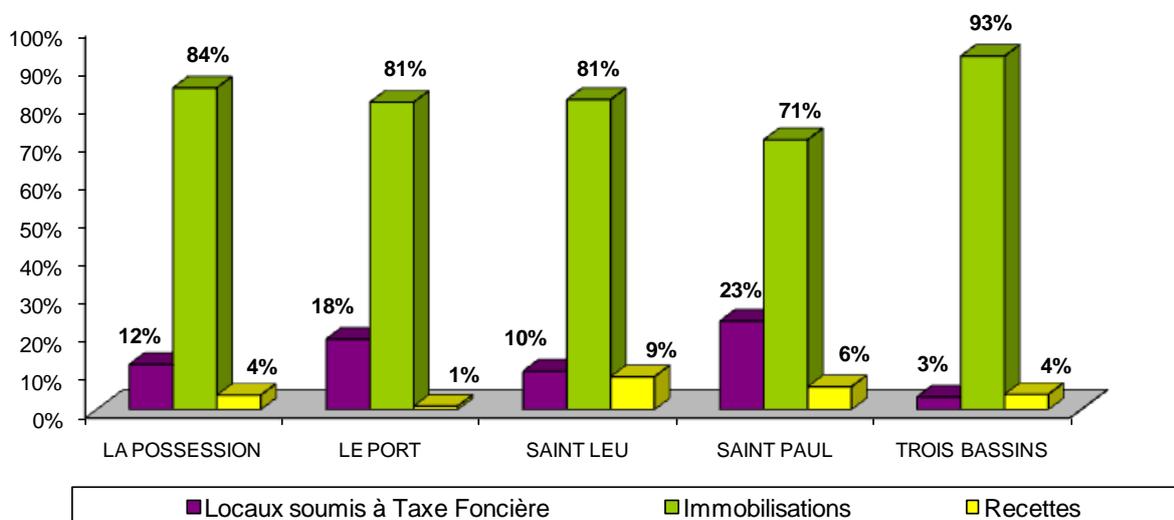
Les bases brutes de taxe professionnelle sont composées :

- des valeurs locatives des biens soumis à la taxe foncière
- des valeurs locatives des équipements et des biens mobiliers (immobilisations)
- et d'une fraction des recettes.



La valeur locative des équipements et biens mobiliers représente 78% des bases brutes de TP.

Décomposition des bases brutes de TP par commune



EVOLUTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

TCO

Année	2009	2008	2007
Nombre de redevables	12 279	11 586	10 972
Base Nette	228 976 735	213 983 039	193 670 583
Total TP (*)	59 777 371	60 226 961	54 515 342
Dont Cotisation TCO (**)	39 790 471	37 193 800	33 659 854
Variation de la cotisation TCO	7%	10%	

(*) **Total TP** correspond au montant total de taxe professionnelle payé par le contribuable. Une partie de cette taxe est versée au profit du Département, de la Région, de la CCIR, de la Chambre des métiers et inclut la taxe spéciale d'équipement et la dotation de péréquation.

(**) **Cotisation TCO** correspond au montant perçu par le TCO.

PAR COMMUNE

LA POSSESSION

Année	2009	2008	2007
Nombre de redevables	1 363	1 254	1 191
Base Nette	18 859 250	18 341 985	15 725 614
Total TP	4 709 435	4 881 853	4 129 751
Dont Cotisation TCO	2 953 627	2 791 820	2 318 001
Variation de la cotisation TCO	6%	20%	

LE PORT

Année	2009	2008	2007
Nombre de redevables	2 745	2 668	2 633
Base Nette	131 417 924	119 824 084	108 136 545
Total TP	34 793 577	33 484 143	29 921 713
Dont Cotisation TCO	22 393 743	20 310 517	18 188 002
Variation de la cotisation TCO	10%	12%	

ST PAUL

Année	2009	2008	2007
Nombre de redevables	6 310	5 925	5 498
Base Nette	64 123 444	61 949 541	58 276 934
Total TP	16 532 160	17 993 057	17 129 316
Dont Cotisation TCO	11 959 852	11 745 735	11 207 460
Variation de la cotisation TCO	2%	5%	

TROIS BASSINS

Année	2009	2008	2007
Nombre de redevables	283	249	250
Base Nette	2 922 555	2 910 804	1 993 643
Total TP	748 826	726 874	531 934
Dont Cotisation TCO	457 998	443 595	294 234
Variation de la cotisation TCO	3%	51%	

ST LEU

Année	2009	2008	2007
Nombre de redevables	1 578	1 490	1 400
Base Nette	11 653 562	10 956 625	9 537 847
Total TP	2 993 373	3 141 034	2 802 628
Dont Cotisation TCO	2 025 251	1 902 133	1 652 157
Variation de la cotisation TCO	6%	15%	

TAXE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHES

LA POSSESSION

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP payée entre 1 € et 500 €	750	55%	310 059	7%	154 197	5%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	242	18%	176 912	4%	78 916	3%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	108	8%	154 088	3%	123 613	4%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	118	9%	379 908	8%	269 821	9%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	65	5%	443 739	9%	338 577	11%
Plus de 10 000 € de TP payée	80	6%	3 244 729	69%	1 988 503	67%
Total	1 363		4 709 435		2 953 627	

LE PORT

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP à 0 € (*)	4		-		10	
TP payée entre 1 € et 500 €	1 447	53%	639 452	2%	352 944	2%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	336	12%	244 908	1%	154 404	1%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	198	7%	281 121	1%	223 494	1%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	297	11%	984 806	3%	790 911	4%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	139	5%	1 009 684	3%	871 198	4%
Plus de 10 000 € de TP payée	324	12%	31 633 606	91%	20 000 782	89%
Total	2 745		34 793 577		22 393 743	

ST PAUL

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP à 0 €	11		-		2	0%
TP payée entre 1 € et 500 €	3 589	57%	1 542 097	9%	891 416	7%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	1 189	19%	876 434	5%	491 368	4%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	535	8%	759 134	5%	633 438	5%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	559	9%	1 784 513	11%	1 431 556	12%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	205	3%	1 443 807	9%	1 232 856	10%
Plus de 10 000 € de TP payée	222	4%	10 126 175	61%	7 279 216	61%
Total	6 310		16 532 160		11 959 852	

ST LEU

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP à 0 €	2					
TP payée entre 1 € et 500 €	920	58%	376 993	13%	213 906	11%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	329	21%	241 043	8%	134 908	7%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	110	7%	161 191	5%	129 609	6%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	110	7%	337 632	11%	245 505	12%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	59	4%	413 624	14%	301 680	15%
Plus de 10 000 € de TP payée	48	3%	1 462 890	49%	999 643	49%
Total	1 578		2 993 373		2 025 251	

TROIS BASSINS

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP payée entre 1 € et 500 €	165	58%	63 412	8%	29 017	6%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	60	21%	43 211	6%	16 380	4%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	17	6%	23 399	3%	16 191	4%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	22	8%	66 209	9%	54 766	12%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	5	2%	32 756	4%	16 868	4%
Plus de 10 000 € de TP payée	14	5%	519 839	69%	324 776	71%
Total	283		748 826		457 998	

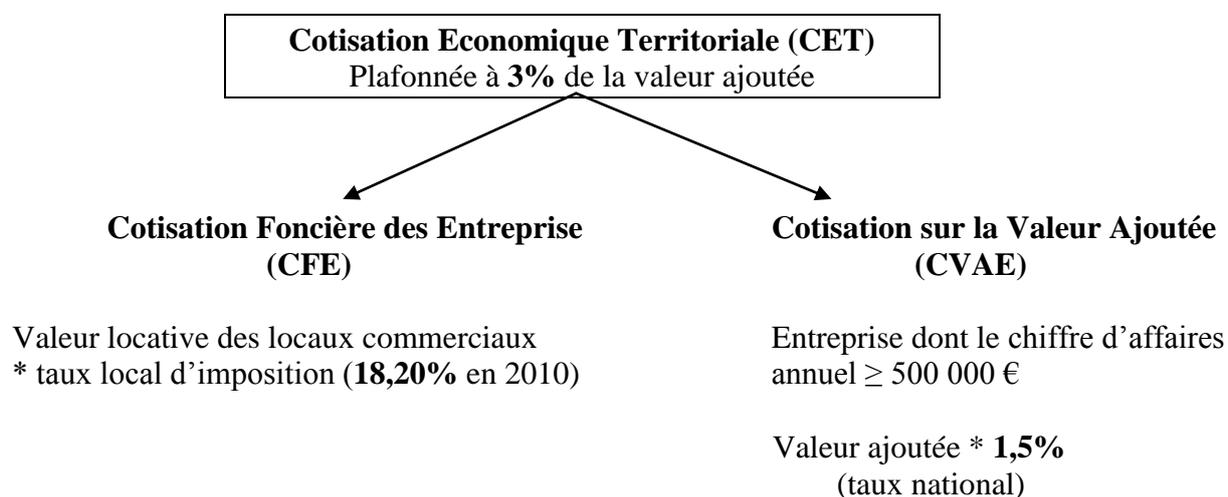
REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

L'entrée en vigueur de la réforme de la taxe professionnelle est prévue en 2 temps :

■ **les dispositions relatives à la fiscalité des entreprises entrent en vigueur au 1er janvier 2010.** Ce choix permet de maximiser l'effet positif de la réforme en 2010 sur la trésorerie des entreprises.

■ **la réforme du financement des collectivités territoriales et des EPCI entre en vigueur le 1er janvier 2011.** Le gouvernement propose que 2010 soit une année neutre pour les collectivités, afin de garantir la stabilité et la lisibilité des budgets votés pour 2010.

La cotisation Economique Territoriale (CET) remplace la taxe professionnelle. Cette nouvelle contribution est calculée de la manière suivante :



Il est prévu un réexamen de cette réforme en juillet 2010.

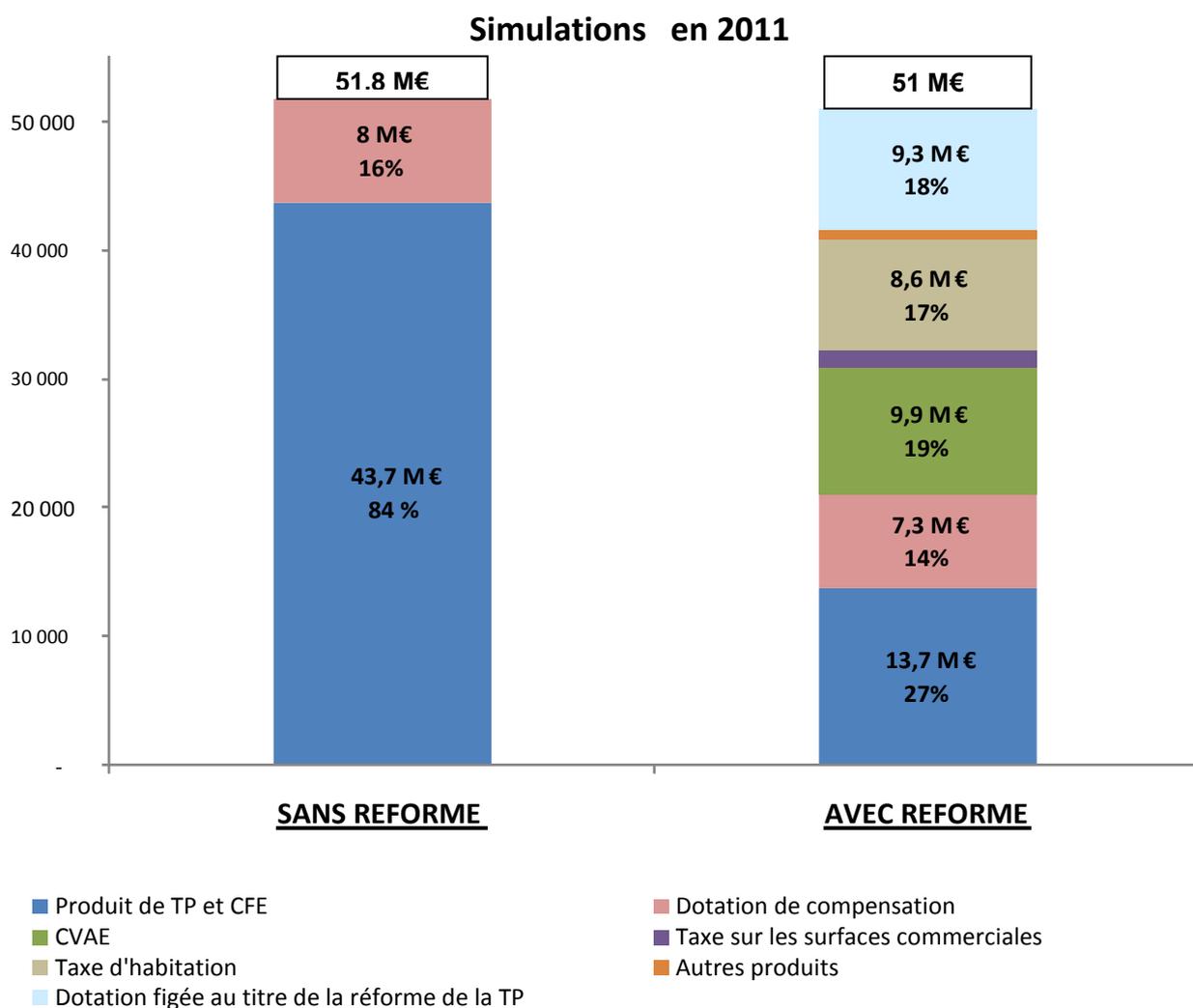
Pour le moment, d'après les simulations effectuées par le cabinet conseil Ressources Consultants Finances, le TCO percevrait en 2011 :

- 100% de la Cotisation Foncière des Entreprises soit un produit de 13,7 M€
- 26,5% de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée soit un produit de 9,9 M€
- le produit de la taxe d'habitation (part du Département) soit 8,6 M€
- le produit de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (part du Département et de la Région) soit 170 K€
- une taxe sur les surfaces commerciales soit 1,3 M€
- une partie des impositions forfaitaires sur les réseaux soit 235 K€

Les simulations effectuées par le cabinet conseil Ressources Consultants Finances montrent que **le TCO pourrait être pénalisé par cette réforme de la taxe professionnelle** dans la mesure où :

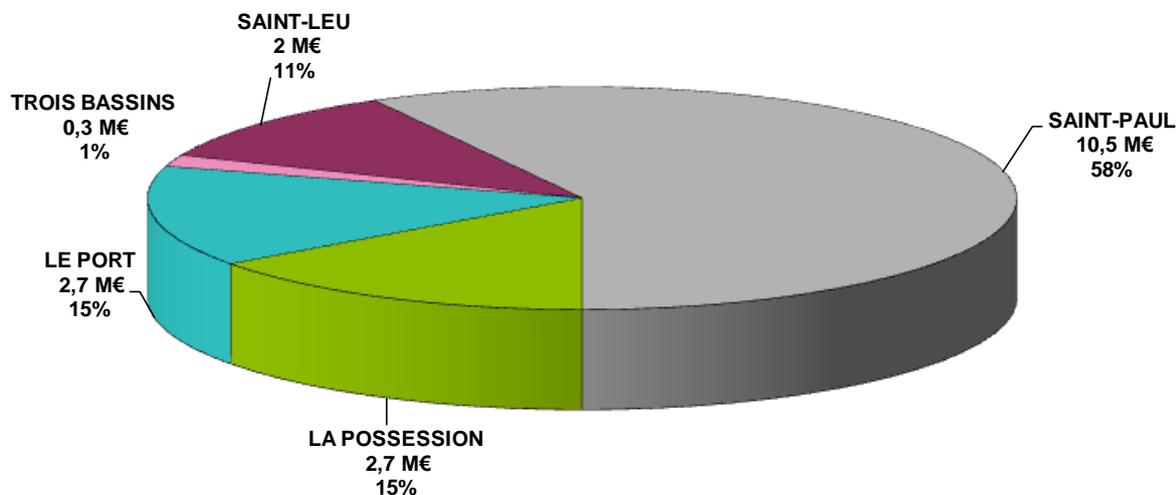
- les produits fiscaux transférés seraient inférieurs au produit de TP supprimé et seraient complétés par une dotation de compensation **figée** (au niveau constaté en 2010),
- la capacité financière future du TCO à augmenter son produit fiscal par des hausses de taux d'imposition serait limitée et reportée en partie vers les ménages (taxe d'habitation).

Ci-dessous, un graphique présentant les ressources du TCO avec et sans la réforme de TP pour l'année 2011 :

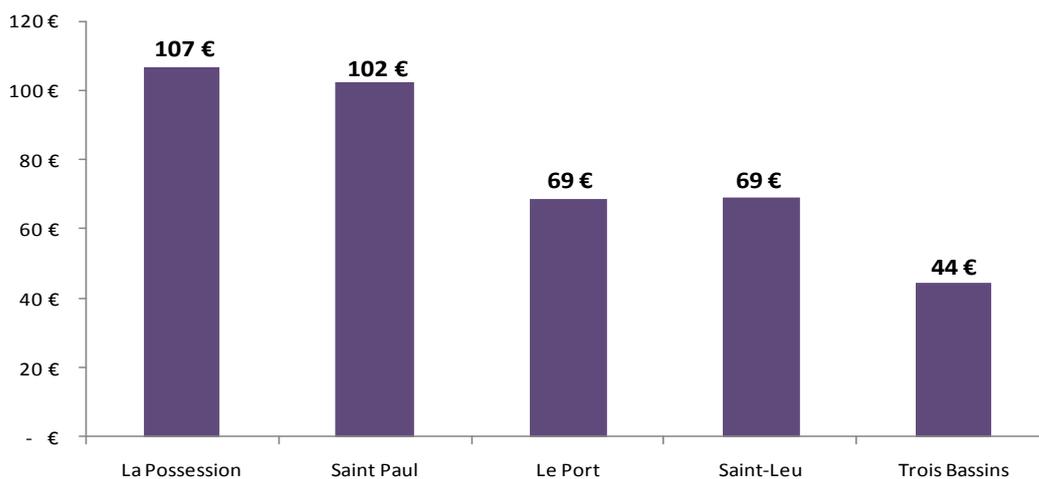


TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

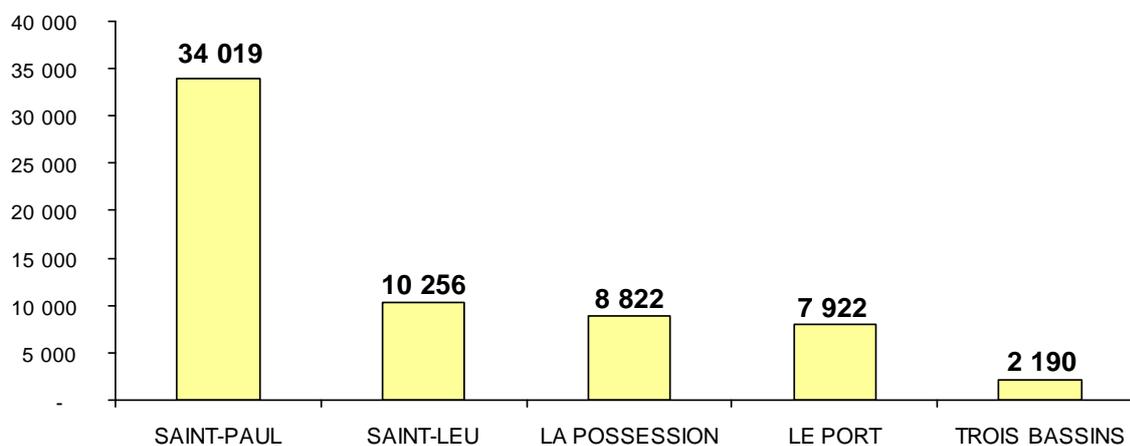
TEOM 2009 : 18 M€



TEOM 2009 en € / habitant



Nombre de bâtiments soumis à la TEOM



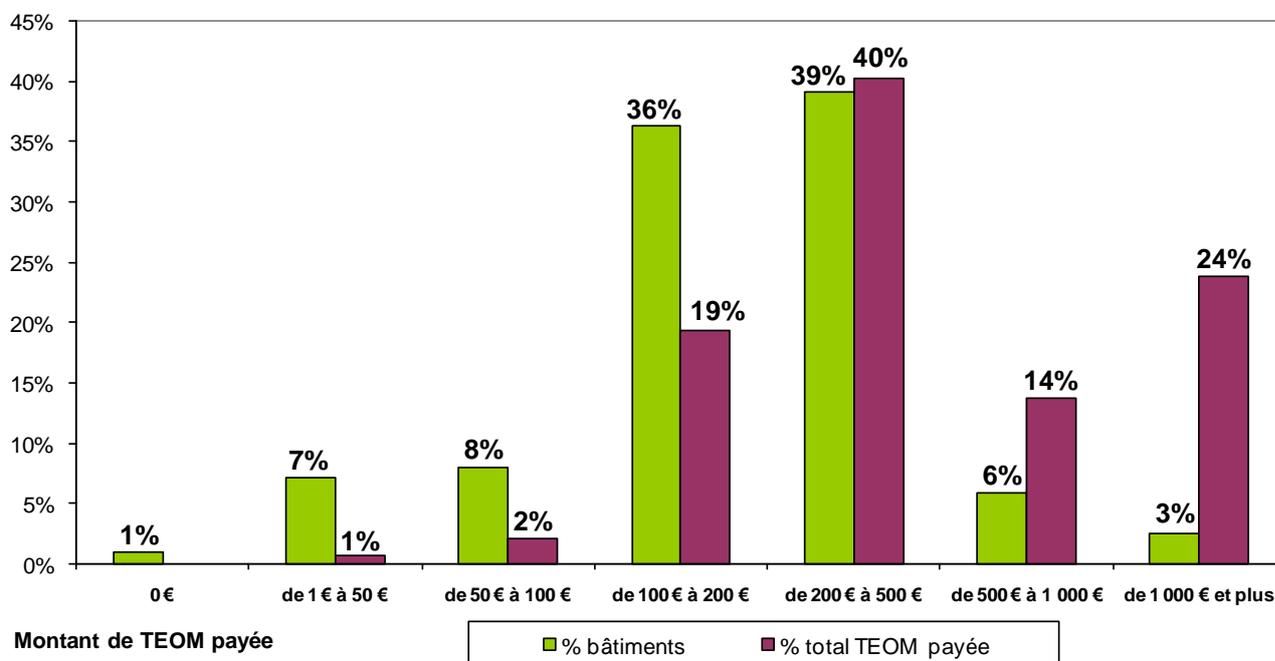
TEOM PAR TRANCHES

Pour chaque tranche de TEOM payée, le tableau ci-dessous présente le nombre de bâtiments ainsi que le montant total de TEOM perçue par la collectivité.

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM 2009	
TEOM à 0 €	619	1%	-	
de 1 € à 50 €	4 498	7%	119 120	1%
de 50 € à 100 €	5 094	8%	384 365	2%
de 100 € à 200 €	22 914	36%	3 498 846	19%
de 200 € à 500 €	24 731	39%	7 283 290	40%
de 500 € à 1 000 €	3 735	6%	2 484 239	14%
de 1 000 € et plus	1 618	3%	4 301 772	24%
Total	63 209		18 071 632	

75 % des contribuables paient une TEOM comprise entre 100 € et 500 €.

TEOM 2009 par tranches



2007 - 2009 : EVOLUTION DE LA TEOM

TCO	2009	2008	2007
Nombre de bâtiments	63 209	60 515	58 225
Base	130 588 245	121 155 875	114 264 328
TEOM	18 071 632	16 531 407	15 316 633
Variation de la TEOM	9%	8%	

LA POSSESSION	2009	2008	2007
Nombre de bâtiments	8 822	8 177	7 334
Base	19 708 502	17 814 731	15 990 374
TEOM	2 699 909	2 378 201	2 078 812
Variation de la TEOM	14%	14%	

LE PORT	2009	2008	2007
Nombre de bâtiments	7 922	7 823	7 876
Base	20 400 393	19 778 715	19 413 462
TEOM	2 652 066	2 521 631	2 407 149
Variation de la TEOM	5%	5%	

ST PAUL	2009	2008	2007
Nombre de bâtiments	34 019	32 433	31 415
Base	34 019	68 383 720	64 742 443
TEOM	10 469 591	9 533 389	8 897 713
Variation de la TEOM	10%	7%	

TROIS BASSINS	2009	2008	2007
Nombre de bâtiments	2 190	2 126	2 015
Base	2 318 680	2 156 457	1 968 217
TEOM	301 455	274 952	244 091
Variation de la TEOM	10%	13%	

ST LEU	2009	2008	2007
Nombre de bâtiments	10 256	9 956	9 585
Base	13 818 957	13 022 252	12 149 832
TEOM	1 948 611	1 823 234	1 688 868
Variation de la TEOM	7%	8%	

TEOM 2009 PAR TRANCHES

LA POSSESSION

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	65	1%		
de 1 € à 50 €	430	5%	7 573	0%
de 50 € à 100 €	400	5%	29 464	1%
de 100 € à 200 €	2 601	29%	413 952	15%
de 200 € à 500 €	4 613	52%	1 379 660	51%
de 500 € à 1 000 €	516	6%	320 898	12%
de 1 000 € et plus	197	2%	548 362	20%
Total	8 822		2 699 909	

LE PORT

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	331	4%		
de 1 € à 50 €	257	3%	5 635	0%
de 50 € à 100 €	466	6%	35 780	1%
de 100 € à 200 €	4 365	55%	662 361	25%
de 200 € à 500 €	1 703	21%	457 368	17%
de 500 € à 1 000 €	271	3%	199 404	8%
de 1 000 € et plus	529	7%	1 291 518	49%
Total	7 922		2 652 066	

ST PAUL

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	107	0%		
de 1 € à 50 €	3 019	9%	78 762	1%
de 50 € à 100 €	2 206	6%	161 488	2%
de 100 € à 200 €	9 898	29%	1 548 871	15%
de 200 € à 500 €	15 245	45%	4 543 402	43%
de 500 € à 1 000 €	2 725	8%	1 818 668	17%
de 1 000 € et plus	819	2%	2 318 400	22%
Total	34 019		10 469 591	

ST LEU

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	105	1%		
de 1 € à 50 €	527	5%	18 169	1%
de 50 € à 100 €	1 515	15%	118 579	6%
de 100 € à 200 €	4 961	48%	724 642	37%
de 200 € à 500 €	2 878	28%	824 657	42%
de 500 € à 1 000 €	202	2%	132 202	7%
de 1 000 € et plus	68	1%	130 362	7%
Total	10 256		1 948 611	

TROIS BASSINS

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	11			
de 1 € à 50 €	265	12%	8 981	3%
de 50 € à 100 €	507	23%	39 054	13%
de 100 € à 200 €	1 089	50%	149 020	49%
de 200 € à 500 €	292	13%	78 203	26%
de 500 € à 1 000 €	21	1%	13 067	4%
de 1 000 € et plus	5	0%	13 130	4%
Total	2 190		301 455	

PARTIE II

RAPPORT D'ACTIVITES 2009
PAR POLE DE COMPETENCE

RAPPORTS D'ACTIVITES DU POLE SERVICES PUBLICS

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

Séminaire du 24 juillet 2009 sur le financement du service public d'élimination des déchets ménagers

L'exécution du service public d'élimination des déchets ménagers n'avait jusqu'à présent jamais véritablement fait l'objet d'un examen se traduisant par l'adoption de réelles politiques publiques. L'organisation d'un séminaire « déchets » le 24 juillet 2009, relatif au financement du service public d'élimination des déchets, a été l'occasion de définir une philosophie de service s'inscrivant dans la durée.

Sous l'angle principalement financier, l'examen des pratiques actuelles de gestion du service public d'élimination des déchets a mis en exergue l'impossibilité future de financer ce service à imposition constante tout en conservant une politique ambitieuse d'investissement. Face à l'inadéquation de l'outil de financement du service actuel (TEOM) au regard des obligations réglementaires de valorisation des déchets, les conclusions du séminaire ont conduit le TCO à faire le choix d'étudier l'outil financier « redevance incitative ». Son principe est de mettre en correspondance la facture payée par l'utilisateur avec le service qui lui est rendu. La finalité de cet outil est une responsabilisation accrue de l'utilisateur qui est de fait incité aux gestes écocitoyens tels que le geste de tri, l'usage des déchèteries...

Par ailleurs, l'adoption d'un budget annexe équilibré en recettes et en dépenses sans impacter trop lourdement l'utilisateur nécessite de repenser en profondeur le service qui lui est rendu. C'est pourquoi, en parallèle de l'étude « redevance incitative », le séminaire a conclu sur l'utilité de conduire une étude sur les possibilités sociologiquement acceptables de révision du niveau de service actuel. Ceci devant participer à la problématique plus générale de la conduite au changement de l'utilisateur vis-à-vis de sa gestion individuelle des déchets.

En plus de l'adoption des deux études susmentionnées (étude redevance incitative et étude sur le niveau de service), la philosophie qui a animé le séminaire a en effet mené à une volonté affichée pour conduire l'utilisateur vers l'écocitoyenneté. Le service environnement s'est dès lors attelé à initier des actions traduisant la volonté d'encourager l'utilisateur à changer son comportement : l'arrêt de la collecte des D3E en porte à porte et l'acceptation de ce flux en déchetterie (cf. infra) ou encore le dispositif « points de regroupement » (cf. infra) sont des orientations nouvelles qui devraient inciter au changement.

Collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E) en flux séparé en déchèteries

La filière de collecte et de traitement séparatif des D3E est opérationnelle à la Réunion depuis novembre 2007. Les D3E, jusqu'à cette date étaient enfouis car considérés déchets ultimes. Cette nouvelle filière est basée sur le principe dit de responsabilité élargie des producteurs (REP) et fonctionne sur le principe du « un pour un » : chaque consommateur rend à son commerçant l'appareil usagé au moment de l'achat de l'appareil neuf.

Dans le but de limiter les tonnages enfouis, le TCO, sur une base volontaire, est venu en complément de la filière, en autorisant la collecte séparative des D3E sur ses déchèteries. Un test sur 2 de ses déchèteries courant décembre 2009 a permis de détourner 10 tonnes de D3E de l'enfouissement. Le dispositif sera étendu à l'ensemble des déchèteries du territoire dès janvier 2010.

Elimination des déchets : accord avec la CIVIS sur la tarification d'enfouissement

Le TCO amène ses déchets ultimes pour enfouissement, à l'ISDnD de la rivière Saint-Etienne sur le territoire de compétence de la CIVIS. La tarification de ces opérations d'enfouissement a fait l'objet de négociations entre le TCO et la CIVIS entre 2007 et 2008. En octobre 2009, les deux EPCI sont parvenus à un accord pour un tarif de 54,50 € la tonne pour 2008, et de 57€ la tonne en 2009.

Incendie du centre de tri de CYCLEA

Un incendie survenu le 7 juin 2009 a détruit le centre de tri situé sur la commune du Port, hébergeant les activités de tri, de valorisation du plastique, le centre d'appel et les fonctions administratives de CYCLEA. Hormis la ligne de régénération des plastiques qui a été complètement détruite et ne sera pas opérationnelle avant plusieurs mois, l'ensemble des activités ont repris la semaine suivant l'incendie sur différents sites pour assurer la continuité du service. Le fonctionnement est toutefois en mode dégradé jusqu'à ce jour, malgré la réintégration de certaines activités (tri des bacs de sélection) sur le site de CYCLEA.

Soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie :

• Soutien financier à l'ARER

Dans le cadre de sa compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie », le TCO a soutenu l'Association Régionale de l'Energie de la Réunion (ARER) en 2009 sur les actions suivantes pour un montant global de 65 000€ :

- Formation de 20 médiateurs de l'environnement sur les économies d'énergie en vue de développer la compétence « énergie » des médiateurs dans le cadre de leurs activités de sensibilisation, animation vers les scolaires et le grand public du TCO
- Création d'un outil pédagogique sur les énergies renouvelables dénommé « Energ'île en vue de la sensibilisation des scolaires au paysage énergétique de 2030
- Pilotage technique du village solaire de l'Eperon en vue de généraliser le recours au chauffe-eau solaire sur ce quartier

Les deux premières actions ont été intégralement réalisées en 2009, tandis que la dernière ne s'achèvera qu'en 2011.

De plus, une cotisation de 39 000€ a été versée en tant que membre de droit de l'association.

A ce titre, le TCO a pu bénéficier en 2009 :

- De 21 animations (soit 1 700 personnes touchées) sur le territoire dont la participation au Tempo Festival, au Quick Silver Tour, à l'opération « Eteignons nos lumières » à St-Paul et St-leu, aux Coulisses du Bâtiment au Port, au Festival de la Création de Trois Bassins,...
- De conseils au grand public via l'Espace Info Energie de l'Ouest (1 849 personnes conseillées)
- De conseils à maîtrise d'ouvrage sur certains projets du TCO : Etude Schéma Directeur Energie, Ecocité, Etude Zone Arrière Portuaire

- De conseils à maîtrise d'ouvrage sur certains projets communaux : AEU de la Saline, STEP de St-leu,
- Du développement d'outils ou de filières technologiques appliquées au territoire : guide d'application de la RTAA DOM, analyse de permis de construire pour 344 logements, organisation de la filière « biomasse » sur les hauts de l'ouest, accompagnement du projet Energie Thermique des Mers (ETM) sur les côtes portoises, accompagnement de projet de recherche/développement sur les microalgues associé au projet ETM, proposition d'une filière de recyclage pour les chauffe-eaux solaires,...
- De l'animation de 4 club « énergie » à destination des techniciens des collectivités sur les thèmes suivants : construction/aménagement durable, éclairage public, Bilan Carbone et Inventaire des Gaz à Effets de Serre, Maîtrise de l'Energie dans les établissements scolaires
- D'articles sur l'énergie dans le journal intercommunal du TCO

- **Réalisation de « Energies Ouest : le Plan »**

Le TCO a démarré en 2009 la réalisation de « Energies Ouest : le Plan » (précédemment appelé Schéma Directeur de l'Energie) dans le but de définir sa feuille de route en matière d'énergie.

Au 31 décembre 2009, le prestataire a livré les deux premières phases de l'étude à savoir : le diagnostic territorial et la définition des enjeux avec un premier échange avec le comité technique (Région, ARER, ADEME, EDF, Parc National, ADIR,...) et la commission environnement du TCO.

- **Politique de lutte contre la pollution de l'air : soutien financier à l'ORA**

Dans le cadre de sa compétence « lutte contre la pollution de l'air », le TCO a accordé en 2009 une subvention de 131 000€ à l'ORA pour les actions suivantes :

- Gestion du réseau de mesure des pollutions du TCO : 45 000€
- Actions de communication (interventions dans les écoles, publications d'article,..) : 5 000€
- Etablissement d'une cartographie de l'air de l'ensemble du territoire du TCO : 81 000€.

La réalisation de la cartographie de l'air doit s'achever pour début 2011. Cette cartographie permettra d'alimenter la prochaine évaluation environnementale du PDU du TCO.

Démarche d'éco-responsabilité interne

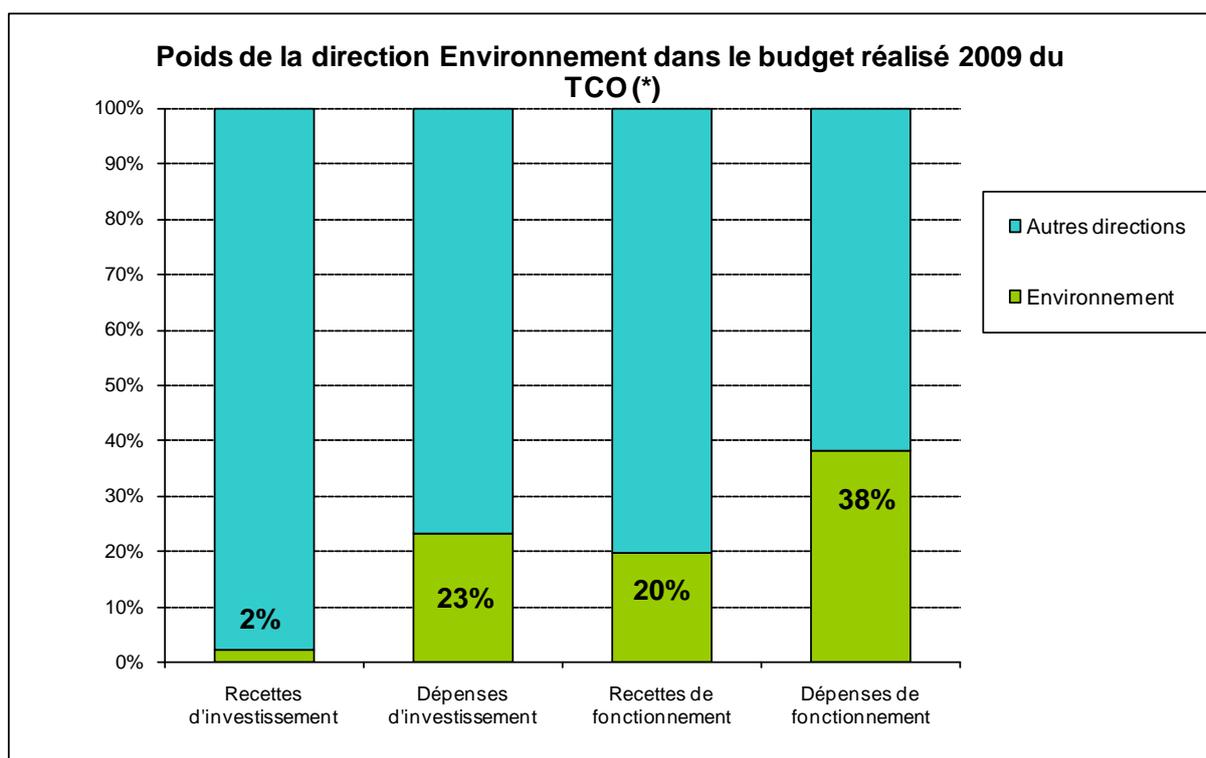
Depuis 2008, le TCO s'est engagé dans une démarche d'éco-responsabilité sur son siège social avec :

- un fondement : être exemplaire sur ses propres compétences : économique / social / environnemental
- deux objectifs :
 - changement comportemental des agents
 - passer toutes les actions du TCO dans le filtre du Développement Durable

En 2009, une équipe projet de 4 agents du TCO s'est constituée et les actions suivantes ont été réalisées :

Actions	Indicateurs	Evolution par rapport année précédente
Eau : mise en place du suivi mensuel des consommations d'eau potable, mise en place de briquette ½ litre dans les chasses d'eau des sanitaires	Consommation d'eau annuelle	Stabilisation
Energie : mise en place du suivi mensuel des consommations, remplacements des écrans cathodiques par des écrans plats label Energy Star	Consommation d'énergie annuelle	Stabilisation
Déchets : mise en place du tri des papiers au bureau, mise en place de la récupération des cartouches d'encre usagées en vue de leur recyclage	Nombre de bacs ordures ménagères	Diminution de 2 bacs (8 en 2008)
	Nombre de bacs sélectifs	Augmentation de 3 bacs (1 en 2008)
Carburant : mise en place du suivi mensuel des consommations, organisation d'une semaine covoiturage en avril 2009	Consommation de carburant mensuelle	Diminution de 17.5%
Communication : organisation d'événementiels (semaine du développement durable, semaine covoiturage, journée sans ascenseur), remise de la charte Eco geste de l'agent, réunions d'information interne.		

II- SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE



(*) budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette.

COMPARAISON BUDGET / RÉALISÉ : DIRECTION ENVIRONNEMENT

Dépenses en €	2009	2008	2007
Budget Investissement	6 852 445 €	1 899 341 €	1 767 220 €
Réalisations	6 622 601 €	1 319 986 €	1 407 724 €
Taux de réalisation	97%	69%	80%
Budget de fonctionnement	41 031 500 €	37 381 981 €	34 868 925 €
Réalisations	38 398 670 €	36 592 239 €	33 819 749 €
Taux de réalisation	94%	98%	97%
Budget total de la direction (investissement et fonctionnement)	47 883 945 €	39 281 322 €	36 636 145 €
Réalisations	45 021 271 €	37 912 225 €	35 227 474 €
Taux de réalisation	94%	97%	96%

ENVIRONNEMENT

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Immobilisations incorporelles (frais d'études, frais d'insertion)	242	21	6	FCTVA	239	116	177
Subventions d'équipement versées à l'ARER	169	82	-	Subvention Union Européenne	-	7	401
Réalisation de nouvelles déchèteries	2 821	265	386	Subvention Département	51	17	144
Réhabilitation de la déchèterie de l'Ermitage	188	-	-	Subvention Eco emballages	159	119	-
Extension de la plateforme de compostage du Port	653	-	-	Subvention ADEME	-	7	57
Autres travaux	8	-	-	Sous total subventions	211	151	603
Sous total travaux	3 670	265	386				
Bacs roulants	762	653	610				
Biocomposteurs	226	296	15				
Bornes à verre	47	-	143				
Crible à tambour	-	-	177				
Autres	5	3	70				
Sous total précollecte	1 040	952	1 015				
Augmentation de capital Cycléa	1 500	-	-				
Dépenses d'investissements	6 621	1 320	1 407	Recettes d'investissements	450	267	780
FONCTIONNEMENT en K€	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Contrats de prestations de services (*)	35 466	33 872	29 665	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	18 602	16 292	15 317
Charges de personnel	943	923	1 558	Régie station de transit	1 902	2 115	2 091
Frais d'insertion	32	54	138	Régie station de compostage	63	18	133
Honoraires (notamment pour les campagnes de stérilisation des animaux domestiques)	93	93	89	Régie fourrière animale	6	4	2
Cotisations (dont ARER)	42	44	5	Subvention Eco emballages	420	680	274
Réparation matériel roulant (dont broyeur)	94	-	-	Subvention Région	18	42	-
Frais de gardiennage	138	-	-	Subvention Eco Folio	-	44	-
Autres frais de fonctionnement	117	127	144	Subvention ADEME	-	36	-
				Subvention Département	23	23	-
				Subvention Etat	6	-	-
Subventions aux associations	254	279	622	Remboursement sur rémunérations du personnel	-	97	243
Charges exceptionnelles (dont provisions pour risques et charges sur marchés annulés)	2 163	1 200	1 599	Autres (dont remboursement assurances, pénalités, transaction)	255	87	42
Dépenses de fonctionnement	39 342	36 592	33 820	Recettes de fonctionnement	21 294	19 437	18 101

**TCO - RAPPORT D'ACTIVITES 2009 -
ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE**

	Intitulé	2 009	2 008	2 007
Précollecte	Maintenance des bacs	200 282	57 158	121 261
	Sous-total	200 282	57 158	121 261
Collecte	Collecte des déchets menagers	15 475 151	14 861 653	15 174 259
	Collecte des déchets à Mafate	83 506	482 589	71 947
	Collecte de la zone balnéaire		-	134 985
	Dechèteries	302 855	262 062	146 583
	Annulation des marchés de collecte	1 725 693	1 200 000	
	Médiateurs environnement	180 830	142 406	450 394
	Sous-total	17 768 035	16 948 710	15 978 168
Traitement	Station de transit	2 282 891	2 533 627	2 454 868
	Centre de tri	4 664 502	4 449 696	3 996 415
	PF de compostage	824 563	645 878	566 390
	CSDU St Etienne	5 469 342	5 732 000	5 500 760
	CSDU Ste Suzanne	2 392 824	1 166 514	
	VHU	101 116	177 988	442 993
	Location pelle hydraulique avec chenille +	30 725	866	14 643
	PNEUS USAGERS	7 595	1 819	19 149
	Déchets métalliques	12 575	33 974	23 993
	DIVERS	35 541	5 409	60 825
	Traitement des déchets verts	469 132		
	Collecte des dépôts sauvages	1 248 604	1 213 160	
	Sous-total	17 539 407	15 960 929	13 080 036
	DECHETERIES	808 831	810 756	740 559
	CENTRE d'APPEL TELEPHONIQUES	107 122	96 815	100 846
	Sous-total	915 953	907 571	841 405
Sous-total des prestations de services		36 423 678	33 874 368	30 020 871
Divers frais	PERSONNEL	943 177	922 833	1 551 966
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	397 826	230 951	361 174
	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	253 847	279 130	621 726
	Sous-total	1 594 850	1 432 914	2 534 866
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères		18 601 852	16 292 473	15 317 359
Taux de couverture hors VHU		56%	53%	52%
	FOURRIERE	1 206 261	1 198 343	1 164 673
	Stérilisation/identification chiens & chats	80 290	79 858	78 092
	PERSONNEL			6 396
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	36 854	6 510	14 916
Sous-total cadre de vie		1 323 405	1 284 711	1 264 077
TOTAL ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE		39 341 933	36 591 992	33 819 814

III- PERSPECTIVES 2010

Faire de l'usager un « éco-citoyen »

La politique du TCO veut s'aligner sur les fondements de la loi Grenelle, qui pose la réduction des déchets comme mode de traitement prioritaire des déchets, et fixe les principes et objectifs de :

- réduire la production de déchets
- augmenter le recyclage des déchets en mettant l'accent d'une part sur le tri et la valorisation des déchets, d'autre part sur le réemploi de ces déchets
- réduire la nocivité des déchets ultimes.

Cette politique, qui a un impact direct sur le citoyen, sur son comportement quotidien, s'appuiera sur plusieurs leviers d'action :

- **L'optimisation du système actuel de collecte des déchets**

Le système actuel, basé sur un haut niveau de service de ramassage (collectes en porte à porte, collecte des dépôts sauvages, bornes d'apport volontaire...), couplé à un réseau de déchèteries, n'est pas de nature à responsabiliser l'habitant du TCO.

Le TCO souhaite donc porter en 2010 une étude visant à optimiser le service de collecte et diminuer ainsi le coût de l'exploitation et des équipements nécessaires (optimiser les collectes, favoriser l'apport volontaire, diminuer les risques de collecte...)

- **La révision du mode de financement du service**

Au regard des contraintes budgétaires qui pèsent sur le financement du service public d'élimination des déchets et en appui de sa politique d'encouragement à plus d'éco-responsabilité, le TCO souhaite étudier la faisabilité sur son territoire de mettre en place la redevance incitative : la tarification incitative du service est une incitation au geste de tri, voire à la diminution globale des quantités de déchets produites par les usagers.

Le TCO souhaite donc porter en 2010 une étude sur la possible mise en œuvre d'une redevance incitative (financée par l'ADEME)

- **La prévention et la réduction des déchets à la source**

Dans le prolongement des objectifs du Grenelle de réduction de la production d'ordures ménagères, un dispositif national a été mis en place pour financer au plan local des programmes d'actions en faveur de la réduction des déchets à la source. Le TCO veut s'inscrire dans ce dispositif en lançant un programme, qui passera par des actions de communication et de sensibilisation, des actions d'évitement de production de déchets, des actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou de prévention qualitative.

Le TCO souhaite donc recruter en 2010 un chargé d'études pour élaborer ce programme d'actions et assurer sa mise en œuvre.

- **La communication et la répression**

La politique du TCO en faveur de l'« éco-citoyenneté » est une politique à long terme, qui doit être accompagnée très fortement par des actions de communication (auprès des usagers mais également dans les écoles avec la poursuite des actions menées auprès des plus jeunes), voire de répression.

Le TCO souhaite donc en 2010 d'une part travailler à un volet communication à intégrer dans le plan local de prévention ; d'autre part fixer la politique du TCO en matière de répression des actes non éco-citoyens, et se rapprocher des communes membres pour mettre en œuvre cette politique.

Poursuivre l'exemplarité du TCO et de ses « éco-agents »

Pour asseoir ce volet de la politique du TCO et les premières actions réalisées en 2009, le TCO souhaite élaborer un agenda 21 interne propre au TCO, visant d'une part à faire évoluer le comportement des agents vers plus de responsabilisation, d'autre part à faire passer toutes les actions par le filtre du développement durable (ex : agir sur les réductions d'eau, d'énergie, de déchets, acheter et consommer durable...).

Lutte contre les pollutions sonores et de l'air / maîtrise de la demande d'énergie

- **Lutte contre la pollution de l'air**

En cohérence avec la loi Grenelle, le TCO souhaite soutenir l'association « Observatoire Réunionnais de l'Air » (ORA) pour la mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire du TCO. Ce soutien se traduira en 2010 par le financement de campagnes de mesures qui permettront la réalisation fin 2010 d'une cartographie de l'air étendue à l'entier territoire du TCO.

- **Lutte contre les nuisances sonores**

Dans le cadre de ses compétences en matière de lutte contre les nuisances sonores, et en application des obligations imposées par le code de l'environnement, le TCO doit réaliser une cartographie du bruit à l'échéance du 30 juin 2012, ainsi qu'un Plan de Prévention du Bruit des infrastructures routières avant le 18 juillet 2013. Compte tenu de la nécessité d'évaluer le PDU et le SCOT en matière de bruit, le périmètre d'investigation concernera l'entier territoire du TCO. Le TCO prévoit donc en 2010 de porter une étude pour réaliser la cartographie du bruit de son territoire.

- **Soutien aux actions de maîtrise de l'énergie**

Dans le cadre du marché d'étude passé fin 2008, l'année 2010 verra l'achèvement du Schéma Directeur Energie (SDE), document fondateur de politique énergétique du TCO devant irriguer l'ensemble de ses compétences (aménagement, économie,...). Les premières actions issues de ce schéma pourraient voir le jour au second semestre 2010.

En parallèle, le TCO poursuivra en 2010 son partenariat avec l'Agence Régionale de l'Energie de la Réunion (ARER) en soutenant d'une part ses missions générales sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et d'autre part son appui au déploiement d'un village solaire sur les communes de Trois Bassins et de la Possession (phase diagnostic). Ainsi, à fin 2011, le TCO devrait être pourvu d'un village solaire par commune de son territoire.

Le TCO déclinera donc en 2010 les actions issues du SDE, tout en soutenant financièrement l'ARER pour l'aider dans la mise en œuvre de ces actions.

Définition d'une politique d'aide aux associations.

La DEV s'attachera en 2010 à définir un cadre d'octroi des subventions aux associations afin de mieux cibler les aides, qui doivent accompagner des projets répondant à la stratégie et aux compétences du TCO en matière environnementale.

I-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

A/ Exploitation des services réguliers et scolaires

- L'année 2009 a vu se poursuivre le travail **d'harmonisation du réseau** regroupé sous la nouvelle enseigne déployée : **KAR'OUEST**.
- La Commission Transports a validé un certain nombre d'adaptations du réseau dont certaines ont conduit à la création de nouvelles lignes (11 St-Paul – 48 St-Leu) mises en œuvre début 2010.
 - o En août : dessertes Chemin Valin à St-Paul, Ch. Hibon Ch. St-Paul et Ch. Des Banoirs à St-Leu ;
 - o En septembre : dessertes chemin Bruniquel à Barrage, et Ligne Chéreau à Bellemène.
- Les chiffres de fréquentations et de recettes ont connu une stagnation en 2009 par rapport à 2008 avec 3 281 000 voyageurs et 3 720 000 € de recettes de trafic.
- Les contrôleurs de la SEMTO ont bénéficié d'une mutualisation d'expériences et de pratiques avec les contrôleurs de la SODIPARC.
- Le nombre d'agressions et d'incivilités a globalement diminué, contrairement aux autres réseaux de l'île, avec un déplacement sensible des incidents sur Saint-Paul.
- Une **enquête satisfaction** a été menée sur le réseau avec une note globale de 7,5/10
- Une **enquête fraude** a également été réalisée avec un enquêteur client mystère.
- La **démarche qualité** a été poursuivie avec l'attribution d'un bonus 2009 de 49 250 € à la SEMTO.
- Les procédures de **gestion des manquements** et des pénalités ont été améliorées et mises en œuvre.
- Une étude préliminaire de **restructuration du réseau** a été effectuée par le bureau d'études CITEC.
- Les services de **transports scolaires** et les marchés d'accompagnement scolaire ont connu des évolutions pour passer de 195 circuits à 201 circuits avec 103 accompagnateurs à la rentrée 2008-2009. Les tarifs scolaires ont été actualisés.
- Le lot n°9 du marché de transports scolaires attribué initialement à l'entreprise ART Réunion, a été cédé à l'entreprise DARSHANA.
- Le dépôt de bilan de la Sarl Les Flamboyants, sous-traitant à Trois Bassins, a occasionné quelques perturbations en décembre, mais le personnel et l'activité a pu être repris par de nouveaux prestataires.

- La rue Saint-Louis à Saint-Paul, appelée à être requalifiée pour recevoir des couloirs bus, a été classée **voirie d'intérêt communautaire**. Les travaux devraient démarrer en 2010.
- L'ouverture de la Route des Tamarins en juin est venue impacter la circulation générale et donc l'activité des transports publics dans l'ouest.
- Dans le cadre de la **Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2010**, le TCO a participé en pilotage et en partenariat avec toutes les Autorités Organisatrices de l'Ile aux opérations suivantes :
 - * un « pass'hebdo multimodal » valable sur l'ensemble des réseaux pendant l'événement
 - * des remises exceptionnelles sur les abonnements et des mises à dispositions gratuites de vélos et vélos-taxis ont été également offertes par le réseau KAR'OUEST

B/ Investissements

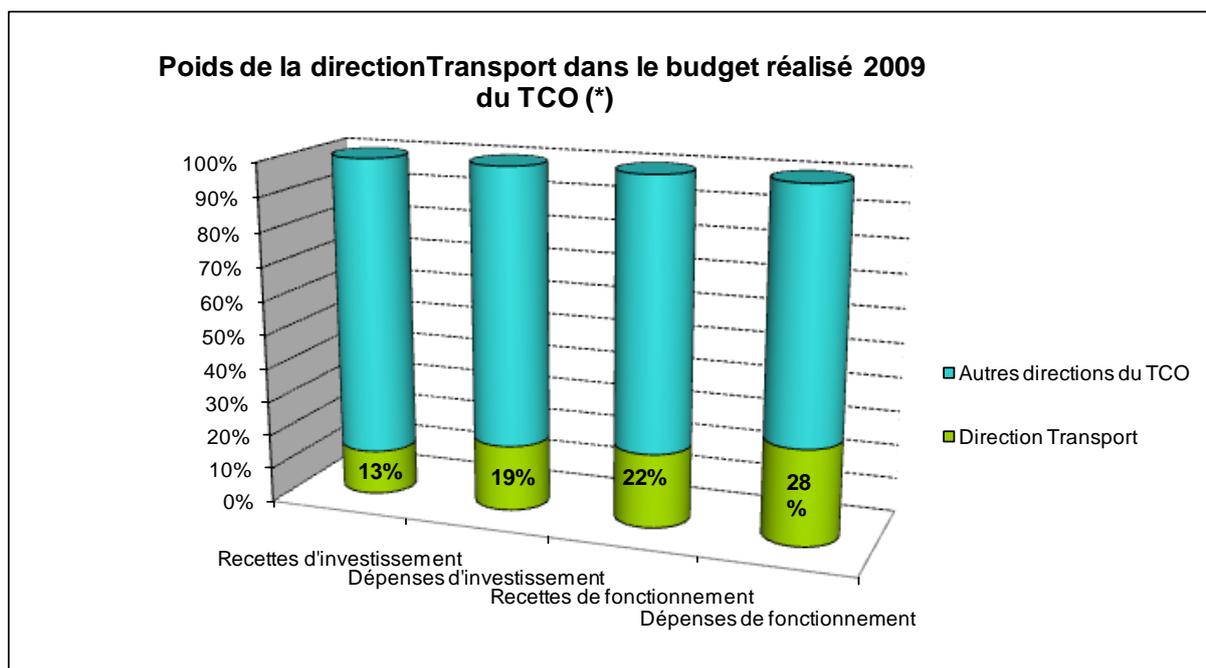
- Une **recapitalisation** de la SEMTO a été réalisée fin 2009 pour apurer les pertes 2006 et recomposer les fonds propres nécessaires à la poursuite de l'activité.

C/ Etudes et actions en faveur des déplacements alternatifs

- La validation du **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** fin 2007, a défini pour la décennie à venir les grandes orientations relatives à tous les modes de déplacements. A ce titre, le TCO a mis en place un régime d'aides financières aux communes membres pour les projets communaux compatibles avec le PDU. Au titre de 2009, ce régime a permis de cofinancer 10 projets communaux pour un montant de 1,4 M €.
- Un **chargé de mission PDU** a été recruté au TCO en octobre (Sanjay CALLY), pour animer la mise en œuvre du PDU (montant prévu au PPI : 5 M €).
- La Commission Intercommunale d'Accessibilité a été mise en place avec divers groupes de travail et de réflexions (première séance en septembre 2009). Le **Schéma directeur d'accessibilité** du réseau de transports publics a été approuvé fin 2009, à l'issue d'une large concertation avec les partenaires dont notamment les associations de personnes en situation de handicap. Le TCO s'est également positionné pour encourager l'élaboration des Plans communaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.
- Les conclusions de l'étude de **requalification de la RN1A** suite à la mise en service de la Route des Tamarins ont été rendues : des propositions d'aménagement ont été présentées à la Région (principal gestionnaire de la voie), visant globalement à insérer des espaces pour les modes doux à court terme.

II – LES INDICATEURS FINANCIERS

A/ Synthèse Budgétaire



(*) budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette.

COMPARAISON BUDGET / REALISE : TRANSPORT

Dépenses en €	2009	2008	2007
Budget Investissement	3 363 519 €	1 238 930 €	1 505 682 €
Réalisations	3 029 327 €	719 958 €	725 497 €
Taux de réalisation	90%	58%	48%
Budget de fonctionnement	31 656 000 €	30 138 200 €	29 125 840 €
Réalisations	28 880 571 €	28 466 423 €	27 761 141 €
Taux de réalisation	91%	94%	95%
Budget total de la direction (investissement et fonctionnement)	35 019 519 €	31 377 130 €	30 631 522 €
Réalisations	31 909 898 €	29 186 381 €	28 486 638 €
Taux de réalisation	91%	93%	93%

TRANSPORT

<u>INVESTISSEMENTS en K€</u>	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Frais d'études	316	345	201	Recettes de FCTVA	103	1	42
Frais d'insertion	20	12	9				
Subventions d'investissement versées aux communes	1 068	5	122	Subventions d'investissement	429	5	-
Extension gare routière de St Paul	597			(Gare routière de Saint Paul)			
Infrastructures poteaux abris	123						
Travaux pôle d'échange du Port	5	101	-				
Véhicules de transport scolaire		257	229				
Titres de participation	900	-	143	Remboursement avance (semto)	613		
Autres		-	21	Autres recettes		-	3

Dépenses d'investissements	3 029	720	725	Recettes d'investissements	1 145	6	45
-----------------------------------	--------------	------------	------------	-----------------------------------	--------------	----------	-----------

<u>FONCTIONNEMENT en K€</u>	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Transports scolaires	13 440	12 399	10 452	Versement transport	17 077	17 531	16 558
Transports urbains	14 888	15 572	16 661				
Sous-total contrats de prestations de services	28 328	27 971	27 113	Subvention Région (FIRT)	1 678	1 330	1 637
Etudes et recherches		-	97	Subvention Département	-	1 200	1 763
Subvention aux associations	16	24	-	DGD scolaire	2 993	3 016	2 928
Remboursement du trop perçu de VT	45	68	137	Régie transport scolaire	1 644	1 671	1 115
Frais de personnel	423	358	371	Autres recettes	5		
Frais de fonctionnement	68	45	43				

Dépenses de fonctionnement	28 880	28 466	27 761	Recettes de fonctionnement	23 397	24 748	24 001
-----------------------------------	---------------	---------------	---------------	-----------------------------------	---------------	---------------	---------------

B/ Indicateurs de gestion

	2007	2008	2009	Evolution 09 / 08
Dépenses d'investissements et de fonctionnement en € / habitant	140 €	143 €	156 €	
Nombre de voyageurs commerciaux transportés	3 091 515	3 304 901	3 281 302	-0,7%
Nombre d'élèves transportés	18 164	18 442	18 138	-1,6%
Nombre de kilomètres réguliers effectués	6 681 207	6 971 050	6 996 927	0,4%
Nombre de kilomètres scolaires effectués	3 195 808	2 983 579	3 016 773	1,1%
Nombre de circuits réguliers	57	58	58	
Coût moyen / élève	588 €	692 €	769 €	11,1%
Coût moyen / km	2,85 €	2,90 €	3,14 €	8,6%
Positionnement du TCO / moyenne des réseaux	moyen	moyen	moyen	
Recettes voyageurs commerciaux et scolaires	4 757 265 €	5 111 209 €	5 604 294 €	9,6%
% du coût du réseau payé par les usagers	16,9%	17,7%	17,8%	
Taux de couverture des dépenses de fonctionnement par les recettes et les subventions reçues	81%	83%	77%	

(*) diminution des km scolaires constatée entre 2007 et 2008 en raison :
- d'un changement de méthode de comptabilisation des km par la SEMTO,
- et de la suppression des samedis travaillés pour les écoles maternelles et primaires.

III – L'ORGANISATION CONTRACTUELLE DES RESEAUX

■ **Délégation de Service Public (DSP) : échéance 31 juillet 2015**

Groupement GEOLIS (Semto mandataire, Souprayenmestry, Setcor) et sous-traitance Transréo (SARL regroupant les taxis) :

- Exploitation et gestion du réseau Kar'ouest (lignes régulières)
- Expertise pour l'adaptation des lignes régulières et scolaires
- Recouvrement des abonnements scolaires
- Entretien courant des infrastructures du réseau : poteaux arrêts, sites d'exploitation
- Exploitation et gestion de la gare routière de Saint-Paul
- Fourniture des véhicules du réseau Kar'ouest.

■ **Marché d'exécution des services de transport scolaires - Lots n°1 à 10 : échéance 31 juillet 2013**

Lots 1-2-3-5-6-7-8-10 : Groupement Setcor-Souprayenmestry-Ecobus-C.Joseph-Ah Niave
Lot 4 : Groupement Encatassamy-STV-STTO-Tacite-Thue tun
Lot 9 : Société DARSHANA

- Exécution des services de transports scolaires,
- Mise à disposition de véhicules et de conducteurs.

■ **Marchés d'accompagnement scolaire - Lots n° 1 à 4 : échéance 31 juillet 2013**

Lots 1 et 2 sur Saint-Leu et Trois Bassins : GET 974 (57 accompagnateurs)
Lots 3 et 4 sur Saint-Paul, Le Port et La Possession : SEMTO (46 accompagnateurs)

- Exécution de services d'accompagnement scolaires,
- Mise à disposition d'agents d'accompagnement et d'encadrants.

■ **Marché de contrôle de bonne exécution et de qualité des services : échéance 31 juillet 2010 (reconductible 1 an supplémentaire)**

Cabinet SYNTHESE SARL

- contrôles de l'exécution des services réguliers,
- contrôles de l'exécution des services scolaires,
- contrôles de l'exécution des services d'accompagnement scolaire,
- contrôles qualité des services réguliers (démarche qualité Kar'ouest).

IV – PERSPECTIVES 2010

Les orientations de la direction des Transports pour les prochaines années consisteront à **poursuivre la restructuration et l'organisation autour d'un réseau unifié et harmonisé**. Une mission d'étude et de proposition d'évolution des lignes et des services est intégrée au contrat de la SEMTO. Une première étude a déjà dégagé des grandes orientations pour le développement du réseau.

L'arrivée du Chargé d'Opération **PDU** va permettre de développer les actions en direction des Communes membres par le biais d'un **régime d'aide** basé sur des « contrats de PDU » pluriannuels en cours de préparation. Ils incluront également la mise en œuvre du Schéma directeur intercommunal vélo, étant noté qu'un « cercle d'échanges vélo » a été constitué début 2010.

Parallèlement, des **études prospectives** seront lancées : sur la recherche et la préfaisabilité de points de regroupements (mini-gares routières), sur l'élaboration d'un plan de déplacements de secteur sur le cœur d'agglomération, sur l'expérimentation d'un transport à la demande et sur la rationalisation des transports scolaires.

Une campagne de **communication** sur le réseau Kar'ouest est en cours de préparation, avec le principe d'un document à déposer dans l'ensemble des boîtes aux lettres de l'Ouest.

Des réflexions sont toujours en cours par rapport à la **création d'un Syndicat Mixte de Transports à l'échelle de l'île**.

La mise en œuvre du **Schéma directeur d'accessibilité du réseau pour les Personnes à Mobilité Réduite** et l'animation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité et de ses groupes de travail, en concertation avec les communes et les partenaires, vont s'intensifier. Un site internet accessible aux PMR est en cours de déploiement au TCO pour centraliser les informations et faciliter les échanges et la concertation.

La mise en œuvre de la Loi de continuité de Service Public va conduire à la **définition d'un service minimum** notamment en cas de conflit social au sein de l'entreprise en charge de l'exploitation du Service Public.

Suite à la recapitalisation récente de la SEMTO, une mission d'assistance et d'expertise sur les dépenses de la SEM et l'équilibre des contrats va être lancée.

Le déploiement du système d'aide à l'exploitation et l'information voyageurs (SAEIV) sur KAR'OUEST va débuter, avec un volet sécurité pour les conducteurs.

Le TCO coordonnera à nouveau l'organisation de la Semaine européenne de la mobilité à l'échelle de l'île.

Le Plan de déplacements d'administration (PDA) du TCO sera lancé en 2010. Une sensibilisation des agents du TCO à l'« éco-conduite » est également envisagée.

I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

Séminaire du 22 juillet 2009 sur le Plan Pluriannuel des Investissements du TCO

L'adoption et l'exécution d'un plan pluriannuel d'investissements n'avait jusqu'à présent jamais véritablement fait l'objet d'un examen se traduisant par la mise en place d'une politique de la construction au sein du TCO. Initié par le séminaire du 6 novembre 2008, l'organisation d'un séminaire « PPI » le 22 juillet 2009, relatif à la planification par la collectivité de ses dépenses d'investissements, a été l'occasion de définir une politique ambitieuse des investissements pour la période de 2009 à 2013.

Ce séminaire avait pour objectifs de valider clairement et définitivement le PPI sur la période 2009-2013, d'adopter un PPI réaliste en adéquation avec la capacité financière du TCO et qui correspond aux attentes des communes.

Le PPI a été validé pour un montant total de 148 M€ et a fait l'objet d'une priorisation en termes d'engagement et de réalisation des différents projets.

A/ EN MATIERE DE CONSTRUCTION :

Pour la Direction de l'environnement et du cadre de vie

- **Réalisation de 4 nouvelles déchèteries – ZA Le Port, Plateau Caillou, Carrosse-Roquefeuil et Montvert Trois-Bassins**

La politique d'encouragement au tri et à la responsabilisation des usagers menée par le TCO depuis plusieurs années s'appuie notamment sur la construction de déchèteries ou centres de propreté. Doté déjà de 8 déchèteries sur son territoire, le TCO a lancé en 2009 la construction de 4 nouvelles déchèteries dont 2 ont été livrées en fin d'année, sur la commune du Port, et sur celle de Saint-Paul dans le quartier de plateau Caillou. La déchèterie de Montvert Trois Bassins prévue en livraison en décembre 2009, a connu une importante période d'arrêt du chantier pour des problèmes liés à l'environnement du chantier (problème de desserte de deux familles riveraines). Sa livraison est repoussée au 1^{er} semestre 2010. La livraison en exploitation de la déchèterie de Mont Roquefeuil reste programmée au 1^{er} trimestre 2010.

Ces quatre nouveaux équipements complètent le maillage du territoire qui devrait compter 15 structures d'ici 2012.

Ces déchèteries dernière génération ont été conçues pour accueillir les déchets ménagers spéciaux (DMS) et ainsi participer à limiter les tonnages enfouis en CSDU.

- **Réalisation de l'extension de la plateforme de compostage du Port**

Pour faire face à la croissance exponentielle de la production des déchets verts sur son territoire et afin d'absorber les surplus de déchets verts collectés au cours de la période de la saison des pluies, les travaux d'extension de la plate forme de compostage du Port, ont permis le doublement de la capacité de traitement qui a été portée de 7 000 à 16 000 tonnes par an. Ces travaux réceptionnés en fin d'année ont également vu la réalisation d'une unité de traitement des gaz produits par la fermentation des déchets ménagers.

Aménagement des points de regroupement de déchets

Le TCO propose à la population du territoire des collectes de déchets ménagers en porte à porte. Toutefois, et conformément aux textes de lois en vigueur, des collectes en points de regroupement sont nécessaires pour assurer la desserte des voiries non praticables par les engins de collecte (pente trop forte, absence d'aire de retournement en fin de voie, gabarit inadapté, revêtement inadapté, absent ou dégradé...).

30% d'entre eux sont dits « pollués » : non respect des jours de collecte et/ou non respect des consignes de tri, présentation des déchets en mélange, ou encore alimentation en déchets non concernés par les collectes à grappin (pneus, ordures ménagères, palettes, cadavres d'animaux, carcasses de voiture...).

Aussi, le TCO a établi un programme de réalisation des points de regroupement dans le cadre d'une opération pilote qui concernent 24 sites, pour un budget estimé à 225 000€. Fin 2009, 4 d'entre eux étaient réalisés, 2 sur la commune de La Possession et 2 sur la commune du Port. La construction des 20 restants s'étalera sur l'année 2010 et ce sur l'ensemble des 5 communes du territoire.

- Réhabilitation de la déchèterie de l'Ermitage commune de Saint-Paul

Conçue et mise en service pour une durée limitée dans le temps, en tant que structure mobile, la déchèterie de l'Ermitage a fait l'objet d'un diagnostic de sa structure porteuse en 2008. Suite au diagnostic qui a fait apparaître une fragilisation de la plateforme d'accueil des usagers, le TCO a signé un marché de maîtrise d'œuvre avec le Bureau d'études GETEC, afin de faire exécuter des travaux de réhabilitation de la déchèterie.

Les travaux ont été réalisés en deux temps : travaux de réparation et de consolidation de la plateforme, réceptionnés en avril 2009 pour un montant de 100 000 € HT. Travaux de voiries et réseaux divers pour un montant de 90 000 € HT réceptionnés en août 2009.

Pour la Direction des transports, des déplacements et de la voirie

- Réalisation des travaux d'extension et de la réhabilitation de la gare routière de Saint-Paul

Deuxième gare routière de l'île en termes de fréquentation et de rotation, cet équipement a connu un début de travaux en juin 2009 avec la mise en place de la gare routière provisoire sur l'emprise de l'ancien stade du centre ville de Saint-Paul. Suite à la livraison de la gare provisoire en octobre 2009, les travaux de réhabilitation et d'extension de la gare actuelle ont pu débuter, mais toutefois avec 2 mois de retard. Les contraintes qui pèsent sur ces travaux sont fortes car ils se déroulent sur une emprise restreinte et en milieu urbain.

Il est à noter que ce projet a fait l'objet d'une candidature au Plan de Relance de l'économie piloté par l'Etat et a été retenu pour un montant de subvention de 760 000 €.

- Réalisation des 1534 arrêts de bus du TCO

C'est la plus importante opération actuellement en cours au sein du TCO avec un budget de 10 M€. Cette opération complexe fait l'objet d'une maîtrise d'œuvre interne. Sur les 1534 arrêts aujourd'hui répertoriés, environ la moitié sera dotée d'abris bus, le reste sera équipé en infrastructures légères (poteaux simples ou poteaux avec assises). Les objectifs de réalisation sont ambitieux. L'année 2009 a surtout fait l'objet de précisions, d'adaptations et de validation des programmations en termes de réalisation mais également de choix de mobiliers et ce, commune par commune. Prévus initialement sur 5 ans, la construction des 1534 arrêts de bus a été ramenée à 3 ans, avec la prévision de réalisation de 97% des arrêts d'ici fin 2011. L'inauguration du premier arrêt a eu lieu en septembre 2009 sur la commune de Trois Bassins et à fin 2009, 62 arrêts ont été réalisés.

Communes	Arrêts de bus	Année 2009			
		Nombre total	Nbre prévu	Nbre réalisé	Coût mobiliers réalisés
Le Port	109	15	2		8 229
La Possession	223	28			
Saint-Paul	639	80	42	103 540	62 544
Trois Bassins	130	17	18	157 860	106 770
Saint-Leu	433	54			
Total	1534	194	62	261 400	177 543

Pour la Direction politique de la ville, culture et sport

- Réalisation des travaux de mise en valeur de la route Hubert Delisle en atelier chantier d'insertion

Ces travaux ont consisté à réaliser des aménagements de voiries et réseaux divers et de travaux d'aménagements paysagers. Au départ, 7 emplacements avaient été identifiés comme pouvant faire l'objet de travaux d'aménagement, pour un montant global de 300 000€. Au final, seuls deux emplacements ont été mis en valeur, il s'agit de la zone des réservoirs sur la commune de Trois Bassins et du lieu-dit Ravine Petit Bon Dieu sur la commune de Saint-Leu. Ces travaux démarrés en avril et livrés en octobre 2009, ont servi de support à la formation aux métiers de la construction de 15 jeunes apprentis.

Pour la Direction de l'aménagement du territoire et de l'habitat

- **Réalisation du camping intercommunal de Saint-Gilles les Bains**

En mars 2009, le TCO a délibéré afin de prendre la compétence pour la réalisation d'un camping intercommunal sur l'emprise de l'ancien camping de Saint-Gilles les Bains.

Dans l'attente de la réalisation de ce camping 3 étoiles, le TCO a réalisé de novembre à décembre 2009, des travaux d'égavage et de clôture de l'espace dédié à la mise en place d'un camping provisoire pendant les vacances scolaires de fin d'année 2009.

Les travaux d'égavage ont été réalisés par l'entreprise Réunion Vert et les travaux de clôture du site par l'entreprise Ouest BTP pour un montant global de 80 000€. Les travaux ont été livrés le 22 décembre 2009.

B/ EN MATIERE D'ETUDES ET DE CONCEPTION

Pour la Direction de l'environnement et du cadre de vie

- **Réhabilitation de la plateforme de transit des déchets ménagers du Port**

La plateforme de transit des déchets ménagers est dédiée aux communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul. Cet équipement a fait l'objet en décembre 2009 d'une mise à jour de son autorisation d'exploiter au titre des installations classées, par le bureau d'études SEGC. Parallèlement à la demande de modification de l'arrêté d'exploitation, un marché pour une étude de diagnostic et de programmation afin d'aboutir à un cahier des charges de consultation des concepteurs a été notifié au bureau d'études SOGREAH en septembre 2009 pour un montant de 27 000 € HT.

- **Réhabilitation des installations d'assainissement de la fourrière animale de Cambaie**

Afin de procéder à la réhabilitation des installations de l'assainissement autonome de la fourrière animale, le TCO a confié en mars 2009 au bureau d'études SEGC une étude de dimensionnement des installations pour un montant de 6900€ HT. Le DCE a été remis au TCO en novembre avec une estimation du montant des travaux à 45 000 €. La consultation pour travaux a eu lieu en décembre 2009. La négociation foncière n'ayant pu aboutir, le projet est actuellement suspendu. A la demande de la direction de l'environnement, un nouveau projet devra être élaboré en 2010.

- **Réhabilitation et extension de la plateforme de broyage de Saint-Leu**

Pour faire face à la production croissante des déchets verts sur son territoire, outre les travaux de doublement de la capacité d'accueil de la plateforme de compostage du Port, le TCO doit également procéder à la refonte de sa plateforme de broyage des déchets verts de la Pointe des Châteaux à Saint-Leu. Une première consultation pour des études de diagnostic et de programmation a été réalisée au mois d'août, l'attributaire du marché ayant au mois d'octobre renoncé à son marché, une nouvelle consultation a été faite au mois de décembre 2009. La notification du nouveau marché sera effective au 1^{er} trimestre 2010.

Pour la Direction des transports, des déplacements et de la voirie

- **Réalisation des Itinéraires Privilégiés**

Le projet des itinéraires privilégiés constitue une opération importante dans le budget des investissements du TCO. Il représente 10 M€ au plan pluriannuel des investissements 2009-2013.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au bureau d'études FEDT. L'année 2009 a vu la réalisation des études de conception jusqu'aux phases :

- du dossier de consultation des entreprises pour le projet d'itinéraire privilégié de la rue Saint-Louis sur la commune de Saint-Paul, dont les travaux estimés à 4 M€ débiteront au cours du 2^{ème} semestre 2010 ;
- de l'avant projet pour la rue du 20 Décembre 1848 sur la commune du Port, pour laquelle les travaux sont programmés en 2011, pour un coût estimatif de 3 M€.

Pour la Direction économique et touristique

- **Réalisation de la signalisation touristique du TCO**

Ce projet qui consiste à hiérarchiser et harmoniser la signalisation touristique sur l'ensemble du territoire, comprend une tranche ferme de réalisation à savoir la signalisation touristique de la Route Hubert Delisle (RHD) et deux tranches conditionnelles, une première pour le reste du territoire et une seconde pour la zone balnéaire de Saint-Gilles les Bains.

Le groupement de maîtrise d'œuvre Egis mobilité Egis route a été retenu pour l'exécution des études, du suivi et de la réception des travaux pour un montant de 305 000 €. Le dossier de consultation des entreprises a été remis au mois de novembre avec une estimation des travaux à 200 000 €. La consultation des entreprises de travaux a été réalisée en décembre 2009.

- **Réalisation des travaux de dépollution de la zone d'extraction de Cambaie**

Le TCO a signé le 24 avril 2006 une convention de forçage avec le GIE de classe 3, afin de réaliser des travaux d'extraction de matériaux en vue de la livraison d'une plateforme pour l'accueil de la station d'épuration de Saint-Paul.

La zone dédiée étant une ancienne installation de carrière, le TCO doit procéder à sa dépollution conjointement aux travaux d'extraction.

Dans ce but un contrat de maîtrise d'œuvre pour l'exécution des travaux de dépollution a été signé avec le bureau d'études ANTEA pour un montant tranches ferme et conditionnelles de 34 700 € HT.

Le dossier de consultation des entreprises de travaux a été remis au TCO en décembre 2009. L'estimation globale des travaux est de 300 000 € HT. Le démarrage des travaux est prévu au cours du 1^{er} semestre 2010.

Pour la Direction de l'aménagement du territoire et de l'habitat

- Réalisation du camping intercommunal de Saint-Gilles les Bains

Le projet de camping verra à terme la réalisation d'un camping 3 étoiles dont la fin des travaux est prévue pour le mois de décembre 2011.

Depuis le 09 mars 2009, le TCO est compétent en matière de création, d'aménagement et de gestion de camping et porte en maîtrise d'ouvrage, à la demande de Saint-Paul, le projet de camping 3 étoiles de Saint-Gilles les Bains.

Le projet de camping a été initié par les services communaux de Saint-Paul à partir d'une étude de faisabilité technique (octobre 2008). Le dossier a ensuite été transféré au TCO lors de la notification du marché de maîtrise d'œuvre au bureau d'études VECTRA.

Dès le stade APS (Avant Projet Sommaire) des divergences ont été constatées entre le projet initial et le projet présenté ; elles ont nécessité un cadrage de l'opération (budget, gestion, tarification) et une expertise du programme par le cabinet MARCHETTO. Les modifications du projet étant importantes, la Commune de Saint-Paul et le TCO ont décidé de lancer un nouveau marché de maîtrise d'œuvre sur la base d'un programme actualisé, cette consultation aura lieu au 2^{ème} trimestre 2010.

- Projet d'Aménagement du littoral Sud de Saint-Leu

Ce projet a pour objectif la réalisation d'un certain nombre d'aménagements sportifs et de loisir mais également de voiries et parking et de réhabilitation des bâtiments de l'ancien Four à chaux, sur l'espace situé en arrière plage du littoral Sud de Saint-Leu au lieu-dit Les Filaos.

Pour mettre en œuvre ces aménagements, le TCO a notifié au bureau d'études FEDT une mission de maîtrise d'œuvre, en octobre 2009, pour un montant de 106 000 € HT.

A fin 2009, le maître d'œuvre a lancé les études de diagnostic.

- Projet d'Aménagement de la Pointe de Trois Bassins

Ce projet a pour objectifs l'aménagement de parking pour une capacité de 70 places, la création d'une aire d'accueil avec la mise en place d'une structure couverte démontable, l'équipement de l'aire d'accueil avec une remorque énergétique de production d'énergie photovoltaïque, le confortement des sentiers qui traversent cet espace littoral et la création d'aménagements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le groupement de bureaux d'études Hélios paysages et ISIS a été notifié pour la mission de maîtrise d'œuvre d'un montant de 22 150 € HT.

Estimation de maîtrise d'œuvre pour les travaux est de 383 180 € HT

La consultation des entreprises de travaux a été lancée en décembre 2009.

La date prévisionnelle de démarrage des travaux est fixée au 1^{er} trimestre 2010.

Pour le Patrimoine

- Réhabilitation du siège du TCO

Le Territoire de la Côte Ouest, dans le cadre de l'évolution de son effectif et de ses missions, a décidé de réorganiser et d'étendre son siège sis au 1 rue Eliard Laude.

Les travaux envisagés comprennent à la fois la mise aux normes des locaux, la remise à niveau des équipements, l'optimisation des espaces de travail. Une mission a été confiée à un assistant à maîtrise d'ouvrage ayant pour objectif la détermination de la faisabilité de cette opération par le biais d'un pré programme.

Trois scénarii de réhabilitation ont été présentés par l'assistant à maîtrise d'ouvrage. Après la présentation en commission des finances et en commission de coordination et de proposition, le scénario 3 bis a été retenu pour un montant estimatif du coût d'opération de 9 M€ et de travaux de 5,7 M€. La date prévisionnelle de démarrage travaux est fixée courant du 1^{er} trimestre 2012 et la date de livraison des locaux est prévue pour le 3^{ème} trimestre 2013.

C/ EN MATIERE DE RESTRUCTURATION, D'EVOLUTION ET D'ORGANISATION DE LA DIRECTION

La création d'un service de la gestion du patrimoine a été effective le 14 janvier 2009 au sein de la direction des investissements, avec le transfert d'une partie du personnel du service logistique.

Au 31/12/2009 le service comptait 6 personnes. L'ensemble des tâches et missions de la logistique a été reprise à l'exception de la gestion du parc automobile et d'une partie de la gestion des fournitures confiées au pôle gestion des moyens.

Outre les opérations d'entretien courant du patrimoine, la direction s'est attachée en 2009 à la réalisation d'un état des lieux complet du siège du TCO et à la mise en place d'une assistance informatisée de ses interventions avec le numéro 404.

II- SYNTHESE BUDGETAIRE

Année	2009	2008
Montant prévu au budget	5,9 M€	
Montant de la réalisation en investissements	5,3 M€	2,5 M€

REALISATION 2009 PAR OPERATION	MONTANT TTC
	(a)
Réalisation de 8 nouvelles déchèteries	2 821 075,68
Etude mise aux normes station transit du Port	25 588,22
Réhabilitation des 8 déchèteries existantes	233 416,32
Extension & optimisation de la PF de compostage du Port	688 763,89
Autres	11 099,56
Extension Gare Routière	663 420,09
Infrastructures poteaux abris	139 908,37
Etudes préliminaires "itinéraires privilégiés"	157 633,33
Sentier littoral de l'ouest	22 729,34
Aménagement touristique dans les Hauts	140 303,53
Travaux de dépollution du site de Cambaie	3 594,00
Réalisation d'un camping intercommunal	79 018,87
Centre d'Hébergement d'Urgence	23 200,67
Travaux de VRD sur le TCO	230 554,98
Rénovation et extension siège	94 109,43
Matériel & mobilier pour siège	39 485,37
TOTAL	5 373 901,65

III- PERSPECTIVES 2010

- Mener à bien les travaux en cours de réalisation

Réceptionner les travaux pour les déchèteries de Montvert Trois Bassins et Carrosse-Roquefeuil et mettre les déchèteries en exploitation au cours du 1^{er} semestre 2010.

Pour l'opération des 1534 arrêts de bus du TCO, réaliser d'ici fin 2010 711 arrêts soit 46 % de l'opération.

Livrer les travaux de la gare routière de Saint-Paul.

- Lancer les travaux de construction pour les projets ci-après

Projet d'Itinéraires Privilégiés pour la rue Saint-Louis commune de Saint-Paul avec un démarrage prévisionnel des travaux au cours du 3^{ème} trimestre 2010.

Projet de la signalisation touristique de la Route Hubert Delisle, dont la date prévisionnelle des travaux est fixée pour le second trimestre.

Projet d'aménagements du littoral de Trois Bassins pour lequel les travaux sont programmés au mois de mai 2010.

Projet de réhabilitation des déchèteries de la Marine au Port, de Saint-Laurent à La Possession, de l'Etang Saint Paul et du Guillaume pour Saint-Paul, et de la Pointe des Châteaux et du Thénor pour Saint-Leu. Date de démarrage des travaux juillet 2010 et réception des travaux en fin d'année.

Réaliser les travaux de l'aire naturelle du camping intercommunal de Saint-Gilles les Bains afin d'assurer la mise en fonctionnement pour les vacances scolaires de juillet 2010.

- Lancer les différentes études de conception pour les projets ci-dessous

Réaliser toute ou partie des différentes études de maîtrise d'œuvre pour les projets de réhabilitation du siège du TCO, de la plateforme de transit des déchets ménagers du Port, de la plateforme de broyage de Saint-Leu, de l'aménagement du littoral Sud de Saint-leu et du complexe sportif de Dos d'Ane.

- Définition d'une politique de gestion patrimoniale

C'est le grand chantier de la direction des investissements et du patrimoine, avec en premier lieu le recensement et un état des lieux de l'ensemble des biens de la communauté d'agglomération, la définition des limites de prestation au niveau des contrats d'exploitation internes et externes et une redéfinition des missions en termes de qualité de services fournis et de satisfaction du client.

RAPPORTS D'ACTIVITES DU POLE TERRITORIAL

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Le rapport d'activités 2009 de la direction du développement économique et touristique s'inscrit dans la mise en œuvre du contrat d'agglomération et notamment dans l'une des quatre orientations transversales : « **optimiser l'activité économique et l'emploi tout en renforçant les pôles spécifiques de la micro région ouest** ».

I – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

A/ Economie

En termes de réalisation de zones d'activités économiques, l'année 2009 a permis de traduire au regard de la programmation opérationnelle les objectifs ci-dessous :

- maîtriser le processus de production des zones d'activités sur certains sites considérés comme stratégiques pour l'agglomération
- et conforter le développement des parties les moins dynamiques de l'espace communautaire.

Ces objectifs avaient été validés par les nouveaux élus communautaires puis déclinés au travers du plan pluriannuel d'investissements de la collectivité. Enfin, ils ont été repris dans le cadre d'une nouvelle rédaction de l'intérêt communautaire et traduits au travers d'une étude de programmation d'ensemble des futurs parcs d'activités du TCO.

Par ailleurs, le TCO a porté en 2009 la réflexion, engagée sous le pilotage de la commune du Port, concernant le positionnement stratégique de la zone arrière portuaire. De même, les aménagements engagés sur la ZAC Portail et l'Eco Parc ont suivi leurs cours et permis d'avancer sur les premières implantations d'entreprises.

La commercialisation des derniers bâtiments des zones d'activités artisanales de Vue Belle et de Bras Mont-Vert a été engagée.

Enfin, s'agissant de la friche industrielle de Savanna, la résolution de la vente, a permis le retour du bien à la commune de Saint-Paul qui, sur la base des réflexions menées par le TCO, doit faire procéder à sa réhabilitation. Ainsi, l'ensemble des études réalisées sur la friche industrielle de Vue Belle (propriété de la commune de Saint-Paul) ont été transmises à la commune en vue de la programmation d'une prochaine réhabilitation des bâtiments concernés.

B/ Tourisme

Le secteur touristique constitue toujours un domaine stratégique pour le développement économique de La Réunion et ce malgré la crise qui perdure. Dans ce cadre, le TCO et ses cinq communes membres œuvrent pour confirmer la position de leader de l'Ouest et conforter son rôle de levier économique pour l'ensemble de la filière. A ce titre, 2009 a été une année de concrétisation pour certains projets, de réflexions et de pérennisation. C'est ainsi que :

- Le projet porté par le TCO sur la route Hubert Delisle, Pôle d'Excellence Rural (PER) est passé en phase opérationnelle. Pour les actions qui relèvent de la compétence du TCO :

- Signalisation touristique : un marché de maîtrise d'œuvre dont la tranche 1 concerne la route Hubert Delisle a été attribué et a abouti au lancement d'un marché de travaux et de fournitures fin 2009 ;
 - Matériel événementiel : l'acquisition du matériel a été effectuée ;
 - Aménagement de sites pour une mise en valeur de la route Hubert Delisle : ces aménagements de sites ont été réalisés en chantier d'insertion ;
 - Plusieurs sessions de formations organisées par l'APLAMEDOM pour la valorisation des plantes aromatiques et médicinales des Hauts de l'Ouest ont eu lieu ;
- En ce qui concerne les projets d'aménagement et de développement du littoral Ouest, 2009 s'est traduit par :
 - La préparation des études de maîtrise d'œuvre pour le Sentier Littoral Ouest ;
 - L'achèvement des études pré-opérationnelles à la réalisation des aménagements de la Pointe du littoral de Trois-Bassins ;
 - L'intervention du CAUE pour la réalisation des esquisses sur l'aménagement du littoral sud de Saint-Leu (secteurs du Four à Chaux et du Parc du Grand Stella) ;
 - La compétence du TCO en matière de création, d'aménagement et de gestion de camping, qui porte en maîtrise d'ouvrage, le projet de camping 3 étoiles de Saint-Gilles-Les-Bains. En lien avec la Direction des Investissements, un cadrage de l'opération (budget, gestion et tarification) et une expertise du programme par un cabinet d'études ont été jugés nécessaires afin d'inclure le projet dans l'enveloppe financière estimative. Un nouveau marché de maîtrise d'œuvre sur la base d'un programme actualisé a été lancé.
 - Les réflexions portant sur l'opportunité de créer un office de tourisme intercommunal Ouest ont abouti au lancement d'une étude de faisabilité attribuée en 2009 et à la mise en place d'un comité technique regroupant les 5 communes membres et les 3 offices de tourisme du territoire.
 - Le projet e-tourisme « Création d'un site internet Grand Ouest » s'est conclu en 2009 par la validation par la CCP du concept de la charte graphique du site territorial Ouest et de la convention portant sur l'utilisation de la plate-forme touristique SOUBIK.
 - Dans le cadre du projet « Cœur d'Agglomération - Ecocité », un marché portant sur la réalisation d'une « Etude de définition des besoins en équipements d'animation communautaire dédiés aux sports, à la culture et aux loisirs » a été lancé et attribué en 2009. Cette étude doit permettre aux élus de se positionner sur la répartition de ces équipements.
 - Mis en place en 2003, le Cercle d'Echanges Tourisme (CET) est toujours en activité. Se réunissant tous les deux mois, il permet de définir la programmation des actions intercommunales de promotion touristique subventionnées par le TCO et d'en assurer le suivi.
 - En 2009, le TCO a continué de soutenir financièrement les actions de promotion du territoire portées par les associations. Une réflexion sur l'évolution de la procédure de traitement des demandes a également été menée. En 2009, le montant des subventions octroyées par le TCO s'est élevé à 340 552 €.
 - Parallèlement, le TCO a continué sa veille stratégique (avec la constitution d'un réseau et la participation à l'Equipe Territoriale pour l'Insertion et l'Emploi) et conforté son rôle de veilleur au sein de la Cellule de Veille des Grands Projets.

Synthèse des réalisations 2009

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2009
PROJETS A VOCATION ECONOMIQUE		
ECO-PARC ZAC ENVIRONNEMENT	<p>Concession transférée au TCO le 25 octobre 2004. Enfouissement des lignes haute-tension.</p> <p>Première tranche de travaux réalisée : un premier tronçon de VRD et deux entreprises installées.</p> <p>Ce projet est intégré au projet de Parc Urbain du Cœur d'agglomération : 17 ha à commercialiser dans une première tranche.</p>	<p>Les réflexions engagées sur le Cœur d'agglomération ont permis d'aboutir à la définition d'un nouveau périmètre opérationnel et à un phasage court des travaux.</p> <p>En 2008, a été mis en place un comité d'attribution chargé d'instruire les demandes d'installation.</p> <p>2009 a permis la reprise des travaux d'aménagement et la poursuite de la commercialisation de l'opération.</p>
ZONE DES HAUTS ET DES MI- PENTES : VUE BELLE ET BRAS MONTVERT	<p>Ces deux zones ont été inaugurées fin 2006 et début 2007.</p> <p>La commercialisation a débuté en 2007.</p> <p>Le rythme de commercialisation de ces deux zones est très satisfaisant : ce programme peut être reconduit sur d'autres secteurs.</p>	<p>L'année 2009 a permis de poursuivre la commercialisation de ces 2 zones d'activités. Une consultation a été lancée pour la réalisation des études de faisabilité des futures zones du Guillaume, de la Saline et du Plate.</p> <p>En effet, les séminaires organisés fin 2008 avaient permis d'identifier les écarts du Guillaume et de la Saline à Saint-Paul et du Plate à Saint-Leu comme les futurs sites d'implantation de zone d'activités économiques sur les hauts.</p>
ZAC MOULIN JOLI	<p>Pas de transfert au sens juridique du terme. La déclaration d'intérêt communautaire de « la zone d'activités tertiaires » de la ZAC Moulin Joli est restée au stade « intention ».</p> <p>Principe de simple participation intercommunale au financement de la ZAC au titre de ses interventions en matière économique et d'habitat.</p>	

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2009
<p>ZAC PORTAIL</p>	<p>Création par le TCO fin 2006.</p> <p>Concession attribuée à CBO Territoria début 2007.</p> <p>Commercialisation envisagée avec la livraison de la Route des Tamarins.</p> <p>Travaux de la première tranche en cours.</p>	<p>Les travaux de la ZAC Portail ont démarré en juin 2008 et respectent le calendrier imparti.</p> <p>Cette première phase concerne principalement les plateaux du futur secteur commercial de la zone tertiaire ainsi que du site d'accueil de l'ALEFPA.</p> <p>Un travail particulier est mené actuellement sur les conseils d'un cabinet indépendant afin d'aboutir à la production d'une zone d'avant-garde en matière environnementale (gestion des déchets, énergie positive, ...) et paysagère.</p> <p>Les premières démarches de commercialisation ont été engagées.</p>
<p>REHABILITATION DES FRICHES INDUSTRIELLES DE VUE BELLE ET DE SAVANNA</p>	<p><u>Vue Belle :</u></p> <p>Etude réalisée par le TCO sur la friche industrielle de l'usine de Vue-Belle.</p> <p><u>Savanna :</u></p> <p>Un protocole d'accord a été signé en 2005 avec la SCI Cour Savanna (CBO-SODIAC-CDC). Un mandat a été confié à la SODIAC pour mener l'étude d'aménagement.</p> <p>En 2007, le TCO a acquis l'ancienne distillerie (406 K€) en vue de réaliser un programme complémentaire d'ateliers.</p>	<p>L'ensemble des études réalisées par le TCO a été transmis à la Commune de Saint Paul, propriétaire des lieux.</p> <p>Le programme de réhabilitation de l'ensemble des friches et du site de l'ancienne usine sucrière a été revisité courant 2008 par la nouvelle équipe municipale et devait aboutir début 2009.</p> <p>Suite à l'engagement d'une procédure de mise en réhabilitation de l'ancienne distillerie qui s'est révélée infructueuse, la résolution de la vente du Bâtiment a permis son retour à la Mairie de Saint-Paul. Celle-ci devrait poursuivre la démarche initiée par le TCO.</p>
<p>ZONE ARRIERE PORTUAIRE</p>	<p>Réalisation d'une étude de positionnement programmatique.</p>	<p>Le TCO, membre du groupe de travail mis en place sous la présidence de la mairie du Port, a été sollicité pour le portage d'une étude de positionnement programmatique de la zone arrière portuaire du port de la Pointe des Galets.</p>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2009
PROJETS A VOCATION TOURISTIQUE		
AMENAGEMENT DU SENTIER LITTORAL	<p>Adoption du Schéma Directeur du Sentier littoral de la Côte Ouest (2005-2006)</p> <p>Définition et délibération sur les opérations à réaliser sous maîtrise d'ouvrage TCO.</p> <p>Préparation des études de maîtrise d'œuvre.</p>	<p>La préparation des études de maîtrise d'œuvre pour le Sentier Littoral Ouest ;</p>
AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL DE TROIS-BASSINS	<p>Etude de mise en valeur et d'aménagement touristique du littoral de Trois Bassins (2004 - 2005).</p> <p>Deux ateliers Chantiers d'Insertion pour sentiers et restauration écologique (2006 - 2007).</p> <p>Ateliers de chantiers d'insertion d'1 an sur les sentiers, la plantation d'espèces végétales sur site en coordination avec la lutte contre les pestes végétales.</p>	<p>L'achèvement des études pré-opérationnelles à la réalisation des aménagements de la Pointe du littoral de Trois-Bassins ;</p>
AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL DE SAINT-LEU	<p>Etude de mise en valeur et d'aménagement touristique du littoral Sud de Saint Leu (2005 - 2006).</p> <p>Définition et délibération sur les opérations à réaliser sous maîtrise d'ouvrage TCO.</p> <p>Préparation des études de maîtrise d'œuvre.</p> <p>Recherche de cofinancements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation des études de maîtrise d'œuvre pour un budget prévisionnel de 1 488 922 €. - Validation du programme pour 8 233 688 €. 	<p>L'intervention du CAUE pour la réalisation des esquisses sur l'aménagement du littoral sud de Saint-Leu (secteurs du Four à Chaux et du Parc du Grand Stella) ;</p>
CAMPING INTERCOMMUNAL	<p>La compétence du TCO en matière de création, d'aménagement et de gestion de camping, qui porte en maîtrise d'ouvrage, le projet de camping 3 étoiles de Saint-Gilles-Les-Bains.</p>	<p>En lien avec la Direction des Investissements, un cadrage de l'opération (budget, gestion et tarification) et une expertise du programme par un cabinet d'études ont été jugés nécessaires afin d'inclure le projet dans l'enveloppe financière estimative.</p> <p>Un nouveau marché de maîtrise d'œuvre sur la base d'un programme actualisé a été lancé</p>

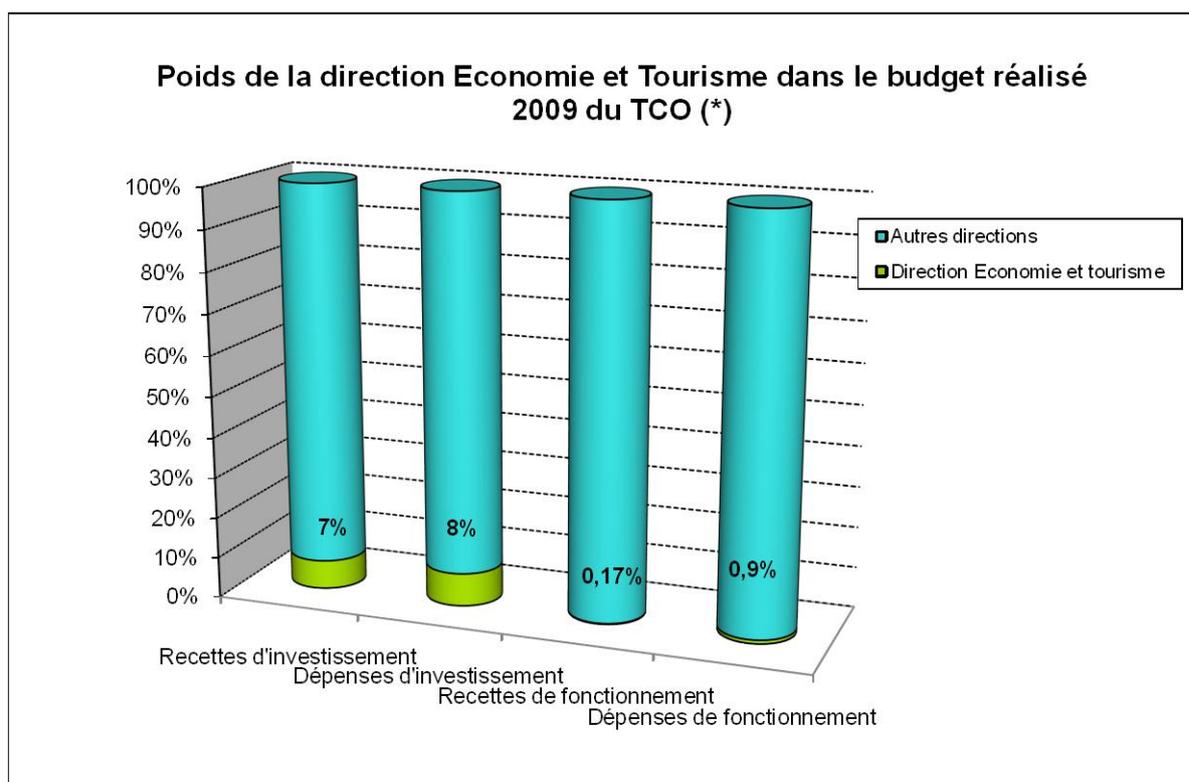
PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2009
<p align="center">SIGNALISATION TOURISTIQUE DU GRAND OUEST</p>	<p>Schéma Directeur de la Signalisation Touristique du TCO (2005 - 2006) qui préconise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation des pôles touristiques y compris par des panneaux d'interprétation, - le traitement de la route Hubert Delisle en route touristique, y compris par la mise en œuvre d'une signalisation d'information locale, - l'implantation de relais d'information service intercommunaux - et le déploiement d'une signalisation d'information locale sur une zone test, la zone balnéaire de Saint Gilles. <p>A ce titre, un marché de maîtrise d'œuvre qui comporte une tranche ferme et deux tranches conditionnelles a été lancé fin 2008.</p>	<p>Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en 2009 pour un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 77 248 € pour la TF ; - 148 741,50 € pour la TC01 ; - 77 015,51 € pour la TC02. <p>Le lancement de la tranche ferme route Hubert Delisle a eu lieu en mai 2009. Un marché de fournitures et travaux a été lancé au mois de décembre 2009 (MAPA sans mini et avec maxi de 400 000 €).</p> <p>Planning de réalisation de la tranche ferme de la route Hubert de Lisle : début des travaux : juin/juillet 2010, fin des travaux : décembre 2010.</p> <p>L'affermissement des tranches conditionnelles est conditionné à l'obtention de cofinancements européens et régionaux. A ce titre, une demande de cofinancement (mesure 3-23 du FEDER) a été faite au mois de septembre 2009. Il est fort probable que la réponse à cette demande soit négative.</p> <p>Le montant des travaux des tranches conditionnelles a été réévalué à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 360 000 € pour la TC01, - 700 000 € pour la TC02.
<p align="center">ROUTE TOURISTIQUE : ROUTE HUBERT DELISLE</p>	<p>Etude d'aménagement touristique du rond point Bac Rouge (2006 - 2007)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet porté par le TCO sur la route Hubert Delisle, Pôle d'Excellence Rural (PER) est passé en phase opérationnelle. Pour les actions qui relèvent de la compétence du TCO : • Signalisation touristique : un marché de maîtrise d'œuvre dont la tranche 1 concerne la route Hubert Delisle a été attribué et a abouti au lancement d'un marché de travaux et de fournitures fin 2009 ; • Matériel événementiel : l'acquisition du matériel a été effectuée ; • Aménagement de sites pour une mise en valeur de la route Hubert Delisle : ces aménagements de sites ont été réalisés en chantier d'insertion ; <p>Plusieurs sessions de formations organisées par l'APLAMEDOM pour la valorisation des plantes aromatiques et médicinales des Hauts de l'Ouest ont eu lieu ;</p>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2009
<p>E-TOURISME : SITE INTERNET TERRITORIAL « GRAND OUEST »</p>	<p>Création d'un site internet territorial, Grand Ouest, dans le cadre du projet SOUBIK porté par la Région.</p> <p>Ce projet vise à promouvoir La Réunion sur internet en offrant à l'internaute les informations et les outils nécessaires à l'organisation de son séjour.</p> <p>Le TCO est sollicité comme région pilote et doit produire une charte graphique et éditoriale ainsi que le contenu d'un site territorial « Grand Ouest », accessible aux internautes via le portail SOUBIK.</p>	<p>CCP du 16 juillet 2009 : validation convention de partenariat TCO / Région et page d'accueil du site Grand Ouest.</p> <p>Ce projet est étroitement lié au projet concernant l'OTI Ouest. Il doit par conséquent tenir compte des résultats de l'étude menée sur la faisabilité de l'OTI.</p>
<p>ETUDE DE DEFINITION DES BESOINS EN EQUIPEMENTS D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE DEDIES AUX SPORTS, A LA CULTURE ET AUX LOISIRS</p>	<p>Sur le grand périmètre du « Cœur d'Agglomération - EcoCité », les enjeux de développement urbain doivent conduire le TCO à œuvrer pour la construction d'une ville de plus de 12 000 habitants en 2030 dans un territoire qui avoisinera les 280 000 habitants à 2030.</p> <p>Le comité de pilotage EcoCité a validé l'idée d'une trame des équipements majeurs nécessaires au fonctionnement et à l'animation du territoire.</p> <p>A ce titre, une étude doit être réalisée afin de déterminer et de répartir les grands équipements sur le Cœur d'Agglo. Cette étude couvrira principalement le champ des équipements d'animation territoriale à savoir, les équipements sportifs, culturels et de loisirs.</p>	<p>Lancement d'un marché portant sur la réalisation d'une « Etude de définition des besoins en équipements d'animation communautaire dédiés aux sports, à la culture et aux loisirs en août 2009 d'une durée de 2,5 mois hors phase de validation.</p> <p>Marché attribué en décembre 2009 pour un montant de 27 500 € HT.</p> <p>Planning prévisionnel de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarrage phase 1 début 2010, - Démarrage phase 2 en mai 2010.

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2009
ANIMATION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE		
<p style="text-align: center;">EQUIPE TERRITORIALE EMPLOI ET INSERTION</p>	<p>Mise en place et pilotée par la direction politique de la ville, l'Equipe Territoriale pour l'Emploi et la Formation a pour objectif de réunir les partenaires concernés afin de mettre en place un diagnostic et un plan d'action.</p> <p>La direction économie et tourisme intervient sur la création d'activité.</p>	<p>Détermination et mise en œuvre des actions en fonctions des axes définis en 2008.</p> <p>Participation à la mise en place d'un cercle d'échange de la création d'activité (animé par Jasmine MANSARD)</p>
<p style="text-align: center;">CELLULE DE VEILLE DE GRANDS PROJETS</p>	<p>Pilotée par le CARIF OREF, la cellule à pour objectif de recenser les futurs projets de développement et les besoins en emplois générés afin d'anticiper sur les plans de formations.</p> <p>La direction économie et tourisme est veilleur.</p>	<p>La cellule de veille s'est réunie trois fois au cours de l'année 2009.</p> <p>Décembre 2009 : réflexion sur la création d'une sous cellule de veille au sein du TCO.</p>
<p style="text-align: center;">BOURSE DES LOCAUX</p>	<p>Conception d'une bourse des locaux (outil SIG) dont l'objectif est d'offrir une information fiable sur les disponibilités foncières et immobilières du territoire.</p>	<p>Réactivation 2009.</p>
<p style="text-align: center;">CERCLE D'ECHANGES TOURISME</p>	<p>Mis en place depuis 2003, il permet de suivre la politique intercommunale pour l'accueil croisière, l'amélioration de l'accueil et la promotion du Grand Ouest.</p>	<p>Un cercle d'échanges tous les deux mois.</p> <p>Des comités techniques pour préparer les actions.</p> <p>Attribution des subventions 2009 aux offices de tourisme.</p>

PROJETS	SYNTHESE	ACTIONS 2009
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	Etudier les possibilités de créer un office de tourisme intercommunal.	Décision de principe en CCP fin 2009 : création d'un OTI au 01/01/11, avec échéance intermédiaire mi 2010 : calage du projet pour délibérer sur le transfert dans le courant du 2 ^{ème} semestre.
POLITIQUE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	<p>Les montants des subventions octroyées par année ont été les suivants :</p> <p>- 2006 : 296 253 € - 2007 : 270 755 € - 2008 : 274 909 € - 2009 : 340 552 €</p>	<p>Modification de la procédure relative au traitement des demandes de subventions</p> <p>Réflexions vers une évolution de cette procédure pour les années à venir, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration d'un programme d'actions commun aux 5 collectivités (fin novembre). Présentation du programme en début d'année ; ✓ Elaboration d'un budget global pour l'ensemble des actions. Instruction d'une subvention unique par le TCO.

II- SYNTHESE BUDGETAIRE



(*) Budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette

COMPARAISON BUDGET / REALISE : DIRECTION ECONOMIE TOURISME

Dépenses en €	2009	2008	2007
Budget Investissement	1 783 813 €	2 935 817 €	7 585 894 €
Réalisations	1 273 934 €	235 658 €	2 720 013 €
Taux de réalisation	71%	8%	36%
Budget de fonctionnement	902 200 €	850 000 €	720 000 €
Réalisations	933 965 €	838 807 €	702 631 €
Taux de réalisation	104%	99%	98%
Budget total de la direction (investissement et fonctionnement)	2 686 013 €	3 785 817 €	8 305 894 €
Réalisations	2 207 899 €	1 074 465 €	3 422 644 €
Taux de réalisation	82%	28%	41%

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE							
<u>INVESTISSEMENTS en K€</u>	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Frais d'études dont :	221	87	231	FCTVA	4	142	336
Filière équine	10	9	48				
Zones d'activités Bras Montvert / Vue Belle	74	15	94				
aménagement site 3 Bassins	12						
Route Hubert Delisle	32	63	-				
Signalisation touristique	89	-	63				
Aménagement touristique Littoral Sud St Leu	4	-	26	Subvention Région	314	18	1 038
Parc urbain / hippodrome		32	60	Subvention Union Européenne	289	50	1 366
Frais insertion	22	2	6	Autres	-	-	118
Sous-total immobilisations incorporelles	243	89	237	Sous-total subventions d'investissement	603	68	2 522
Terrains		15	977				
Aménagements sur zones d'activités	11	28	4				
Sous-total immobilisations corporelles	11	43	981				
Subvent. Équipement (ZAC moulin Joli)	1 000						
Immobilisations en cours (zones Montvert)	17	72	1 442	Dépôts et cautionnements reçus	16	12	19
Divers	3						
Dépenses d'investissements	1 274	204	2 660	Recettes d'investissements	623	222	2 877
FONCTIONNEMENT en K€	2009	2008	2007	2009	2008	2007	
Subventions aux associations	420	397	271	Remboursement charges de Loyers sur zones d'activités		10	14
Frais de personnel	442	368	383		156	56	-
Frais de fonctionnement	72	74	49	Remboursement associations	21	-	28
				Divers	7		
Dépenses de fonctionnement	934	839	703	Recettes de fonctionnement	184	66	42

III- Détail des subventions accordées

Economie et tourisme	419 857
1156 ASS. MAISON DE LA MONTAGNE	19 500
1266 OFFICE DE TOURISME DE ST PAUL	98 740
1375 ASS. CLUB F42	2 500
1598 COMITE DES FETES ET ANIMATIONS	56 072
4 SEMTO	7 187
48 GEM'PORT DES MASCAREIGNES	67 500
796 OFFICE DU TOURISME DE LA POSSESSION	98 016
988 OFFICE DU TOURISME DE ST LEU	70 342

Cette direction assure la réalisation des orientations données par le projet d'agglomération. A ce titre, elle :

- pilote la mise en œuvre du volet spatial du projet d'agglomération, le Schéma de Cohérence Territorial, la Charte paysagère, ...
- mène la réflexion et les études pré-opérationnelles d'aménagement sur les autres espaces du territoire comme les hauts et le littoral et aussi en matière de zones d'activités
- propose une assistance aux autres directions dans le domaine du foncier
- participe à l'équilibre social du territoire dans le Programme Local de l'Habitat ;
- contribue au développement de l'aménagement numérique du territoire, notamment par la mise en œuvre de projets liés à l'offre de services publics à l'utilisateur.

I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

A/ PLANIFICATION

1) Elaboration du SCOT OUEST

La finalisation du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), initialement prévu pour fin 2008, est fonction de l'avancement des travaux du Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Le SCOT reste donc soumis au calendrier de l'arrêt du SAR.

Le projet du SCOT est dans l'attente du positionnement final de la Région, sur le SAR arrêté en 2009.

2) Participation aux travaux des partenaires

- aux travaux de révision du Schéma d'Aménagement Régional,
- aux révisions de PLU des communes,
- aux différents groupes de travail organisé par l'AGORAH

B/ PAYSAGES ET LITTORAL

1) Préservation du littoral

Au regard de la protection et valorisation des récifs coralliens, en 2009, le TCO a reconduit son adhésion au Groupement d'Intérêt Public « Réserve Naturelle Marine ».

2) Qualité du cadre de vie

- Charte intercommunale pour la qualité du cadre de vie dans l'Ouest

Depuis 2007, dans la continuité de la Charte paysagère, 2 nouvelles études ont été lancées pour alimenter le SCOT et les PLU sur leur trame verte et bleue :

- la réalisation d'un « Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines » confiée au groupement FOLLEA/Atelier de l'isthme/BREGENT
- la réalisation d'un schéma de protection des rebords hauts des ravines confiée à MBP.
 - Actions sur le paysage

Une convention d'objectifs et de moyens a été reconduite entre le CAUE et le TCO pour accompagner techniquement et conseiller les directions du TCO et des communes membres. 2 ateliers ont été animés par le CAUE sur « la qualité des zones d'activités » et « construire dans la pente ».

3) Développement du littoral

En lien avec la Direction des Investissements, la Direction Aménagement du Territoire a suivi pour le compte de la Direction Economie et Tourisme les projets d'aménagements de la Pointe du Littoral de Trois Bassins, le Camping intercommunal de Saint-Gilles les Bains et l'aménagement secteur Four à Chaux du littoral sud de Saint-Leu.

4) Fonds de concours ouverture des villes sur la mer

Ce fonds de concours devait être mis en œuvre dès 2009. Il a été nécessaire d'attendre l'émergence des projets communaux pour proposer un cadre d'intervention qui verra sa mise en place dès 2010.

C/ DEVELOPPEMENT DES HAUTS

1) Pole d'excellence rurale « Route Hubert Delisle »

En lien avec la Direction des Investissements, la Direction aménagement du Territoire a suivi pour le compte de la Direction Economie et Tourisme les actions qui relèvent de la compétence du TCO :

- **Signalisation touristique**
- **Matériel événementiel**
- **Aménagement de sites pour une mise en valeur de la route Hubert Delisle**
- Formation organisée par l'APLAMEDOM pour la **valorisation des plantes aromatiques et médicinales des Hauts de l'Ouest.**

2) Fonds de concours structuration des bourgs

Les modalités d'intervention du TCO ont été adoptées par délibération du Conseil Communautaire, le 1er décembre 2008.

Le TCO a délibéré en faveur d'une participation financière sur la structuration du Guillaume à hauteur de 431 000 €.

3) TERRITOIRE DE MAFATE

Au titre de sa participation, le TCO a assisté à plusieurs commissions du Cœur habité. Parallèlement, en lien avec la direction environnement plusieurs groupes de travail ont été organisés sur la thématique des déchets.

D/ ACTION FONCIERE ET URBANISME OPERATIONNEL

1) Action foncière

En 2009, les propriétés suivantes ont été acquises ou bonifiées :

Commune	Lieu dit	Surface	Zonage	Prix acquisition	Bonification	affectation
Saint-Leu	Colimaçons	8 131,00 m ²	UC	336 270,00 €	67 254,00 €	Logements aidés
Saint-Leu	Bois de Nèfles	894,00 m ²	UC	78 672,00 €	15 734,40 €	RHI Bois de Nèfles
Saint-Leu	Stella Tamarins	19 230,00 m ²	AUb/UD/N	820 000,00 €	164 000,00 €	Logements aidés
Saint-Leu	Maduran	3 805,00 m ²	UD	396 000,00 €	79 200,00 €	Logements aidés

Commune	Lieu dit	surface	affectation	statut	Prix acquisition	zonage	procédure
Trois Bassins	Montvert	3 285,00 m ²	Zone d'activité	Portage EPFR	23 540,00 €	NAUe	Acquisition amiable
La Possession	Dos d'Ane	1 480,00 m ²	Structuration de bourg	Portage EPFR	102 300,00 €	UD	Acquisition amiable

2) Urbanisme opérationnel

En collaboration avec la direction développement économique et touristique, le service a travaillé sur :

- a. la ZAC Eco-Parc au Port,
- b. la ZAC Portail à Saint-Leu
- c. La ZAC Moulin Joli à la Possession

En lien avec la direction environnement, le service a travaillé sur les possibilités d'implantation du CIGED.

E/ LA POLITIQUE DE L'HABITAT

1) Suivi et mise en œuvre et évaluation du PLH

- Le Programme Local de l'Habitat adopté en mars 2005, arrive à échéance en 2010. Ainsi, le Territoire de la Côte Ouest a été amené à lancer de nouvelles études pour la révision du PLH 2010-2015. Ces études ont été confiées au CODRA.
- Le service a participé activement à la définition de la programmation pluriannuelle des logements sur le territoire du TCO avec les services de la DDE et les opérateurs logements.

- L'évaluation annuelle a été faite à l'occasion de la présentation du diagnostic du PLH 2010-2015 avec les partenaires de l'habitat en novembre 2009. Le constat de l'écart entre les besoins du territoire et la production a été confirmé.

2) Le soutien aux opérations de logements sociaux et a l'amélioration de l'habitat

	2006	2007	2008	2009
locatifs sociaux neufs	168	168	208	431
sociaux en accession	17	203	129	60
anciens améliorés pour location	09	30	10	13
anciens améliorés pour résidence principale	58	83	3	22
TOTAL	252	484	378	526

3) Mise en œuvre d'études spécifiques ou actions particulières

Une étude a été lancée en collaboration avec les 5 communes et la DDE pour l'élaboration de Plans communaux de résorption de l'insalubrité diffuse.

Des ateliers sur la qualité des logements ont été mis en place par l'association QUALITEL, le TCO a été associé à cette démarche.

4) Les projets de ville (PRU, ANRU)

Le TCO a signé la convention ANRU pour la commune du Port avec une prévision d'intervention de 5 333 705 € échelonnés sur 5 ans, à hauteur de 8% de l'enveloppe globale du projet.

Le TCO a signé la convention ANRU « spécifique équipements » pour la commune de Saint Leu. La convention prévoit une intervention du TCO à hauteur de 1 500 000 €.

F/ TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

1) Guide local de l'utilisateur

Ce service est opérationnel et propose un accès direct et rapide, via Internet, à toutes les données publiques essentielles (emploi, santé, famille, travail, retraite, logement...) offertes par le portail de l'administration française www.service-public.fr, **associées à des informations purement locales.**

2) Infrastructures passives pour le développement du haut débit

Le TCO a lancé l'opération de réalisation des infrastructures passives destinées au développement du haut débit : génie civil et pose de fourreaux, construction de locaux techniques, de pylônes et VRD associés.

La phase exploitation a démarré en lien avec la Direction des Investissements et du Patrimoine (maintenance préventive et curative). Le taux d'occupation par les opérateurs est de 29 % des capacités des infrastructures terrestres (fourreaux) et de 17% des capacités des infrastructures tertiaires (locaux techniques). Le TCO a réalisé l'étude de conception pour la réalisation des nœuds de raccordement à l'abonné en zone d'ombre. L'étude a été arrêtée car France Télécom a présenté, en cours d'étude, une contrainte de coût de loyer non validée par l'ARCEP. Cette contrainte a un impact juridique sur le positionnement de la collectivité dans la réalisation de ce projet en tant que tel.

3) Carte vie quotidienne inter opérable

Le TCO a lancé une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'une carte vie quotidienne inter opérable en 2008. Le programme a été revu pour répondre aux attentes des communes membres. Il s'agit de la mise en œuvre des 2 fiches actions du schéma directeur TIC :

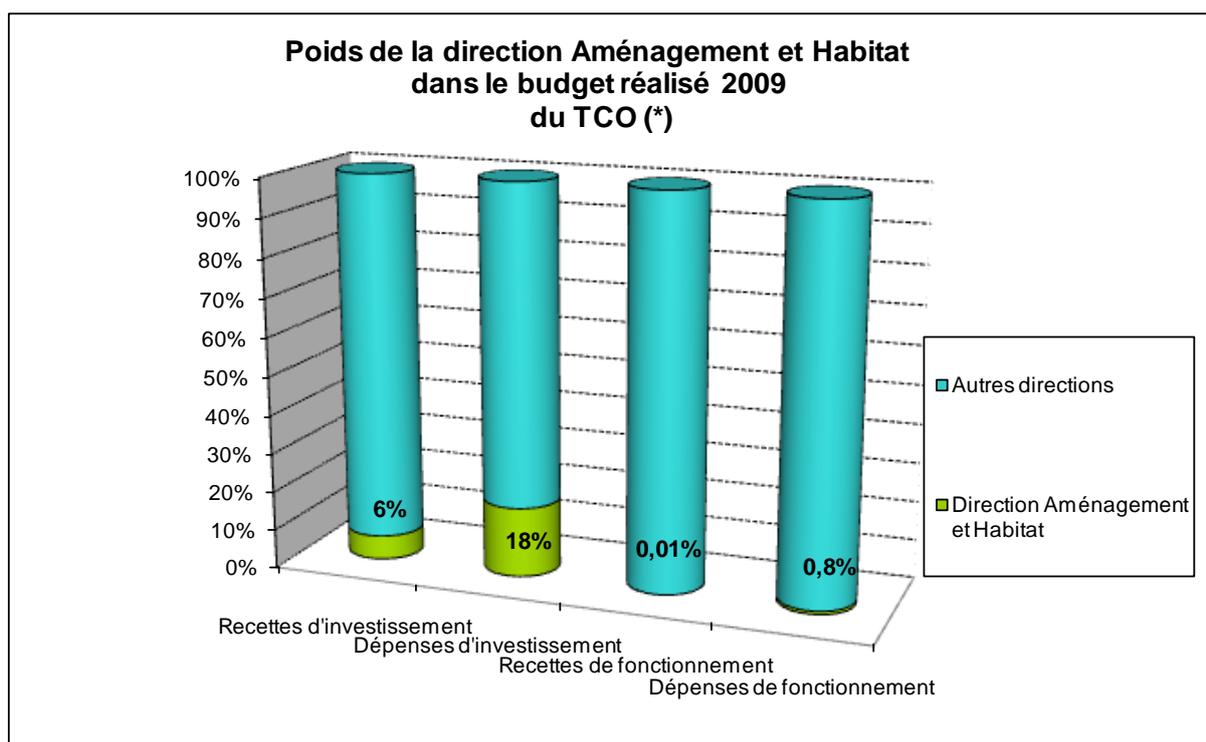
- Généralisation de la carte de vie quotidienne
- Déploiement d'une CVQ interopérable

Le projet se positionne sur un axe de guichet unique de services à l'utilisateur.

4) Plate forme voix données images (VDI)

Le TCO a lancé l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre de la plate forme VDI. Cette plate forme a pour objectif de répondre aux attentes des communes membres sur la sécurisation du développement de la « e-administration ».

II- SYNTHESE BUDGETAIRE



(*) budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette.

COMPARAISON BUDGET / REALISE : DIRECTION AMENAGEMENT ET HABITAT

Dépenses en €	2009	2008	2007
Budget Investissement	5 288 344 €	4 318 501 €	7 850 227 €
Réalisations	2 820 120 €	4 289 698 €	3 256 884 €
Taux de réalisation	53%	99%	41%
Budget de fonctionnement	779 100 €	650 000 €	509 950 €
Réalisations	839 571 €	629 382 €	512 470 €
Taux de réalisation	108%	97%	100%
Budget total de la direction (investissement et fonctionnement)	6 067 444 €	4 968 501 €	8 360 177 €
Réalisations	3 659 691 €	4 919 080 €	3 769 354 €
Taux de réalisation	60%	99%	45%

AMENAGEMENT ET HABITAT

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Frais d'études dont :	389	431	728	FCTVA	280	43	91
Logiciels SIG		81	112				
Frais d'insertion	15	4	4				
Sous-total immobilisations incorporelles	404	516	844				
Subventions d'équipement aux communes dont :	54	421	234				
Le Port (Voie triomphale)	54			Participation des communes (Commande Cœur d'Agglomération)		50	124
Trois Bassins (structuration de bourg)		421	-	Subvention Etat	34	10	26
Trois Bassins (chantier insertion)	-	-	21	Subvention Union Européenne	231	30	77
La Possession (piste de la Rivière des Galets)	-	-	213	RHD	51		
				Infrastructures Informations géographiques	158		
				Centre de la Mer	22		
HABITAT :				Subvention Département		8	8
■ Subventions d'équipement aux organismes publics	1 881	1 296	1 125	Subvention Autres organismes (Agorah, EPFR)		22	-
■ Subventions aux personnes de droit privé	350	293	238				
Sous-total subventions d'équipement versées	2 285	2 010	1 597	Sous-total subventions d'investissement reçues	265	120	235
Terrains		19	815				
Remorque énergétique	25						
Constructions (infrastructures haut débit)	97	1 744	-				
Divers	9						
Sous-total immobilisations corporelles	131	1 763	815				
Dépôt et cautionnement	-	-	1				
Dépenses d'investissements	2 820	4 289	3 257	Recettes d'investissements	545	163	326
FONCTIONNEMENT en K€	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Frais de personnel	594	457	327	DGD (Scot)	-	-	67
Frais de fonctionnement	120	42	35	Produits suite à échanges de terrains	-	-	44
Subventions aux associations	125	130	150	Remboursement sur rémunération du personnel		7	6
Dépenses de fonctionnement	839	629	512	Recettes de fonctionnement	-	7	117

MISSION PROSPECTIVE

La nouvelle Mission Prospective intervient sur trois thématiques transversales, l'animation du projet d'agglomération, le pilotage du Cœur d'Agglomération, la prospective et l'analyse géographique via l'Aide à la Décision, l'Observation.

Elle assure à ce titre :

- la coordination et le suivi des dossiers afférents au Cœur d'Agglomération
- l'assistance aux directions pour l'analyse et la conception de projets
- la réalisation de supports, d'outils, de documents d'analyse et de présentation
- l'administration et le développement du SIG et de la IIG (Infrastructure de l'Information Géographique)
- la production de données géographiques

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

- **Obtention du label ECOCITE pour le Cœur d'Agglomération**

Suite à l'appel à projet du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer pour la démarche EcoCité issue du Plan Ville durable, le service a élaboré le dossier de candidature basé sur le projet de Cœur d'Agglomération.

Ce dossier a permis au TCO d'obtenir en novembre 2009 le label EcoCité et de faire partie des 13 collectivités qui participent au dialogue itératif. Ce label doit permettre au projet de bénéficier à terme d'un accompagnement de l'Etat.

- **Réécriture du projet d'agglomération**

A la demande de la direction générale, la Mission Prospective a proposé une méthodologie de travail permettant d'avancer dans l'exercice d'actualisation du projet, d'appropriation par les équipes.

- **Assistance sur les projets**

Le service a apporté une assistance sur les dossiers suivants :

- Validation d'un concept « Varangue des docks »,
- Appui au lancement du marché de définition pour les besoins en équipements d'animation communautaire dédiés aux sports, à la culture et aux loisirs
- Appui au dossier Zone Arrière Portuaire
- Appui au dossier Parc Urbain de la Rivière des Galets.

- **Mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Information Géographique**

Le schéma directeur planifie, pour les années à venir, l'acquisition des données géographiques nécessaires à l'analyse du territoire.

La mise en œuvre du schéma a abouti pour 2009 à l'acquisition de données sur :

- les réseaux électriques,

- les activités sportives de pleine nature,
- des données métiers environnement et transport,
- des campagnes de terrains pour identifier les entreprises des zones d'activités ainsi que les services au public des centres-villes
- la mise en place de conventions pour l'utilisation de données référentielles (BD ORTHO, FranceRaster)

- Animation de la IIG

Organisation de séances de formation interne à l'utilisation des outils de la 2IG pour les agents de la collectivité.

Mise en place de base de catalogage des données et des productions cartographiques.

- Développement de la IIG

Deux actions ont été menées afin de faire évoluer les outils SIG composant la IIG. La première concernait la mise à jour de l'ensemble des solutions logicielles déployées au sein de la collectivité, la seconde permettait à la collectivité d'avoir un contrat d'utilisation illimité de licences SIG, maintenance comprise, pour une durée de trois ans avec son fournisseur principal.

I-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

A/ Emploi / insertion

- L'Equipe Territoriale Insertion Emploi, pilotée par la chef de projet Insertion Emploi Développement économique s'est concentrée en particulier sur la mise en place d'une cellule d'ingénierie des Ateliers Chantiers d'Insertion (9 en 2009, contre 0 en 2008) et la mise en place d'un cercle d'échanges dédié à la création d'activités (meilleure visibilité sur les intervenants de la création d'entreprises et définition d'un parcours cohérent pour le porteur de projet).

- Suivi des actions financées dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale : (Coordination des plateformes de services par la Mission Intercommunale de l'Ouest, Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projets par l'AD2R, soutien à la coopérative d'activités et d'emplois dans le domaine des services à la personne)

- Suivi et co financement d'une étude de faisabilité pour le développement des créations de services à la personne : des pistes d'action ont été élaborées et pour une mise en place en 2010 (exemple d'un atelier chantier d'insertion pour la formation sur la location et l'entretien et la réparation de cycles).

- Mise en place et suivi de l'atelier chantier d'insertion « aménagement des sites de la route Hubert Delisle » sur les communes de Saint Paul, Trois Bassins et Saint Leu.

- Transfert des 3 Plans Locaux d'Insertion et d'Emploi communaux au TCO. Définition du protocole entre l'Etat et le TCO. Mise en œuvre de la programmation des actions d'insertion et de formation en direction des publics les plus éloignés de l'emploi, avec la passation de marchés publics allotis aux différentes actions et aux territoires géographiques.

B/ Education

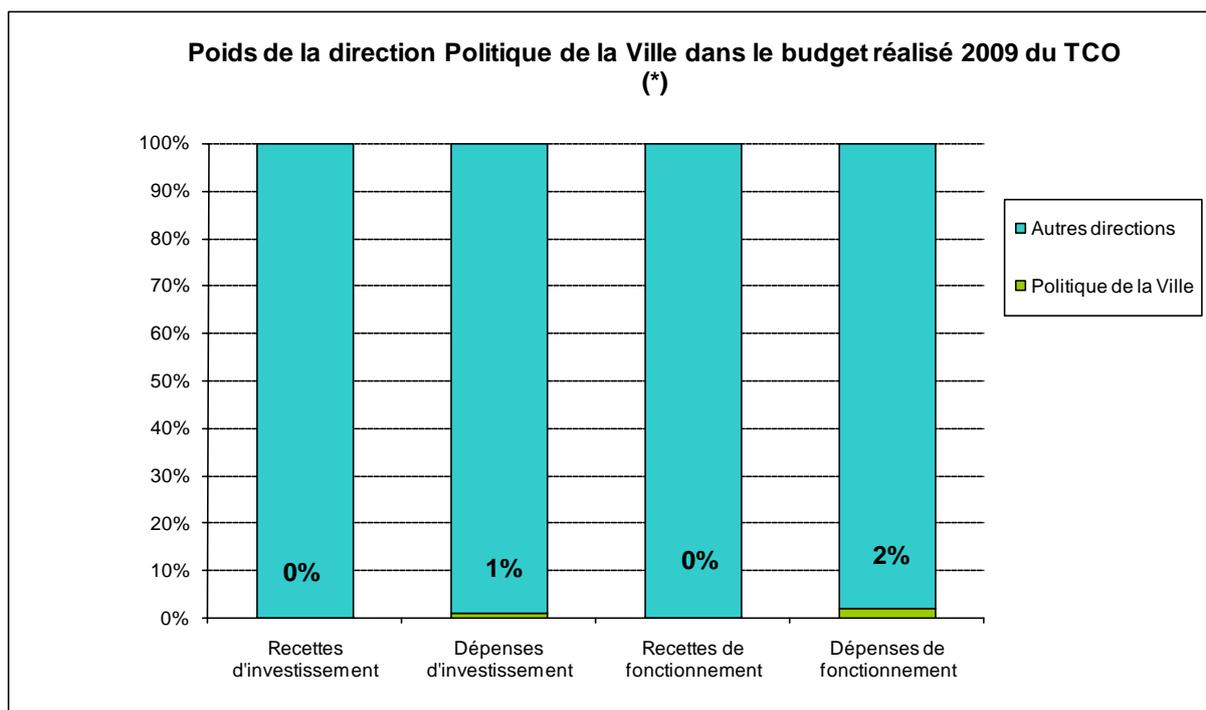
- L'appel à projets « éducation à l'environnement » dédié aux projets pédagogiques scolaires du 1^{er} degré a retenu 69 projets, d'un montant total de 79 000 €, pour l'année scolaire 2009/2010, auxquels participeront environ ¼ des élèves du territoire (de la maternelle au CE2). Ces projets ont pour objectif de développer « le geste éco citoyen » et d'appliquer les bonnes pratiques par le maximum d'enfants.

- Mise en place d'un nouvel outil, le studio mobile d'enregistrement, disponible pour un partenariat Education Nationale et TCO afin de travailler l'expression des jeunes sur des thématiques civiques et la prise de conscience de leur environnement de vie, de travail, de développement, etc. Studio bus animé et géré par le service communication du TCO.

C/ Habitat

- La construction du centre d'hébergement d'urgence sur la commune de Saint-Paul prévue en 2010 a été totalement remise en cause par le refus de financement du fonctionnement de la structure par l'Etat qui en a la compétence en termes d'habilitation et de financement. Les études de maîtrise d'œuvre ont par conséquent été stoppées en 2009.
- Soutien à l'agence immobilière à vocation sociale pour la gestion de logements privés à destination des publics relevant du plan départemental des personnes défavorisées.

II- SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE



(*) budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette.

COMPARAISON BUDGET / RÉALISÉ : DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE

Dépenses en €	2009	2008	2007
Budget Investissement	40 624 €	646 749 €	720 047 €
Réalisations	247 313 €	325 668 €	402 713 €
Taux de réalisation	609%	50%	56%
Budget de fonctionnement	1 955 900 €	576 950 €	680 000 €
Réalisations	1 895 652 €	577 472 €	668 234 €
Taux de réalisation	97%	100%	98%
Budget total de la direction (investissement et fonctionnement)	1 996 524 €	1 223 699 €	1 400 047 €
Réalisations	2 142 965 €	903 140 €	1 070 947 €
Taux de réalisation	107%	74%	76%

POLITIQUE DE LA VILLE

INVESTISSEMENTS en K€	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Frais d'études	39	70	51	FCTVA	48	7	26
Logiciels	2	-	11				
Frais d'insertion	-	15	6				
Chantiers d'insertion (dont route Hubert Delisle)	130	30	5	Subventions d'investissement pour les cyberbases	-	137	-
Terrain Centre d'hébergement d'urgence	-	203	-				
Aménagements cyber bases, cyber bus, studio bus	70	7	65				
Subventions associations	5	-	-	Remboursements avances trésorerie PLIE 2007	-	-	264
Avances PLIE 2007	-	-	264				
Dépenses d'investissements	246	325	402	Recettes d'investissements	48	144	290
FONCTIONNEMENT en K€	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Frais de personnel (*)	734	166	159	Subventions Département pour les cyberbases	-	-	206
PLIE	630	-	-				
Chantier d'insertion Route Hubert Delisle	31	-	-				
Frais de télécommunication	54	35	74	Subventions Etat pour équipe emploi, insertion	-	-	25
Frais de documentation	-	23	16				
Autres frais de fonctionnement	36	20	20				
Subventions aux associations	411	333	396	Remboursement sur rémunérations du personnel	81	153	111
Remboursements subventions	-	-	3	Remboursement subventions	10	-	-
Dépenses de fonctionnement	1 896	577	668	Recettes de fonctionnement	91	153	342

(*) le personnel des cyber bases était regroupé sur la direction informatique en 2008 et 2007

III- Détail des subventions accordées

SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2009	411 387
1439 AGENCE IMMOBILIERE SOLEIL	20 000
1449 ASS. BAC REUNION	20 373
1508 ASS. AD2R (DVPT RURAL REUNION)	91 081
1518 ASS. CITOYENS CONTRE LE CHIK	20 000
1534 OCCE LA REUNION	62 072
1707 ASS. TIPA TIPA	5 000
631 ASS. ASCID	13 500
677 MIO-MISSION INTERCOMMUN. OUEST	150 000
1734 COOPERATIVE DYNAMIQUE SERVICES	3 000
1904 AMICALE ECOLE FRANCOISE-DOLTO	6 360
2015 TI FANAL (ASS.)	20 000

I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

A/ DEVELOPPEMENT CULTUREL

Enseignement et éducation artistique

En préfiguration de l'enseignement artistique et afin de développer sa compétence en matière culturelle, le TCO a initié un partenariat avec des acteurs culturels. Ainsi, de septembre à décembre 2009, il a favorisé la mise en place d'ateliers de pratique artistique en danse contemporaine, en musique, en art dramatique et autour des arts plastiques et de l'écriture. Enfin, il a acté l'installation de résidences artistiques.

Ce type de dispositifs permet de tester des partenariats diversifiés, d'analyser les différents facteurs de développement culturel et contribue à donner au TCO une identité culturelle. En connaissant mieux les acteurs de terrain et les difficultés liées à son territoire, le TCO peut analyser les besoins en matière de développement culturel et ainsi proposer des outils adéquats à la mise en place de ses compétences en la matière.

Outre le partenariat avec des artistes et acteurs culturels, le TCO a souhaité développer un réseau de partenaires institutionnels lui permettant de mettre en œuvre sa politique culturelle notamment en matière d'enseignement artistique. Les bases de travail ont été posées et déboucheront sur la création d'un comité de pilotage et d'un comité technique spécialisés dans les questions de l'enseignement artistique. L'écriture du schéma territorial d'enseignement artistique a été acté par le TCO.

Parallèlement le TCO a commencé à travailler en partenariat avec les communes membres sur la recherche de bâtiments existants pouvant être dédiés à l'enseignement artistique. Un certain nombre de locaux ont d'ores et déjà été repérés et identifiés.

Diffusion de spectacles sur le territoire

Le partenariat avec Le Kabarkock et Le Séchoir sis sur le territoire s'est poursuivi en 2009. L'aide apportée au Kabardock était centrée autour du spectacle destiné au jeune public (notamment la diffusion des spectacles proposés par des Jeunesses Musicales de France) et sur le développement du hip hop. En ce qui concerne Le Séchoir, c'est la diffusion de spectacles hors les murs qui a été privilégiée.

Le TCO a renforcé la diffusion de spectacles vivants sur le territoire en offrant dans l'espace public des spectacles gratuits avec des partenariats plus ponctuels à des structures culturelles.

B/ DEVELOPPEMENT SPORTIF

Le soutien aux manifestations sportives d'intérêt communautaire

Un des axes du projet sportif est de développer et d'accompagner les manifestations dédiées à la pratique des sports (de pleine nature en particulier) et au plus large public possible. Il s'agit également d'accompagner et de favoriser les liens entre les associations et les habitants du territoire en soutenant des événements qui se déroulent physiquement sur plusieurs communes. A cet effet, les critères d'éligibilité des projets ont été confortés courant 2009.

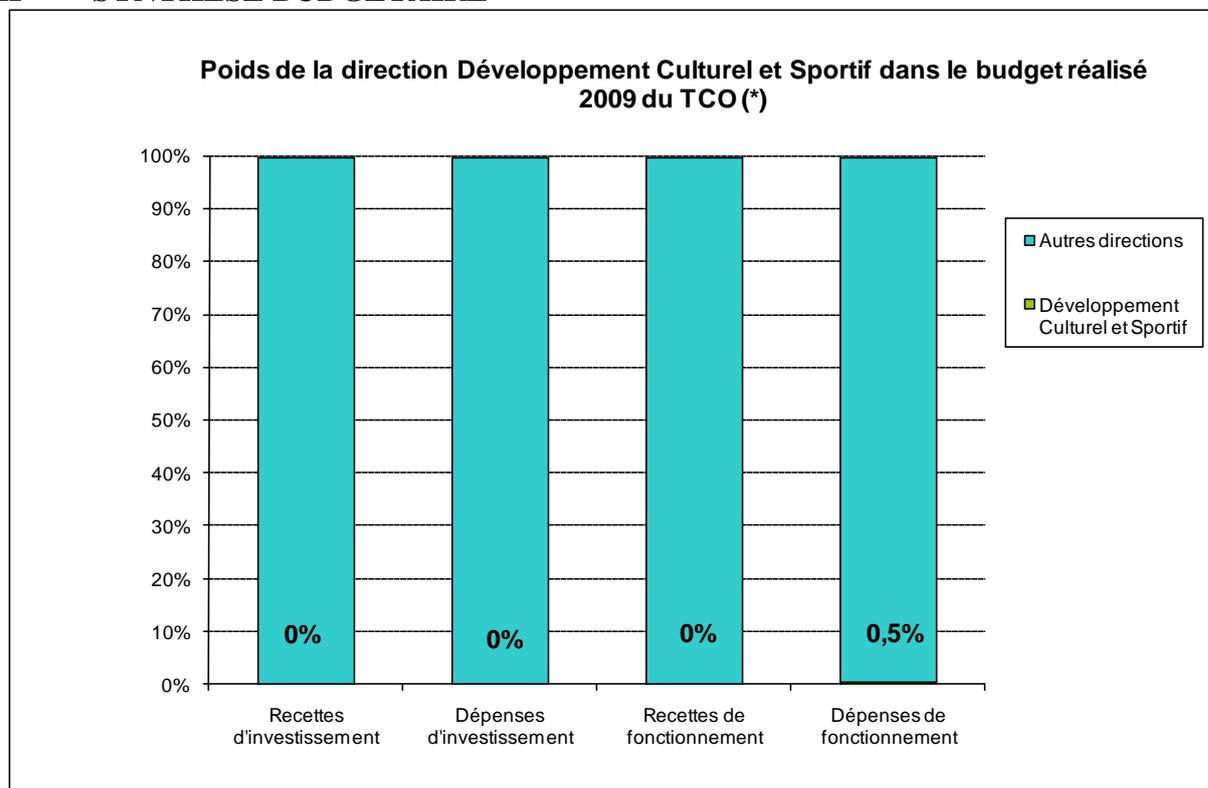
Le développement de la pratique des sports de pleine nature.

La phase préalable de repérage et d'inventaire des sites de pratique en matière d'escalade, de canyoning, de parapente, de surf et de VTT a débuté fin 2009. L'objectif est de regrouper l'ensemble des données existantes, de les cartographier, d'établir des fiches synthétiques portant sur les caractéristiques de chaque site, ainsi que d'identifier les aménagements et l'entretien nécessaires à leur pérennisation. Ces aménagements de sites et de circuits sont un enjeu important pour le développement de la pratique auto organisée et des activités économiques liées au sport et au tourisme.

Centre sportif, touristique et de détente à Dos D'Ane.

Le centre de Dos d'Ane, répondra aux besoins des ligues et comités du territoire en matière d'espace de réunion et de détente et présentera une orientation forte en matière de « sports de pleine nature ». Le projet a été validé par le bureau communautaire en 2009. Le pré programme a été finalisé pour un lancement de l'étude de programmation en 2010.

II- SYNTHESE BUDGETAIRE



(*) budget réel hors mouvements d'ordre et hors gestion active de la dette.

COMPARAISON BUDGET / REALISE : DIRECTION DEVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF

Dépenses en €	2009	2008	2007
Budget Investissement	- €	611 979 €	231 666 €
Réalisations	671 €	25 172 €	3 216 €
Taux de réalisation		4%	1%
Budget de fonctionnement	204 200 €	319 550 €	310 210 €
Réalisations	384 582 €	224 263 €	187 555 €
Taux de réalisation	188%	70%	60%
Budget total de la direction (investissement et fonctionnement)	204 200 €	931 529 €	541 876 €
Réalisations	385 253 €	249 435 €	190 771 €
Taux de réalisation	189%	27%	35%

DEVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF							
<u>INVESTISSEMENTS en K€</u>	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Frais d'études	0	25	3	FCTVA	-	-	1
Frais d'insertion	1	-	-				
Dépenses d'investissements	1	25	3	Recettes d'investissements	-	-	1
<u>FONCTIONNEMENT en K€</u>	2009	2008	2007		2009	2008	2007
Frais de personnel	92	103	124	Remboursement sur	-	12	8
Frais de fonctionnement	3	2	7	rémunération personnel			
Taxes foncières	6	6	6				
Subventions aux associations	375	113	52				
Dépenses de fonctionnement	476	224	189	Recettes de fonctionnement	-	12	8

III- Détail des subventions accordées

Culture	357 359
1956 AN GREN KOULER, ECRITURES	11 000
1959 THEATRENFANCE (ASS.)	3 000
1961 THEATRE DES ALBERTS (ASS.)	6 008
1964 BAND'DECIDEE	2 500
2005 LA CERISE SUR LE CHAPEAU	5 000
2006 DES PIEDS ET DES MAINS	4 643
2007 LES COMPERES CREOLES	10 190
2008 COMPAGNIE ARGILE	5 850
2012 DELIL'AME ASS.	20 328
2013 COLLEGE DU BERNICA	6 090
2014 DANSE EN L'R	30 750
44 ASS. AGEMA (KABARDOCK)	75 000
48 GEM'PORT DES MASCAREIGNES	75 000
632 ASS. DE GESTION DU SECHOIR	75 000
64 VILLAGE TITAN CENTRE CULTUREL	7 000
1736 ECOLE SUP. DES BEAUX ARTS	20 000
Sport	17 600
1965 PSG - CLUB ILE DE LA REUNION	4 100
2002 COMITE REGIONAL DE CANNE DE COMBAT	1 000
1704 ASS. SPORTIVE ET CULTURELLE DE	5 000
1801 ASS.JEUNESSE SPORTIVE PORTOISE	7 500

RAPPORTS D'ACTIVITES DU POLE RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

L'activité de la direction a surtout été consacrée en 2009 à poursuivre les efforts entamés en matière de renforcement des services (notamment de la direction des investissements) et à engager les réflexions de fond en matière de gestion du personnel (parc auto, téléphonie mobile, régime indemnitaire...).

I – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

A/ INDICATEURS FINANCIERS

Secteur de gestion	2007	2008	2009	Variations
				09/08
Masse salariale				
Prévisions budgétaires globales	6 700 000	6 910 000	7 060 000	2,2%
Part dans le budget réel de fonctionnement	6,8%	6,3%	6,8%	
Moyenne des communautés d'agglomération	15,4%			
Montant réalisé	6 347 374	6 098 470	7 038 845	15,4%
Effectif moyen	167	145	160	
Coût brut/salarié	38 008	42 058	43 993	
% de réalisation	95%	88%	99%	
Formation				
Prévisions budgétaires globales	93 881	137 811	94 886	-31,1%
Montant réalisé	93 881	137 811	94 886	-31,1%
Part de la masse salariale réalisée	1,5%	2,3%	1,3%	
% de réalisation	100%	100%	100%	
Missions et déplacements administratifs				
Prévisions budgétaires globales	59 488	65 000	51 242	-21,2%
Montant réalisé	59 488	39 054	51 242	31,2%
% de réalisation	100%	60,1%	100,0%	
Missions des élus				
Prévisions budgétaires globales	60 502	61 722	74 363	20,5%
Montant réalisé	60 502	61 722	74 363	20,5%
% de réalisation	100%	100%	100,0%	
Formation des élus				
Prévisions budgétaires globales	55 000	32 000	30 000	-6,3%
Montant réalisé	0	880	0	-100,0%
% de réalisation	0%	2,8%	0%	

B/ INDICATEURS DE GESTION

1) Evolution des effectifs depuis 2007

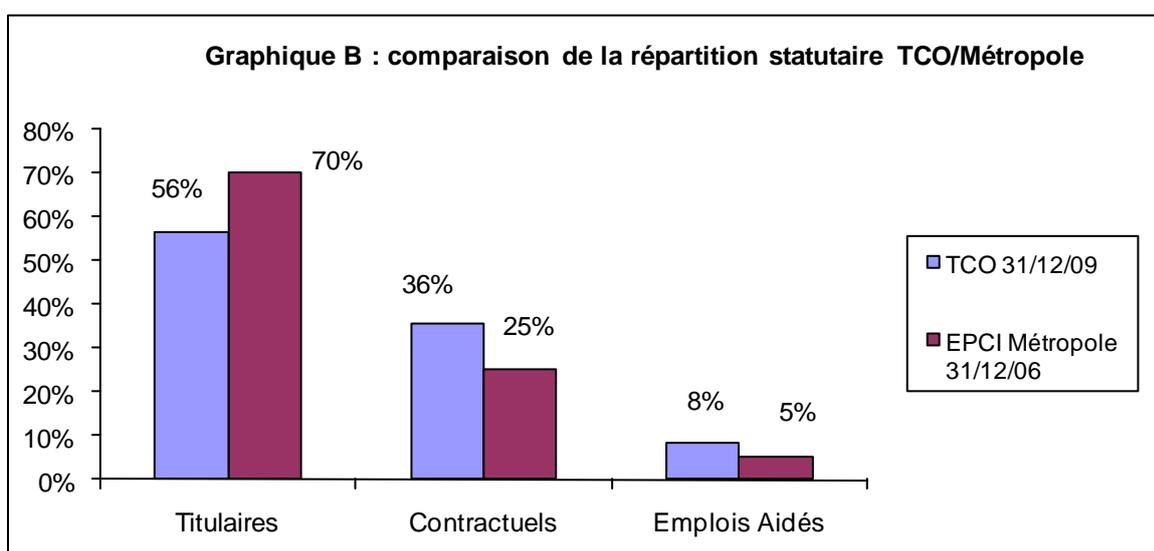
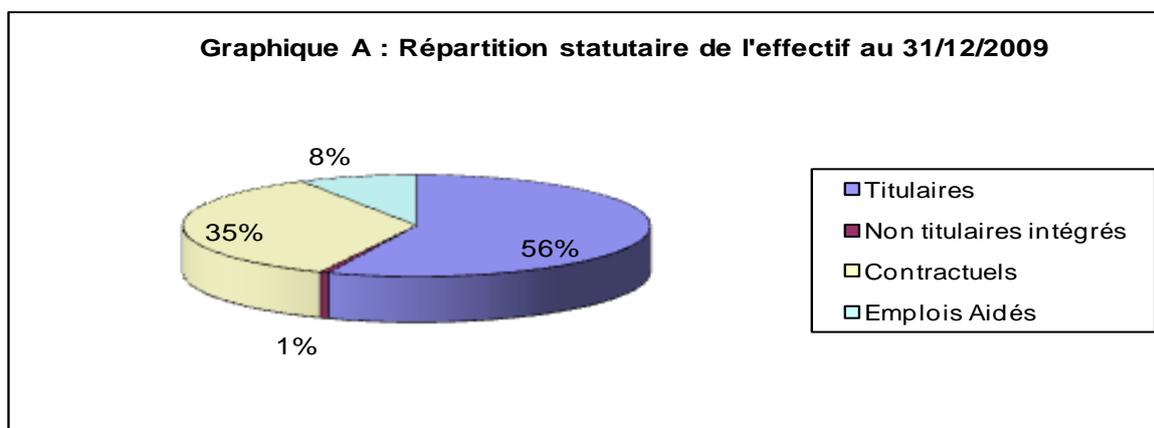
STATUT	Catégorie	Répartition statutaire des effectifs									
		Effectifs au 31/12/N			Evolution	H au 31/12/N			F au 31/12/N		
		09	08	07	09/08	09	08	07	09	08	07
Titulaires	A	32	29	29	10%	18	16	16	14	13	13
	B	17	11	11	55%	7	5	5	10	6	6
	C	47	48	43	-2%	18	20	18	29	28	25
	TOTAL	96	88	83	9%	43	41	39	53	47	44
Non Titulaires intégrés	C	1	2	3	-50%	1	1	1	0	1	2
	TOTAL	1	2	3	-50%	1	1	1	0	1	2
Contractuels	A	11	8	5	38%	6	4	2	5	4	3
	B	4	3	4	33%	4	3	2	0	0	2
	C	45	24	12	88%	27	15	8	18	9	4
	TOTAL	60	35	21	71%	37	22	12	23	13	9
Emplois Aidés	CEJ	0	0	2	-	-	0	1	-	0	1
	CEC	0	0	9	-	-	0	4	-	0	5
	Apprenti/CA/CAE	14	24	21	-42%	7	12	13	7	12	8
	TOTAL	14	24	32	-42%	7	12	18	7	12	14
Total		171	149	139	15%	88	76	70	83	73	69

Quelques notions :

L'effectif comptabilisé est l'effectif présent et rémunéré au 31/12/N et est réparti dans les catégories statutaires suivantes :

- Les titulaires : fonctionnaires (recrutés sur concours ou non)
- Les non titulaires intégrés : personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire mais disposant d'un grade et d'un déroulement de carrière similaires aux fonctionnaires (intégration sur les grilles salariales de la fonction publique territoriale) – aussi dénommés « journaliers communaux »
- Les contractuels : personnes recrutées dans le cadre de contrats à durée déterminée (de 3 mois -besoin occasionnel- à 3 ans poste de chargé de mission), soumis au droit public
- Les emplois aidés : financés en partie par l'Etat, soumis au droit privé, comprennent les personnes recrutées sur des contrats emplois jeunes (CEJ), contrats emplois consolidés (CEC), contrats d'apprentissage, contrats d'avenir (CA), contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) et contrats unique d'insertion (CUI).

2) Analyse de la répartition statutaire de l'effectif au 31/12/2009



On retrouve au sein de l'effectif du TCO les principales composantes de l'effectif communal avec notamment la présence de non titulaires intégrés.

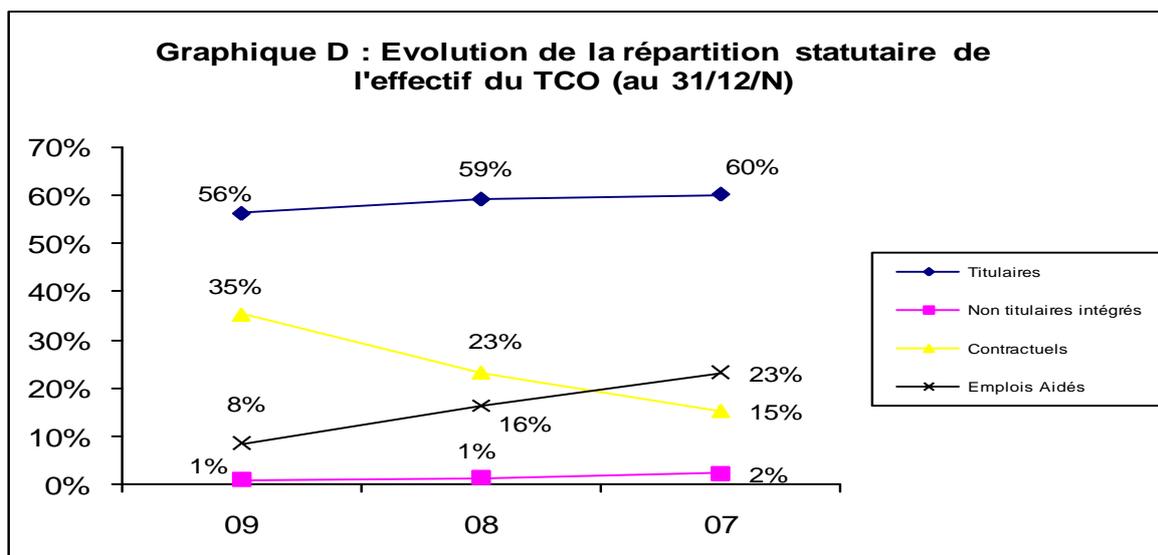
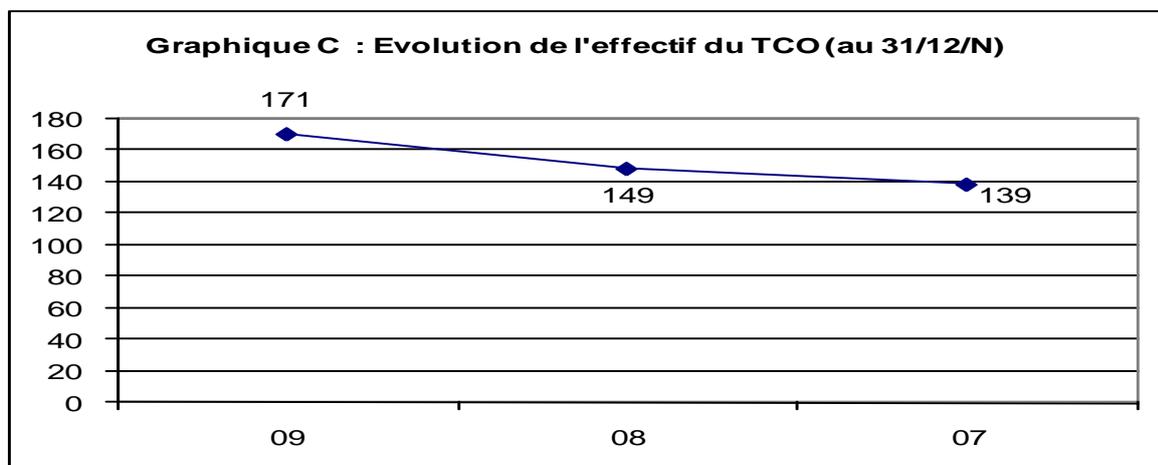
Cependant, la part de ces derniers est réduite (1% au 31/12/2009 et au 31/12/2008) alors que ces personnels restent majoritaires au sein des communes (80% en moyenne).

Composition de l'effectif du TCO au 31/12/2009 :

- Titulaires : 56 % (contre 60% au 31/12/08)
- Non titulaires intégrés : 1% (idem 2008)
- Emplois aidés : 8 % (contre 16 % au 31/12/08)
- Contractuels : 35% (contre 23% au 31/12/08).

En 2009, la part des contrats aidés au TCO a sensiblement diminué (8 % contre 16 % au 31/12/08) pour se rapprocher des niveaux constatés au sein des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de métropole (5%).

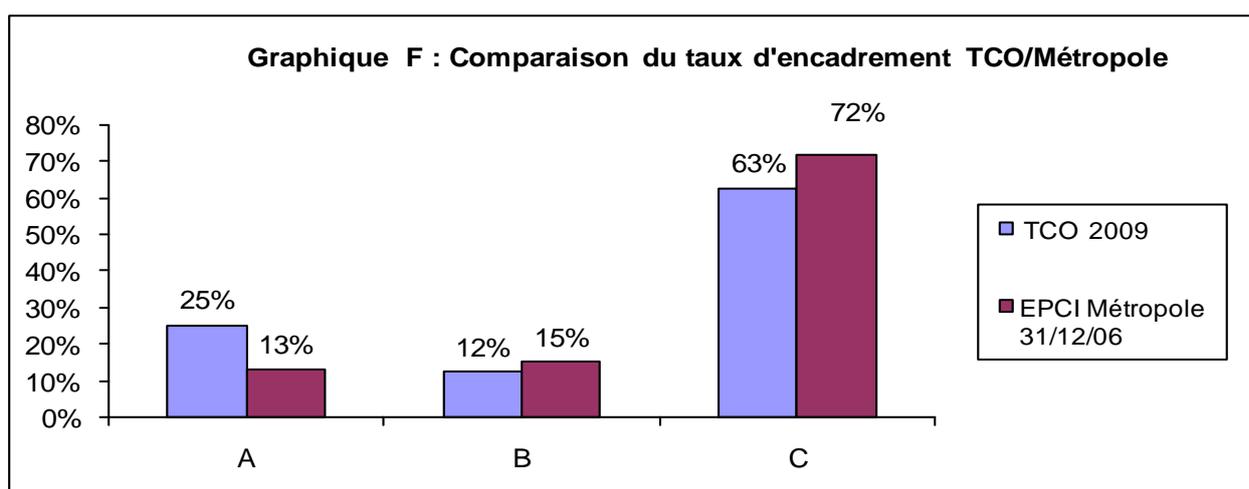
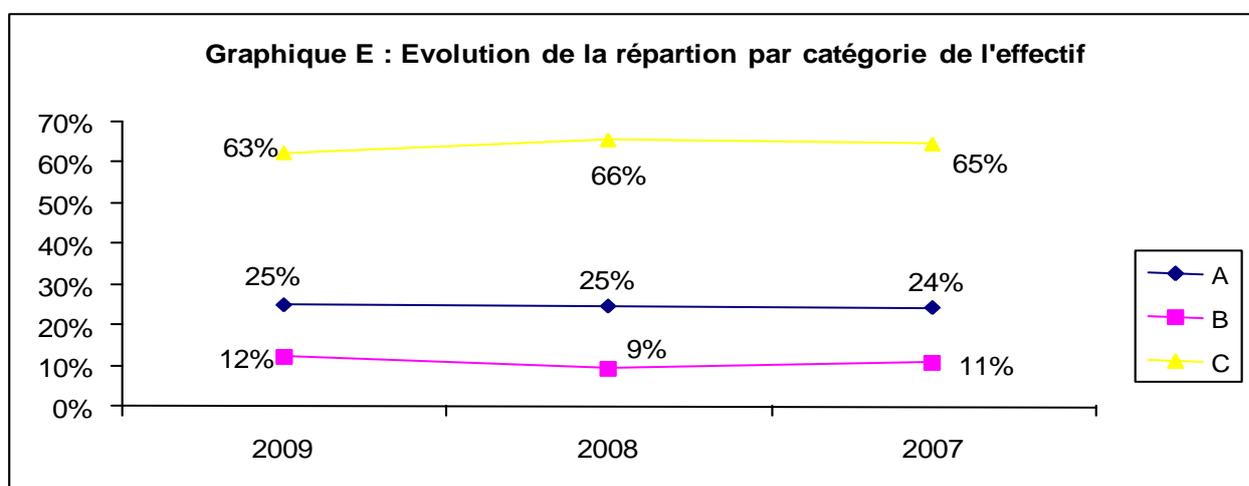
3) Analyse de l'évolution des effectifs et de la répartition statutaire depuis 2006



Evolution des effectifs 2009	Répartition statutaire 2008
<p><u>Mouvements enregistrés :</u> Total des entrées : 27 (dont 15 nouveaux recrutements, 12 remplacements) contre 21 en 2008 Total des sorties : 5 contre 11 en 08</p> <p><u>Principaux nouveaux recrutements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du renforcement de la direction des investissements (1 responsable administratif et financier- catégorie A, 1 dessinateur projeteur – arrêts/abris bus - catégorie C) • Renforcement de la Direction des ressources humaines (1 chargé de 	<p>L'effectif du TCO reste composé majoritairement de titulaires (56% au 31/12/2009).</p> <p>La diminution des emplois aidés (régies de la direction de l'environnement ou des cyberbases – direction informatique) se poursuit en 2009 (8%) (16 % en 2008 et 23% en 2007). En effet, certains de ces emplois en fin de dispositif ont été transformés en contractuels de droit public.</p> <p>La part des contractuels représentent en 2009, 35% de l'effectif contre 23% en 2008.</p>

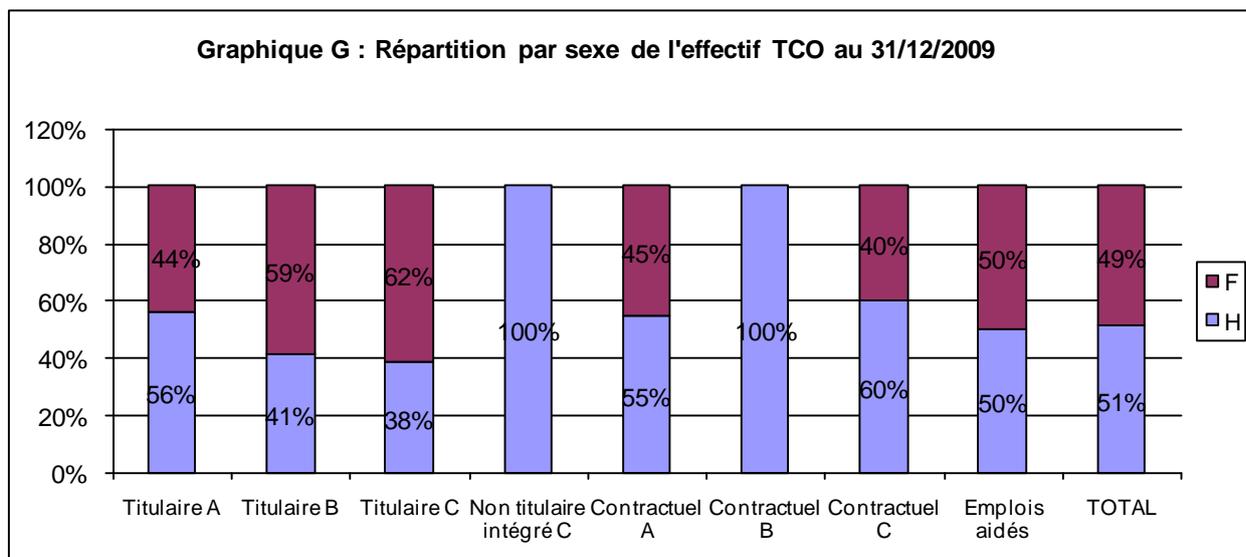
<p>mission formation – catégorie A et 1 responsable du service de gestion des moyens – catégorie C)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la direction de la Politique de la ville et du développement culturel sportif (1 chargé de mission culture – catégorie A) • Renforcement de la régie de collecte des corbeilles à papier et mise en place d'une équipe de nettoyage du site de Cambaie (contrats à durée déterminée – 6 agents) 	
--	--

4) Analyse de la répartition de l'effectif par catégorie au 31/12/N

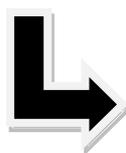
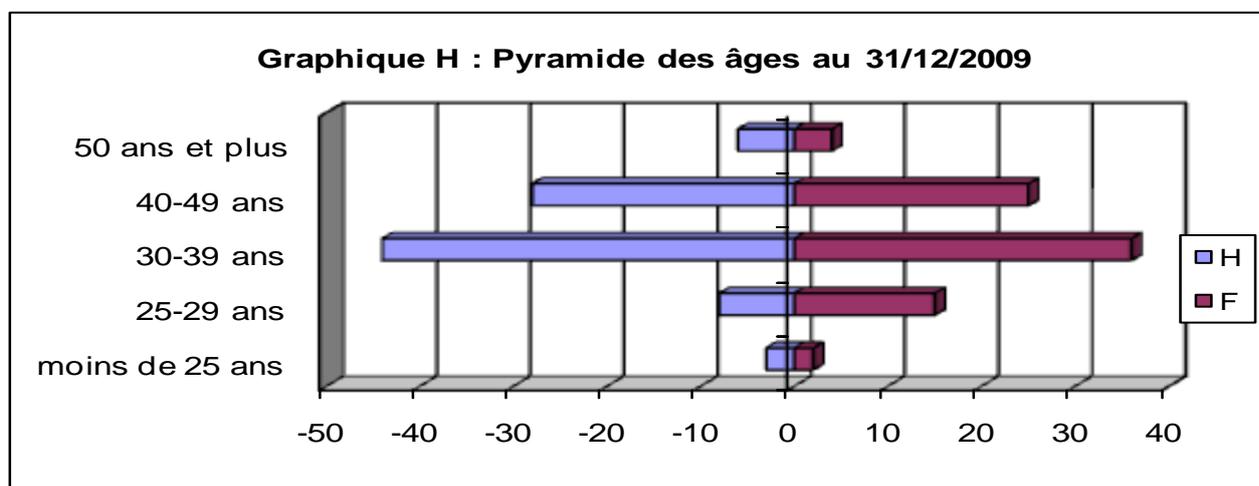


La part des agents de catégorie C diminue sensiblement entre 2009 (63%) et 2008 (66%). Cette diminution s'explique en partie par la progression de la part des catégories B entamée depuis 2007 (24%) et qui se poursuit en 2008 (26%) avec le renforcement de la direction des investissements. Globalement, le taux d'encadrement du TCO (part des catégories A et B soit 37%, + 1 point par rapport à 2008) reste plus élevé que celui des intercommunalités métropolitaines (28%) avec néanmoins un encadrement intermédiaire qui reste à renforcer.

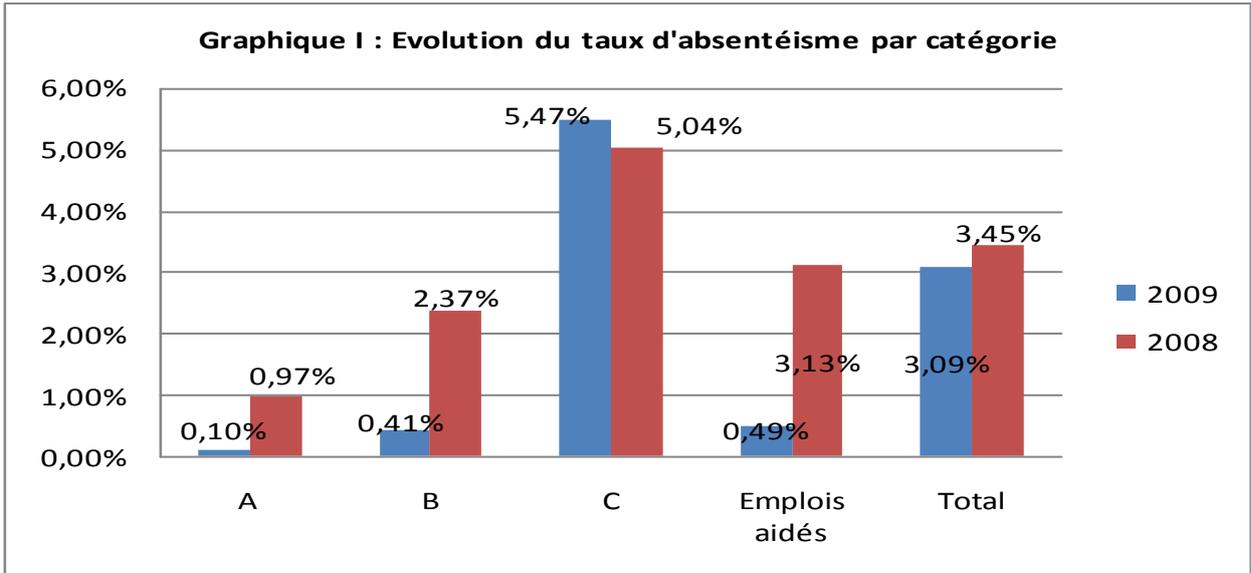
5) Autres éléments statistiques



Une parité globalement respectée



Une moyenne d'âge qui s'établit à 37 ans en 2009 (contre 38 ans en 2008 et 36 ans en 2007) du fait des recrutements enregistrés sur la classe d'âge des moins de 29 ans (+ 60% entre 2009 et 2008). Les agents âgés de 50 ans et plus représentent 6 % de l'effectif total et progresse de 11% entre 2009 et 2008.



Le taux d'absentéisme reste modéré et se stabilise à 3% en 2009. Les agents catégories C présentent un taux de 5.47 % en 2009 et s'expliquent par 2 congés de longue maladie et 2 accidents de travail.

INFORMATIQUE DE GESTION

La direction informatique fait partie intégrante du pôle Ressources du TCO (finances, ressources humaines et informatique). Elle intervient de manière transversale auprès des services internes dans leur fonctionnement au quotidien, mais également comme service ressource auprès des autres directions sur des projets plus spécifiques.

Elle fonctionne grâce à l'étroite collaboration d'une équipe de 30 personnes : un directeur, deux assistantes, deux chefs de projet, un technicien bureautique, un responsable technique chargé du bon fonctionnement du parc, un responsable pour les cyber-bases et enfin, une équipe de 23 animateurs cyber-base répartie sur les cinq communes.

I – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

A/ OPERATIONS ET PROJETS

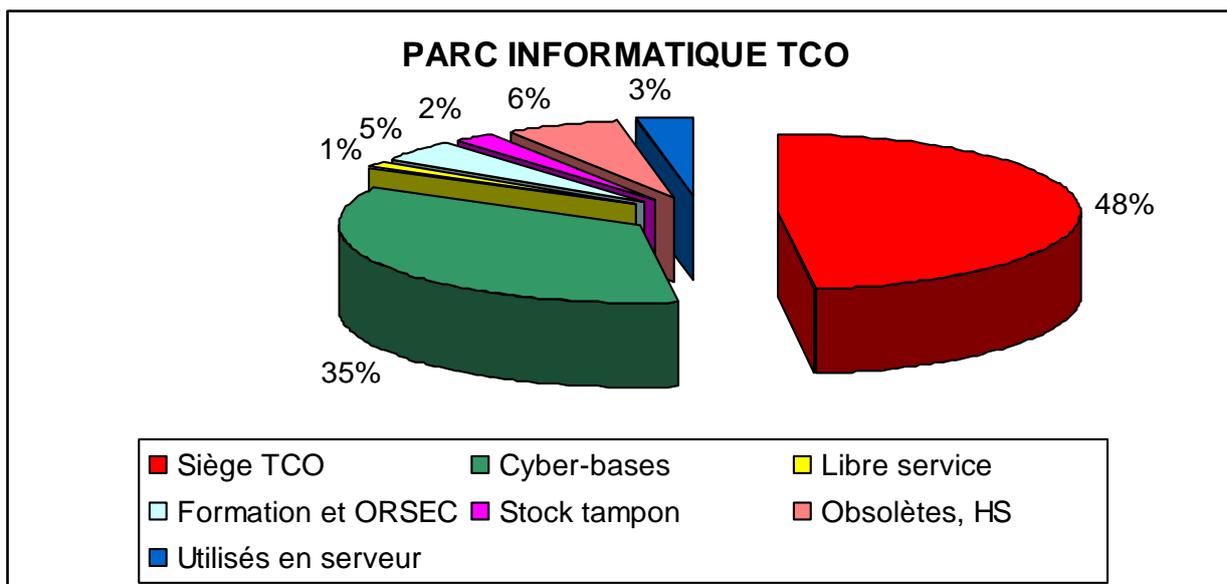
Les principales opérations et projets conduits en 2009 ont été les suivants :

- Lancement d'une étude pour la réalisation du schéma directeur informatique pour les trois prochaines années,
- Lancement du marché de renouvellement pour la téléphonie mobile, pour une durée de trois ans,
- Lancement de divers contrats de maintenance pour les matériels informatiques du TCO (périphériques d'impression, serveurs...),
- Lancement de l'étude pour la mise à niveau du réseau électrique ondulé du TCO.
- Déploiement de la plate forme collaborative sharepoint offrant des services de partage de documents et de calendriers,
- Lancement d'un marché à bon de commande pour le renouvellement des postes de travail à hauteur de 60 machines,
- Achat de divers matériels informatiques comprenant des extensions (mémoire vive et disques durs) pour les serveurs, des imprimantes lasers en réseau, un nouveau scanner pour le service courrier et des batteries pour deux onduleurs,
- Renouvellement de la protection anti-virus pour l'ensemble des postes informatiques mis à disposition du public dans les cyber-bases,
- Renouvellement du marché pour la dématérialisation des échanges avec le contrôle de légalité de la sous-préfecture de Saint-Paul.
- Renouvellement du marché de fourniture de consommables informatiques.

B/ INDICATEURS DE GESTION

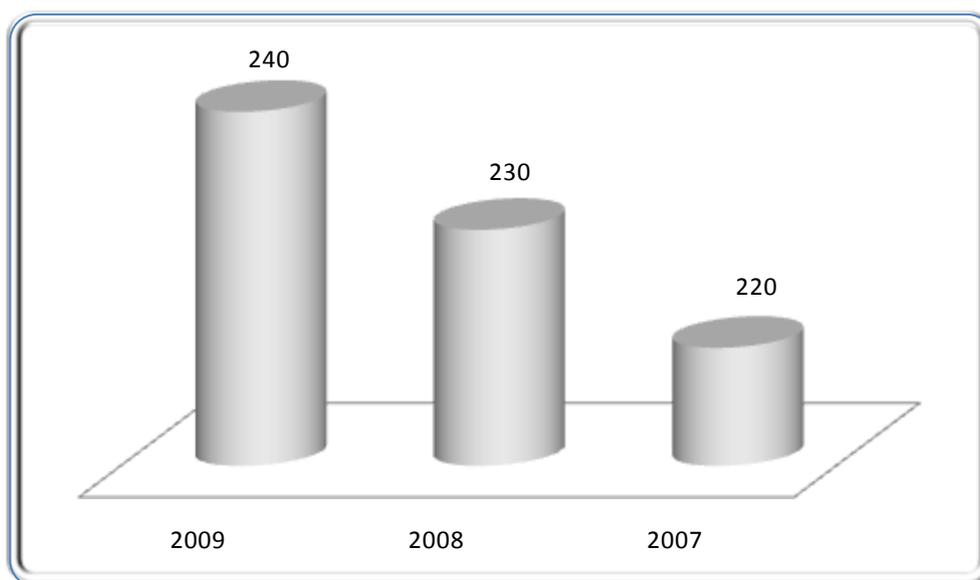
1) Evolution du parc informatique

Le parc informatique TCO a subi depuis sa création, une forte évolution et compte actuellement près de **240 postes de travail** répartis comme suit :



L'évolution du parc est la suivante :

Evolution du parc informatique (nombre de postes de travail)



D'une situation éclatée, le TCO comptait en effet en 2002 plusieurs sites administratifs, le siège à Saint Gilles les hauts, les bureaux à la Halle des manifestations, et des bureaux dans une villa au Port, nous nous sommes installés en 2003 dans les bureaux du « Crayon » qui centralisent aujourd'hui la plus grosse partie de notre système d'information. Les autres sites que nous avons à gérer sont les cyber-bases et cyber-bus du TCO.

Depuis sa création le TCO a pu bénéficier des évolutions technologiques du moment, au travers notamment de la mise en œuvre opérationnelle des outils suivants :

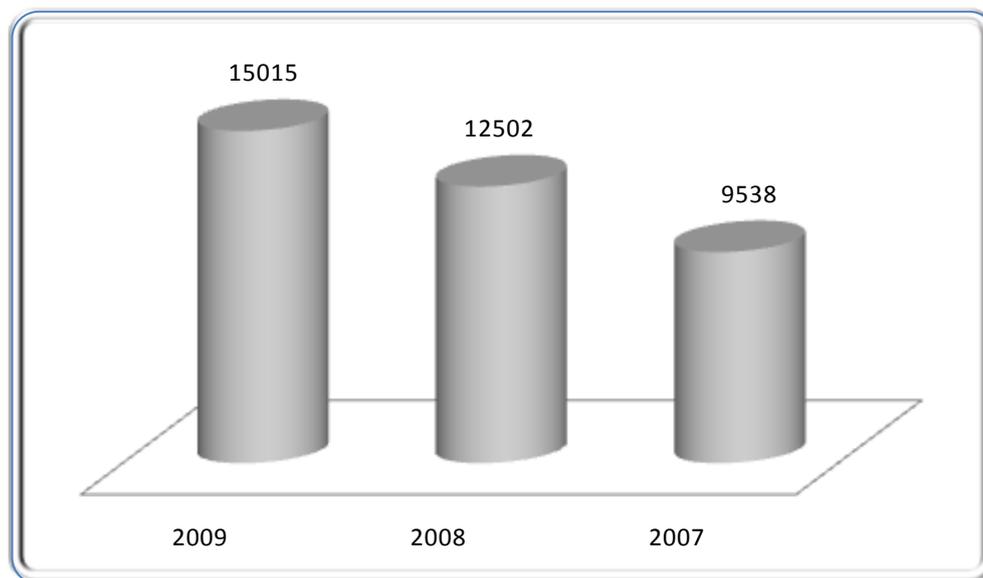
- le site internet www.tco.re,
- la messagerie électronique interne et externe, l'Intranet communautaire,
- la dématérialisation des marchés publics,
- la gestion des fax centralisée,
- la gestion et l'archivage électronique des documents (courriers, délibérations...),

- la dématérialisation des actes vers le contrôle de légalité,
- le blog thématique,
- la base législative avec diffusion d'un bulletin documentaire en interne et en externe,
- six Cyber-bases et quatre cyber-bus (postes alimentés en énergie solaire et internet mobile),
- Un espace collaboratif avec l'outil SharePoint,
- La gestion décentralisée de certains modules des finances et des ressources humaines en mode WEB.

2) Evolution des espaces numériques publics « Cyber-bases »

Nous pouvons rappeler que le projet cyber-base initié en 2004, au titre de la compétence politique de la ville, a été co-financé par la Caisse des Dépôts et Consignation et le Conseil Général Réunion.

Evolution du nombre d'inscrits



Ces espaces participent à la démocratisation des nouvelles technologies et de l'Internet, en faveur de publics divers et variés (chômeurs, jeunes, personnes âgées, associations, etc.).

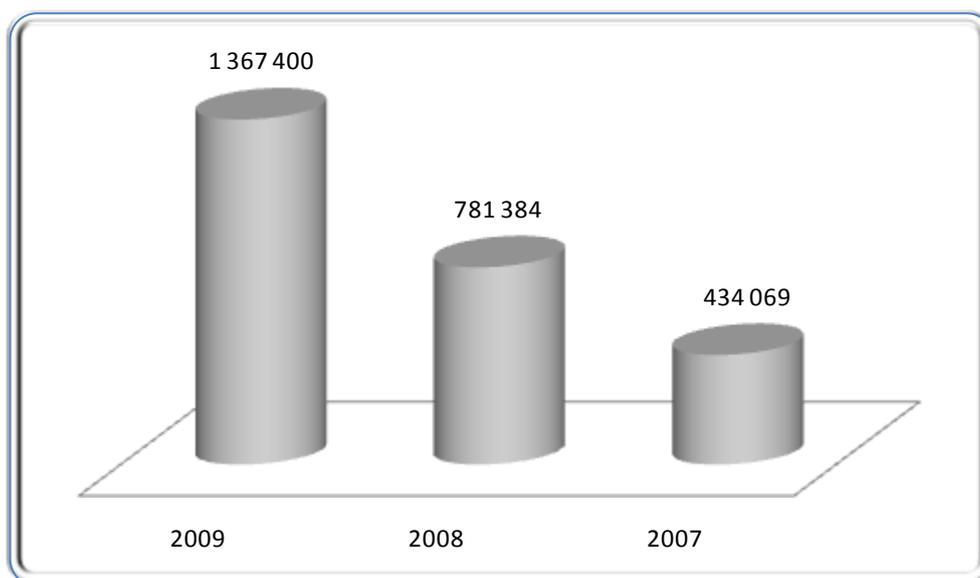
Notre réseau cyber-base est actuellement géré par une équipe de 23 animateurs.

3) Le site Internet du TCO

L'année 2004 a vu la naissance du site Internet du TCO : www.tco.re. Le site est un véritable outil de communication mis au service de nos administrés d'une part, mais également à destination de nos communes, de nos partenaires institutionnels et de tous les internautes quels qu'ils soient.

Un des indicateurs, qui permet d'apprécier la popularité de notre site, est le nombre de visites.

Evolution du nombre de visites sur le site



Une refonte graphique du site est cours de développement.

C/ INDICATEURS FINANCIERS

INVESTISSEMENTS	2009	2008	2007
Dépenses réalisées	204 381,00 €	190 000,00 €	174 683,00 €
Dépenses investissement €/hab	1,01 €	0,95 €	0,82 €

II – PERSPECTIVES 2010

Dans le cadre de l'étude menée pour la réalisation du schéma directeur, un plan d'actions a été validé comprenant divers projets métiers et projets techniques. La planification ainsi validée débutera à partir du second semestre 2010.

La direction informatique a fait l'objet d'une réorganisation, qui intègre deux nouveaux pôles, un pôle exploitation et un pôle étude et développement. Cette nouvelle organisation sera opérationnelle à compter de juillet 2010 et permettra de répondre aux sollicitations et aux divers besoins recensés dans le cadre de l'étude.

RAPPORTS D'ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Le service communication est un service transversal dont les activités dépendent essentiellement des projets et actions menés par les autres services de la communauté d'agglomération.

L'année 2009 a essentiellement été marquée par des actions de communication liées à la promotion des transports en commun et de la pratique du vélo, à la protection de l'environnement et la gestion des déchets. D'autres actions et supports ont également été réalisés afin d'informer la population ou de faire la promotion de la communauté et de ses activités.

I – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

Les principales activités pour cet exercice ont porté sur :

A/ LES ANIMATIONS PUBLIQUES ET SCOLAIRES

Avec l'appui de médiateurs de l'environnement de Cycléa, de nombreuses animations et sensibilisations publiques et scolaires ont pu avoir lieu.

▪ LA SENSIBILISATION DES ASSOCIATIONS ET DES SCOLAIRES

En 2009, **11 129 élèves** ont pu être sensibilisés à la gestion des déchets et à leur valorisation, contre 11 080 en 2008, 4 707 en 2007, 2 796 en 2006 et 8 586 en 2005. En dehors de la période exceptionnelle liée au Chikungunya, les différences de chiffres sont dues à un changement de mode d'intervention émanant du transfert des médiateurs chez Cycléa. En effet, aujourd'hui nous ne disposons que de 2 équipes pouvant intervenir simultanément en animation alors qu'avant nous pouvions compter sur 5 équipes pouvant intervenir en même temps chacune sur leur commune.

Cette année 2009, a vu **le lancement du studio-bus dans les établissements scolaires** : Cet équipement est une **version itinérante d'un studio d'enregistrement audio à but éducatif**. Il permet de favoriser la réflexion et l'expression par la réalisation de supports audio phoniques.



Mis en service en octobre 2009, **95 enfants répartis dans 5 établissements** ont pu se servir du studio-bus pour travailler l'expression orale et créer notamment : un livre numérique, des slams, des spots sur l'environnement, des poèmes, un conte sur la mer et l'environnement en espagnol, ...

▪ L'ORGANISATION DE VISITES DES SITES DE TRAITEMENTS DES DECHETS

Sites visités : station de transit, station de compostage, déchèteries et centres de propreté et centre de tri pour les associations, les scolaires, etc.

En 2009, **2 032 personnes** ont visité ces sites contre 2 710 en 2008, 1 154 en 2007, 710 en 2006, plus de 3 828 en 2005.

Le nombre de visites a baissé dès juillet suite à l'incendie du centre de tri de Cycléa, équipement très prisé par les scolaires.

D'autre part, en 2005, les visites pouvaient s'effectuer sur 2 jours au moins par semaine. Aujourd'hui, les visites ne s'effectuent que sur une seule demi-journée.

▪ LES ANIMATIONS PUBLIQUES

Le TCO a pu participer à de nombreuses manifestations publiques : fêtes commerciales, journée de l'environnement, Leu Tempo Festival, Fête de la famille, Semaine de la réduction des déchets, journée des handicapés, Semaine de la Mobilité, etc.

Les interventions ayant trait à la gestion des déchets ont été faites pour la plupart en partenariat avec les médiateurs de l'environnement de Cycléa.



B/ LA REALISATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION

➤ REALISATION DE NOUVEAUX CALENDRIERS DE COLLECTE pour les 5 communes.



89 310 calendriers, enveloppes et lettres d'accompagnement ont été réalisés, imprimés et distribués en 2009. Cette nouvelle maquette permet de conserver le calendrier plusieurs années.

➤ REALISATION, IMPRESSION ET DISTRIBUTION DE PLAQUETTES pour



Les déchèteries et centres de propreté de Saint-Laurent, Zone Artisanale du Port et de Plateau-Caillou.

Le compostage individuel



La gestion des déchets au TCO (distribuée aux agents en interne)



Le guide de l'environnement du TCO (édité en 70 000 exemplaires)



La charte qualité du TCO



La gare routière de St-Paul



Les itinéraires privilégiés

➤ **CREATION D'ADHESIFS** pour les épaves de véhicules, la gestion des déchets en habitat collectif, les refus de tri et kar'ouest.



➤ **CREATION D'EXPOSITIONS, PANNEAUX ET AFFICHES**



Panneau logo TCO

Panneau d'information sur le camping

Opération gestion des déchets en habitat collectif



Exposition d'information sur la « loi handicap »

Panneaux, affiches, kakémonos et décoration bus sur la gare routière de St-Paul



Affiches et tracts sur actions culturelles



C/ LES COMMUNIQUES PRESSE ET INSERTIONS PUBLICITAIRES relatifs à :

16 campagnes de promotion et d'information ont été menées dans la presse écrite :

- Broyat
- Haut débit
- Marchés publics
- Fête de l'Internet
- Développement durable
- Commission accessibilité
- Fermeture des services (22/05, 01/06)
- Perturbations collectives : barrages routiers + grève Sepur
- Stérilisation des chiens et chats

- **Création de spots radiophoniques** sur :
 - la stérilisation
 - la rando vélo

D/ Les relations presse

- **Invitation de la presse** à tous les Conseils Communautaires,
- **Sollicitations de la presse** : sur les **52** (*15 sollicitations en 2008*) **demandes** d'informations des journalistes,
 - 23** (*7 en 2008*) ont concerné l'**environnement** (litige TCO / CIVIS, bornes à verre, collecte des batteries, Ciged, grèves, dépôts sauvages, errance animale, tri et emballages, incendie Cyclea, stock dépôts déchets végétaux voie cannière et Cambaie, PDEDMA, ...),
 - 10** (*1 en 2008*) les **transports** (requalification RN1, gare routière de St-Paul, Vélo, RN1 / Route des Tamarins, pistes cyclables, itinéraires privilégiés, coûts transports scolaires),
 - 4** (*4 en 2008*) l'**économie/tourisme** (hippodrome, camping, aménagement usine Savanna, sentier littoral),
 - 11** (*2 en 2008*) l'**aménagement** (Littoral de Trois-Bassins, littoral St-Leu, aménagement des bourgs/Rte des Tamarins, Eco-Cité, aménagement Cambaie),
 - 1** la **politique de la ville** (hébergement d'urgence),
 - 3** les **affaires générales** (droit de préemption TCO/Trois-Bassins, participation des élus au Congrès des maires, présence des élus aux Conseils Communautaires).
- **Points presse et conférences de presse** : **10 rencontres** (*4 en 2008*) ont été organisées en 2009 sur les thèmes suivants : village solaire à St Leu, Handi bouchons, Conte Piton Makot, PPI, Kar'Ouest, la semaine de la mobilité, 1 heure pour La Réunion, Tam Tam, Déchèterie de la ZA au Port, audit Semto.



16 mars 2009 : conférence de presse Village solaire au Plate



8 avril 2009 : conférence de presse Handi bouchons

E/ La réalisation et la distribution du journal intercommunal du TCO « Cinq communes à la Une »



- Edité en 65 000 exemplaires, ce support est distribué en porte à porte dans tous les foyers du territoire.

Destiné à informer la population des projets et actions de la communauté d'agglomération, 4 éditions de *5 communes à la Une* ont pu paraître cette année.

F/ La réalisation et la distribution du journal interne du TCO « La Lettre interne » :



- La Lettre interne du TCO est un petit journal édité en 5 500 exemplaires.

Ce support est distribué aux agents et élus du TCO et des communes adhérentes.

Véritable lien entre l'administration du TCO, ses agents, ses élus et ses collaborateurs communaux, la lettre interne permet à chacun d'être informé des missions et des dossiers d'actualité sur lesquels les services du TCO travaillent. Cette lettre est parue 4 fois en 2009.

La régularité de parution de ces deux supports repose essentiellement sur les délais de validation des textes et des maquettes qu'il convient de maîtriser.

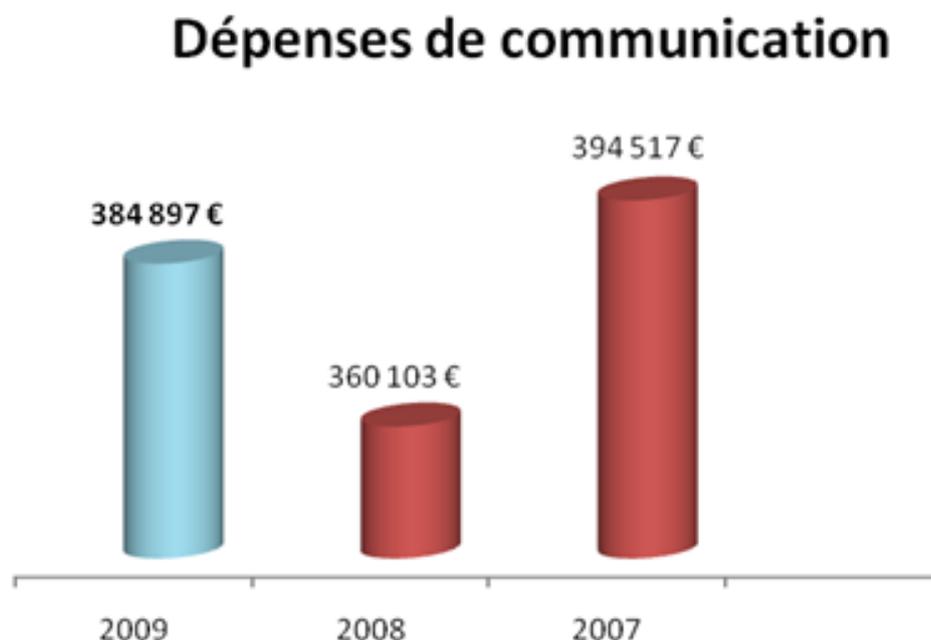
G/ Actions diverses

- Réalisation de la carte de vœux,
- Réalisation de cartes de visite,
- Communication sur notre site internet www.tco.re (mises à jour hebdomadaires)
- Réalisation de **11 films et reportages vidéos** sur
 - l'environnement : compost, ordures ménagères, médiateurs, seconde vie des déchets, encombrants et déchets végétaux
 - la RN1
 - les travaux des arrêts de bus

- la ceci-base
- le pot du personnel
- la gare routière
- Réalisation de **27 reportages photos** sur
 - Les conférences de presse et inaugurations, la rando vélo, la station de compostage, la gare routière de St Paul, les travaux des déchèteries, la journée des handicapés, Leu tempo festival, Hip hop Vue Belle, semaine de réduction des déchets, embarquement des vélos dans les bus,

II – DEPENSES DE COMMUNICATION

Les dépenses engagées pour l'exercice 2009 s'élèvent à 384 897 € TTC.



III – PERSPECTIVES 2010

Au-delà de la réalisation et de la distribution de ses deux journaux « la Lettre interne » et « 5 communes à la Une », le journal intercommunal, le TCO poursuivra ses actions de communication et d'information de la population sur ses projets et ses compétences. Le rythme de ces actions se fera en fonction de l'avancement des projets portés par les autres services.

Pour 2010, une enveloppe de **370 000 €** sera consacrée à la réalisation des supports et actions pour la **communication du TCO (communiqués compris)**.

I - PRESENTATION DE LA CELLULE COMMANDE PUBLIQUE ET ASSISTANCE JURIDIQUE

A/ Principes

Deux principes essentiels régissent le fonctionnement général de l'administration du TCO et les relations de la cellule Marchés publics et Assistance juridique avec les différentes directions opérationnelles :

- chaque direction assure la responsabilité et la conduite du projet dont elle a la charge dans ses dimensions stratégique, financière et administrative ;
- la cellule Marchés publics et Assistance juridique a un rôle d'assistance, de veille juridique et de contrôle pour la partie qui la concerne.

B/ Missions

Outre la gestion des recours gracieux ou contentieux formulés ou introduits contre les actes du TCO, cette cellule est également chargée de :

- mettre à disposition auprès de l'ensemble des directions et des services de documents types constamment mis à jour,
- assurer le secrétariat des commissions d'appel d'offres et des commissions de délégation de service public,
- contrôler et conseiller chaque direction sur des questions relatives à la passation des commandes publiques.

C/ Ressources humaines

Directement rattachée à la Direction Générale des Services, la cellule est composée de deux cadres A et d'une assistante.

Monsieur Julien GRONDIN a pris ses fonctions en mai 2010, suite au changement de poste de Madame Sylvie BLERIOT en septembre 2009.

II – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

A/ Adoption du plan de relance économique dans les marchés publics

Les décrets n° 2008-1355 et 1356 du 19 décembre 2008 ont simplifié et accéléré les procédures et assoupli les règles des marchés publics :

- suppression du seuil de 193 000 € HT, applicable aux marchés de travaux,
- suppression du système de la double enveloppe,

- modification du régime de versement des avances,
- réduction des délais de paiement dans les collectivités territoriales,
- variation des prix obligatoire dans certains marchés publics de fournitures et de services,
- possibilité de négocier qui figure désormais dans le code pour les marchés à procédure adaptée.

Impact dans l'organisation du TCO :

Le TCO a usé de la possibilité d'augmenter le montant des avances versées (jusqu'à 60%), notamment pour les marchés induisant des dépenses d'investissements.

En outre, le TCO s'attache à ouvrir des négociations dès que cela s'avère pertinent au regard de l'objet et du montant du marché concerné.

B/ La loi de relance du 17 février 2009 et la modification du code général des collectivités territoriales (CGCT)

La loi n° 2009-179 du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés vise à faciliter la réalisation de projets d'infrastructures. Il s'agit d'accélérer les programmes de construction, par la diversification des outils contractuels mis à la disposition de la personne publique.

Parmi les apports de cette loi figure notamment la réécriture de l'article L.2122-22-4° du CGCT, relatif aux délégations des assemblées délibérantes à l'exécutif en matière de marchés publics.

Impact dans l'organisation du TCO :

Par une délibération du 09 mars 2009, a été délégué au Président l'ensemble des décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres d'un montant inférieur aux seuils de procédure formalisée ainsi que toute décision concernant leurs avenants.

C/ Rénovation des cahiers des clauses administratives générales (CCAG)

L'année 2009 a été celle de la publication de 5 nouveaux CCAG. Fruits d'une large concertation, ces nouvelles versions remplacent les 4 précédentes et ajoutent un nouveau CCAG.

Documents contractuels de référence utilisés dans les marchés publics, ils mettent à la disposition des acheteurs publics un ensemble de clauses types applicables par défaut.

Bien que leur utilisation soit facultative, les acheteurs publics, y compris le TCO, y ont massivement recours et peuvent notamment les décliner, en les précisant ou en y dérogeant selon leurs besoins.

Impact dans l'organisation du TCO :

Des formations ont été dispensées aux agents (cellule commande publique, responsables administratifs et techniciens) afin qu'ils puissent appréhender au mieux ces nouveaux textes

selon le calendrier imposé (de 0 et 4 mois de délai entre la publication du texte et son entrée en vigueur)

D/ La transposition de la directive « recours »

L'année 2009 a vu l'adoption des textes de transposition de la directive 2007/66/CE du 11 décembre 2007 sur les procédures de recours en matière de passation des marchés publics.

Cette réforme des recours permet d'assurer une sécurité juridique maximum aux acteurs économiques de la commande publique. La protection juridictionnelle des opérateurs économiques, évincés de marchés publics parce que les obligations de publicité et de mise en concurrence n'auraient pas été respectées, est renforcée.

Le référé précontractuel, recours qui permet au juge d'intervenir efficacement avant la signature des contrats, est rénové notamment, en rendant le recours automatiquement suspensif.

Un nouveau recours, le référé contractuel, permet au juge d'intervenir après la signature. Le juge peut annuler ou résilier le contrat, réduire sa durée d'exécution, ou encore infliger de lourdes sanctions financières lorsque le contrat a été signé en violation de dispositions de publicité ou de mise en concurrence.

Cette réforme est mise en œuvre par une ordonnance du 7 mai 2009 et un décret du 27 novembre

Impact dans l'organisation du TCO :

Les modèles de courriers de rejet ont été modifiés en conséquence.

Ils comportent à minima les informations suivantes :

- la décision de rejet de l'offre et des motifs de ce rejet ;
- le nom du ou des attributaires et des motifs ayant conduit au choix de leur offre ;
- la durée du délai minimal que va respecter l'acheteur, avant de signer le marché
- indication des voies et délais de recours

Une réflexion est également en cours sur le choix des formalités de publicité de l'attribution et ses conséquences sur les délais de recours.

III – L'ACTIVITE EN CHIFFRES

A/ Synthèse

Sur les 189 marchés programmés, le TCO en a lancé 147, soit un taux de **78%**.

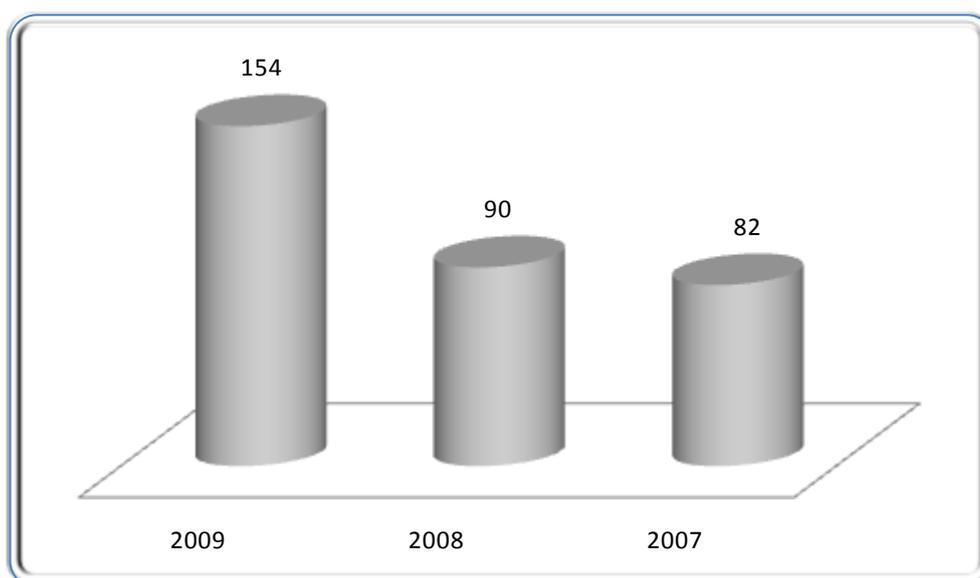
La masse financière des marchés notifiés au 31/12/2009 s'élève à **31 000 000 € HT**.

B/ Données chiffrées détaillées

- 1) Lancement de procédures de marchés publics et de délégation de service public en 2009

Nombre de marchés publiés	147
Nombre de marchés notifiés	119
Nombre de marchés en passation	19
Nombre de marchés déclarés infructueux	06
Nombre de marchés déclarés sans suite	03
Nombre de délégations de service public publiées	0

EVOLUTION DU NOMBRE DE MARCHES LANCES



- Après avoir été relativement constant de 2006 à 2008, le nombre de marchés lancés a fortement augmenté en 2009 : + **70%** au 31/12/09 par rapport à 2008

- 2) Secrétariat des commissions d'appel d'offres et de délégation de service public

Conformément aux délégations consenties par le Président, les commissions d'appel d'offres (CAO) et de délégation de service public sont présidées par Monsieur Michel SERAPHINE.

Réunie à **23** reprises en 2009, les activités de la CAO ont été les suivantes :

- 21 attributions de marchés (marchés > 193 000 €)
- 16 avis sur l'attribution de marchés (marchés < 193 000 €)
- 7 avis sur la passation d'avenants
- 8 agréments de candidature et ouvertures d'offres

EVOLUTION DU NOMBRE DE REUNIONS DES CAO/CDSP

	2009	2008	2007
CAO	23	18	26
CDSP	0	0	2

3) Gestion des recours

• **Contrôle de légalité :**

Les actes des collectivités locales sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à une publication ou à leur notification aux intéressés, ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat.

Ce dernier exerce un contrôle a posteriori, c'est-à-dire après que l'acte soit devenu exécutoire.

Ce contrôle porte sur la légalité de l'acte transmis c'est-à-dire sur le respect de l'ensemble des règles de droit qui s'impose à l'acte en cause.

Les marchés d'un montant inférieur à 193 000 € HT (206 000 € HT jusqu'au 31/12/09) sont dispensés de ce contrôle.

- En 2009, 588 actes ont été transmis au contrôle de légalité (délibérations, arrêtés, décisions, ...), dont **15** marchés:
 - 13 procédures d'appel d'offres
 - 2 procédures adaptées
- Ces transmissions n'ont donné lieu à **aucun recours** des services chargés du contrôle de légalité, seule **une lettre d'observation** a été enregistrée (notification d'un marché avant sa transmission au contrôle de légalité)

• **Tiers :**

- Une requête en référé précontractuel a été formée contre un marché d'études préliminaires de diagnostic, de programmation et de montage du dossier de consultation d'un maître d'œuvre pour réhabiliter la plateforme de broyage de St Leu (procédure adaptée estimée à 30 000 €)

La requête a été rejetée par le Tribunal administratif.

- Un recours gracieux a été formé par le titulaire du marché de travaux de la déchèterie de Mont-Vert, aux fins d'indemnisation des périodes d'arrêt de chantier

Le TCO étudie actuellement les modalités de cette indemnisation.

IV – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

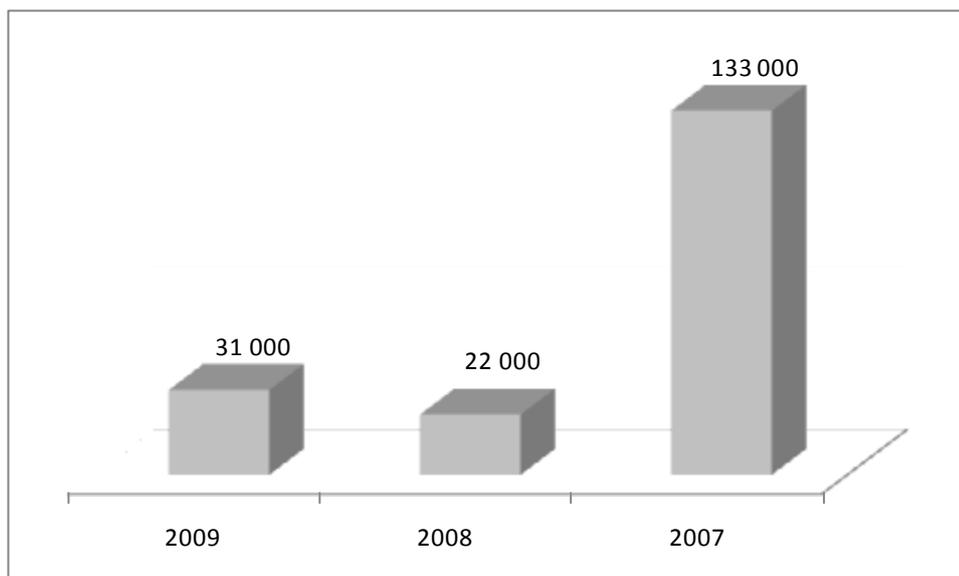
La cellule Marchés publics et Assistance juridique ne dispose d'aucun crédit de fonctionnement spécifique.

L'essentiel de ses dépenses provient du soutien juridique apporté au TCO par le biais de cabinets d'avocats.

Ces dépenses traduisent la volonté du TCO de faire appel à des compétences pointues pour des questions d'une particulière complexité.

En 2009, le TCO a contracté deux marchés en ce sens :

- **Assistance juridique** : le marché a été attribué à la SCP CHARREL et Associés, pour un montant maximum de 200 000 € HT (durée de 1 an renouvelable 3 fois)
- **Contentieux et représentation en justice** : le marché a été attribué à la SCP CHARREL et Associés, pour un montant maximum de 200 000 € HT (durée de 1 an renouvelable 3 fois)



V – PERSPECTIVES 2010

Le TCO a programmé **155** marchés pour l'année 2010, pour une masse financière estimée à 37 000 000 € HT.

COOPERATION DECENTRALISEE

I. La compétence “Coopération décentralisée”

Pour rappel, en 2005, lors des débats liés à la modification des statuts du TCO pour y introduire la possibilité d'exercer la coopération décentralisée, il avait été décidé que le TCO devait principalement accompagner les communes dans leurs actions en cours avec le premier cercle des pays de l'Océan Indien et notamment Madagascar.

En matière de coopération décentralisée, l'action du TCO, consiste donc principalement à un appui aux communes dans le champ des compétences qui lui ont été transférées (déchets, aménagement, économie) et dans le cadre d'accords tripartites liant le TCO, une commune membre et son partenaire étranger. Une nette priorité est donnée à Madagascar du fait des actions de coopération déjà engagées (ex : Antanifotsy et La Possession, Tamatave et Le Port), du contexte francophone et d'une certaine similarité des systèmes institutionnels.

Cette compétence est suivie, à temps partiel, par un cadre A de la Direction Générale des Services..

II. Les actions et les participations aux projets communaux en 2009

Le **budget** alloué à la coopération décentralisée en 2009 était de **30 000 €**.

Une **mise en œuvre** perturbée par les événements politiques malgaches qui ont touché la grande île en 2009. Le montant total réalisé a été de **14 827 €** soit **49 %** du montant budgété.

Action	Date (délibération)	Coût		Etat de l'action
		Budget global	Montant participation TCO	
1/ Subvention à l'Association Internationale des Villes Portuaires (AIVP)	Novembre 2009	35 000 €	14 827 €	réalisée
2/ Adhésion Association Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI)	Décembre 2009		8 000 €	en cours

Projet de coopération	Date (délibération)	Coût		Etat du projet	
		Budget global	Montant participation TCO		
3/ Coopération Antanifotsy / La Possession (appui institutionnel, mise en place d'un service d'enlèvement des ordures ménagères ...)	Février 2008	71 700 €	Prévision	Réalisé en 2009	en cours
			10 700 €	0 €	
4/ Coopération Tamatave/ Le Port : projet d'appui au diagnostic d'aménagement du territoire de Tamatave (ADATT)	Décembre 2008	40 000 €	Prévision	Réalisé en 2009	en cours (1 ^{ère} mission technique en février 2010)
			9 000 €	450 €	

A/ Subvention à l'Association Internationale des Villes Portuaires (AIVP) : participation à l'organisation de l'Assemblée Générale Observatoire Villes et Ports Océan Indien (OVPOI) :

La ville du Port, en collaboration avec l'Association Internationale des Villes Portuaires (AIVP), a accueilli les 26 et 27 novembre 2009 l'assemblée générale de l'Observatoire Villes & Ports – Océan Indien. Dans la perspective d'accentuer ses actions dans le domaine de la coopération décentralisée, la participation du TCO à l'assemblée générale de l'OVPOI a permis d'établir des premiers échanges particulièrement dans le domaine spécifique du développement économique et de l'aménagement des villes portuaires et de leur littoral.

Subvention à l'AIVP d'un montant de 14 827 €.

B/ Adhésion Association Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI)

L'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI) a tenu son assemblée générale le 3 novembre 2009. Au regard des statuts de l'AVCOI, et dans la perspective d'accentuer les actions du TCO dans le domaine de la coopération décentralisée, le bureau communautaire a autorisé l'adhésion du TCO à l'AVCOI sur la base de 200 000 habitants * 0.04 soit 8 000 €.

C/ Projet de Coopération La Possession / Antanifotsy/ TCO (appui institutionnel, mise en place d'un service d'enlèvement des ordures ménagères ...)

En février 2008, le conseil communautaire a autorisé la participation du TCO au projet de coopération décentralisée liant les villes de la Possession et d'Antanifotsy (Madagascar). Le partenariat consiste à participer au développement local d'Antanifotsy sur des thématiques d'hydraulique villageoise, de réhabilitation d'équipement public, par le renforcement des mesures sanitaires et par l'électrification rurale.

Le projet vise notamment à répondre à des besoins de cinq ordres :

- l'hydraulique villageoise par forage et exploitation d'une nouvelle source
- la réhabilitation de la boucherie du marché couvert et du stade communal
- la mise en place d'un service d'enlèvement d'ordures ménagères (acquisition d'un tracteur)
- l'électrification de la voie publique et de l'aire de stationnement
- la mise en place d'une maison polyvalente à portée indo-océannienne : Alliance de l'Océan Indien

Suite aux évènements politiques malgaches en 2009, la réalisation de ce projet initialement prévue en 2009 est reportée.

D/ Projet d'Appui au Diagnostic d'Aménagement Territorial de la ville de Tamatave : projet ADATT (Le Port/ Tamatave/TCO)

En décembre 2008, le conseil communautaire a autorisé la participation du TCO au projet de coopération décentralisée liant les villes du Port et de Tamatave (Madagascar). L'année 2009 devait être **une année de diagnostic** des forces en présence. Il a été proposé de réaliser, pendant une année, une expertise des attentes de notre partenaire malgache en termes d'études, de formations et d'outils. Cette période constitue une étape préalable et nécessaire à la définition d'un projet pluriannuel de planification urbaine et de gestion du territoire. La participation du TCO est estimée à 9 000 €,

Suite aux évènements politiques malgaches en 2009, la réalisation de cette expertise initialement prévue en 2009 a été reportée à 2010.

En 2009, la participation du TCO au projet s'est donc résumée à la prise de contact entre les différents partenaires techniques (DDE, mairie), à la préparation de la première phase du diagnostic (mission février 2010) et à l'acquisition d'archives photographiques de Tamatave auprès de l'Institut National Géographique (soit 24 photographies aériennes datées de 1950, 1957, 1961 et 1968 pour un montant de **450 €**).

En 2010, il est principalement prévu, toujours sur la base d'un budget de 30 000 €, non seulement de réaliser les projets et actions en cours (AVCOI, projet Antanifotsy, projet ADATT) et de subventionner l'association OVPOI, mais aussi d'envisager les suites à donner aux projets de coopération existants et de mener une réflexion sur de nouvelles prises de contacts avec les partenaires étrangers de nos communes membres.

DOCUMENTATION

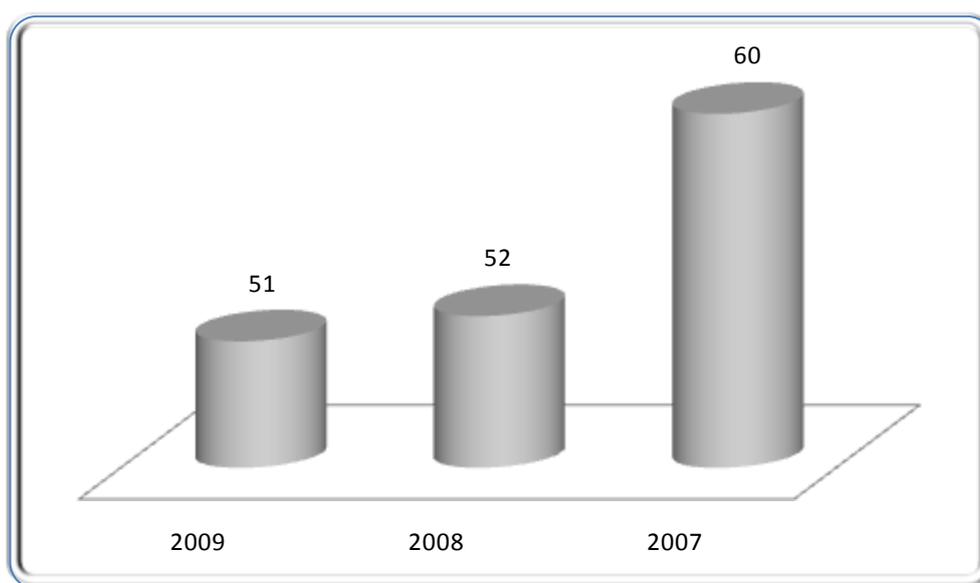
Le service documentation est rattaché à la Direction Générale de Services. Il se compose d'une assistante qualifiée de conservation, responsable du service, et d'une assistance.

Les missions principales du service documentation sont :

- ✓ la gestion documentaire,
- ✓ la diffusion de l'information,
- ✓ la recherche documentaire.

Pour l'année 2009, un montant de **55 000 €** a été inscrit au budget primitif. Le montant total réalisé a été de **51 057,61 €** soit 93% du montant budgété.

Année	Montant dépenses
2009	51 057 €
2008	52 980 €
2007	60 636 €



Le service a fait l'acquisition en priorité des collections qui répondent aux thèmes de compétences des collectivités territoriales et essentiellement aux compétences prises par la communauté d'agglomération.

Les acquisitions se sont essentiellement faites sur la base de deux marchés :

- Un marché pour les périodiques intitulé « **Abonnements aux revues nationales et locales et ouvrages avec mises à jour** » en 3 lots. Ce marché a été attribué à l'Agence d'Abonnements Lavoisier et signé pour 3 ans (2007 à 2009) avec un montant annuel de 13 543,95 € par an. Un avenant de 592 € HT a été conclu en 2009. Les ressources disponibles dans le service sont de 39 revues (papier ou électronique) et 21 ouvrages mis à jour.

- Un marché pour les ouvrages intitulé « **Ouvrages papier et/ou multi-supports** » en 5 lots. Ce marché a été attribué en 2008 à la Librairie Autrement, pour un montant maximum de 14 000 € HT/annuel. Il est reconductible 2 fois. Ce marché à bon de commandes est activé sur demande des directions dans des domaines divers : administration générale, aménagement du territoire, environnement, ressources humaines, transport, commande publique, police, communication, sport et culture.

Quelques commandes dites « exclusives » sont conclues hors marchés. Sont principalement concernés les abonnements aux sites internet et l'acquisition de bases de données en adéquation avec les missions des services du TCO.

La documentation diffuse un **bulletin documentaire mensuel**. Suite au départ de la responsable du service en congé formation, la diffusion de ce bulletin a été suspendue depuis juillet 2009. Sa diffusion devrait reprendre à compter de septembre 2010.

Pour 2010 est prévu un budget de 65 000 €. Le marché dédié aux abonnements aux périodiques a été attribué à l'Agence d'Abonnements Lavoisier (marché à bons de commande) pour un montant annuel maximum de 20 000 HT.

FRAIS DE STRUCTURE : SYNTHÈSE

Les frais de structure du TCO s'élèvent à **10,2 millions d'Euros** sur l'année 2009 et peuvent se décomposer de la manière suivante :

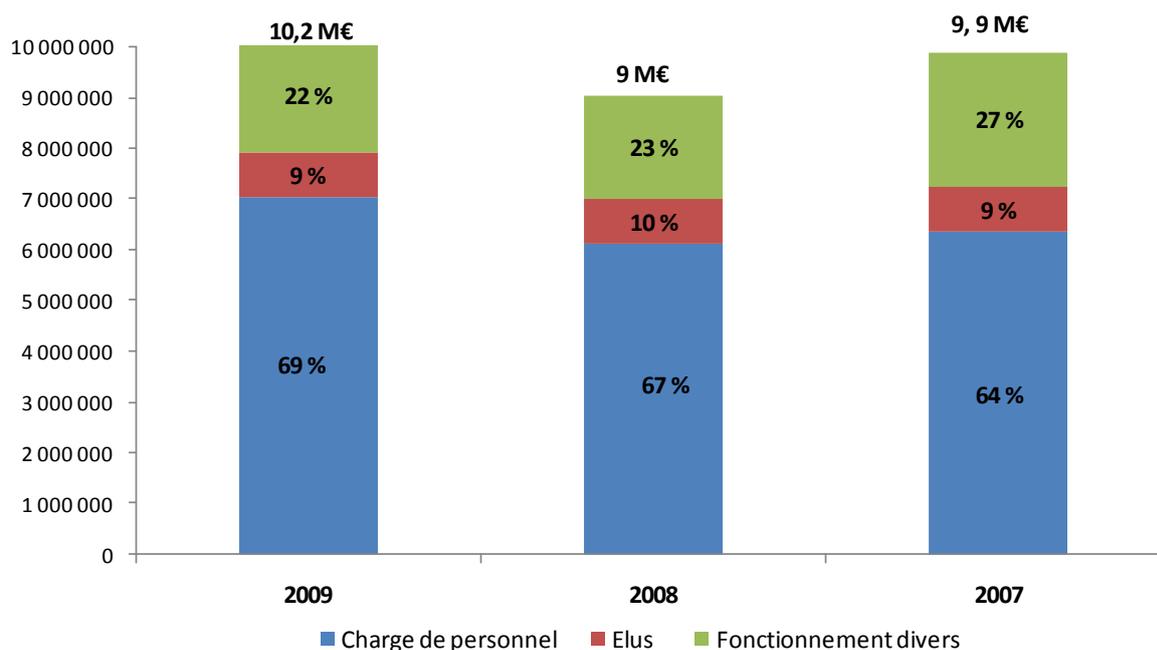
- Charge du personnel administratif,
- Dépenses liées aux élus (indemnités, frais de mission, formation, etc.),
- Et autres frais de fonctionnement divers.

	2009	2008	2007	Variation 2009 / 2008
Charge de personnel	7 038 845	6 098 470	6 347 374	15%
Elus	871 888	902 423	904 914	-3%
Fonctionnement divers	2 278 179	2 037 746	2 640 533	12%
Total frais de structure	10 188 912	9 038 639	9 892 821	13%

Les charges de personnel ont augmenté de +15% par rapport à l'exercice précédent (+ 1 M€) car l'année 2008 a été une année atypique en raison de départs non remplacés et de nombreux recrutements ont eu lieu sur 2009.

Les charges liées aux élus diminuent légèrement par rapport à 2008 car suite à l'annulation des élections sur St Paul en 2009, les élus communautaires de Saint Paul n'ont pas été rémunérés pendant 2 mois.

Evolution des frais de structure du TCO



ETAT DETAILLE DES FRAIS DE STRUCTURE DU TCO DE 2007 A 2009 (*)

	2009	2008	2007	Variation 2009 / 2008
Masse salariale	7 038 845	6 098 470	6 347 374	15%
Elus (indemnités, frais de mission, formation, ...)	871 888	902 423	904 914	-3%
Communication	177 294	295 269	261 400	-40%
Subvention TCO's	129 805	114 853	129 260	13%
Parc automobile	230 818	193 228	293 228	19%
Téléphonie	136 978	157 858	239 081	-13%
Maintenance	200 185	122 591	117 178	63%
Maintenance, entretien et réparation bâtiments	74 998	35 271	75 026	113%
Prestations consultants	213 520	127 039	377 781	68%
Gardiennage siège + sites TCO	255 593	147 215	127 044	74%
Formation	94 887	137 812	93 881	-31%
Annonces et insertions	127 458	126 261	200 476	1%
Fournitures et consommables	94 800	90 451	114 181	5%
Cotisations	127 339	85 394	37 220	49%
Voyages, missions	51 242	39 055	80 353	31%
Réception, colloques, alimentation...	38 422	39 654	41 613	-3%
Primes d'assurances	84 811	72 714	86 984	17%
Documentation	51 058	52 979	60 636	-4%
Reproduction de documents	12 481	31 497	153 234	-60%
Frais d'affranchissement	24 251	22 098	25 930	10%
Eau, Electricité	50 248	50 768	60 337	-1%
Vêtements de travail	13 616	12 445	9 374	9%
Taxes foncières	14 390	16 721	6 010	-14%
Entretien espaces verts ZAE	21 011	15 624		34%
Autres postes	52 976	50 949	50 307	4%
Total frais de structure	10 188 912	9 038 639	9 892 821	13%

(*) Hors remboursement de la dette et charges exceptionnelles

Les évolutions les plus marquantes

➤ Les postes de dépenses ayant enregistré les **hausse**s les plus marquantes sont :

■ **Gardiennage : + 74%**

Cette hausse des dépenses de gardiennage sur 2009 (+108 K€) s'explique par la nécessité de surveiller les sites de déchets verts de la direction environnement : sites de Cambaie, de la voie cannière et de la plate forme de broyage de St Leu. Le gardiennage a été mis en place sur ces 3 sites afin de limiter les apports externes de « déchets sauvages » et afin de prévenir les risques éventuels d'incendies.

■ **Prestations consultants : + 68%**

Des études importantes ont été réalisées sur 2009 notamment celles consacrées aux transports, à la formalisation et à la maîtrise des processus du TCO et à la démarche qualité.

■ **Maintenance : + 63%**

Les dépenses de maintenance sur l'année 2009 comprennent notamment l'étude réalisée pour l'élaboration du schéma directeur de l'information géographique, des coûts relatifs à la réparation des serveurs informatiques (suite à une panne) ainsi que des dépenses liées au passage en full Web du logiciel financier.

■ **Parc automobile : + 19%**

Malgré une baisse de 21% des dépenses de carburant (-17 K€), les coûts liés aux réparations de matériel ont augmenté essentiellement en raison des réparations effectuées sur le broyeur de la plate forme de Saint Leu.

➤ **Les postes de dépenses ayant enregistré les baisses les plus importantes sont :**

■ **Communication : - 40%**

Les dépenses de communication diminuent de 40% par rapport à 2008 (- 118 K€) car il n'y a pas eu de réalisation de calendriers de collecte sur l'année 2009.

■ **Reproduction de documents : - 60%**

Des économies ont été réalisées sur l'impression du rapport d'activités du TCO. De plus, il n'y a pas eu d'impression de calendrier de collecte contrairement à l'année dernière.

Enfin, il est à noter des efforts significatifs afin d'optimiser la gestion du parc automobile du TCO ainsi que la maîtrise des frais de téléphonie mobile.